

Mieux pour

la connectivité
l'environnement
la sécurité
le réseau
le service
la technologie
l'éducation
la croissance
la vie au travail
les collectivités
la santé mentale
le contenu média
le monde
la création de valeur
les investissements
les opportunités

T3

RAPPORT AUX ACTIONNAIRES
DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2023
1^{ER} NOVEMBRE 2023

BCE

Table des matières

Rapport de gestion	3
1 Vue d'ensemble	7
2 Analyse financière consolidée	11
3 Analyse des secteurs d'activité	18
4 Gestion financière et des capitaux	29
5 Information financière trimestrielle	38
6 Cadre réglementaire.....	39
7 Méthodes comptables	40
8 Mesures financières non conformes aux PCGR, autres mesures financières et indicateurs de performance clés (IPC)	41
9 Contrôles et procédures.....	47
États financiers	
1 États financiers consolidés.....	48
2 Notes annexes.....	54

Rapport de gestion

Table des matières

1	Vue d'ensemble	7
1.1	Faits saillants financiers	7
1.2	Principaux faits récents touchant notre société et nos activités	9
1.3	Hypothèses	10
2	Analyse financière consolidée	11
2.1	États consolidés du résultat net de BCE	11
2.2	Connexions clients	12
2.3	Produits d'exploitation	13
2.4	Coûts d'exploitation	14
2.5	Bénéfice net	15
2.6	BAlIA ajusté	15
2.7	Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	16
2.8	Amortissements	16
2.9	Charges financières	16
2.10	Perte de valeur d'actifs	16
2.11	Autres charges	17
2.12	Impôt sur le résultat	17
2.13	Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA	17
3	Analyse des secteurs d'activité	18
3.1	Bell SCT	18
3.2	Bell Média	26
4	Gestion financière et des capitaux	29
4.1	Dettes nettes	29
4.2	Données liées aux actions en circulation	30
4.3	Flux de trésorerie	30
4.4	Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	33
4.5	Gestion des risques financiers	33
4.6	Notations	36
4.7	Liquidité	36
4.8	Litiges	37
5	Information financière trimestrielle	38
6	Cadre réglementaire	39
7	Méthodes comptables	40
8	Mesures financières non conformes aux PCGR, autres mesures financières et indicateurs de performance clés (IPC)	41
8.1	Mesures financières non conformes aux PCGR	41
8.2	Ratios non conformes aux PCGR	44
8.3	Total des mesures sectorielles	44
8.4	Mesures de gestion du capital	45
8.5	Mesures financières supplémentaires	46
8.6	Indicateurs de performance clés	46
9	Contrôles et procédures	47

Rapport de gestion

Dans ce rapport de gestion, les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et la *société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées. *Bell* désigne, selon le contexte, Bell Canada ou, collectivement, Bell Canada, ses filiales, ses partenariats et ses entreprises associées.

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Se reporter à la rubrique 8, *Mesures financières non conformes aux PCGR, autres mesures financières et indicateurs de performance clés (IPC)* pour obtenir la liste des mesures financières non conformes aux PCGR définies, des autres mesures financières et des indicateurs de performance clés.

Veuillez vous reporter aux états financiers consolidés non audités de BCE pour le troisième trimestre de 2023 (états financiers du T3 2023) lorsque vous lirez le présent rapport de gestion. Nous vous encourageons également à lire le rapport de gestion de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, daté du 2 mars 2023 (rapport de gestion annuel 2022 de BCE), mis à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2023 de BCE, daté du 3 mai 2023 (rapport de gestion du premier trimestre de 2023 de BCE) et dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023 de BCE, daté du 2 août 2023 (rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023 de BCE). Sauf indication contraire, en préparant ce rapport de gestion, nous avons tenu compte de l'information disponible jusqu'au 1^{er} novembre 2023, soit la date du présent rapport de gestion.

Vous trouverez plus d'information sur BCE, y compris la notice annuelle de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, datée du 2 mars 2023 (notice annuelle 2022 de BCE), ainsi que les derniers rapports financiers, y compris le rapport de gestion annuel 2022 de BCE, le rapport de gestion du premier trimestre de 2023 de BCE et le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023 de BCE, sur le site Web de BCE, à BCE.ca, sur SEDAR+, à sedarplus.ca, et sur EDGAR, à sec.gov.

Les documents et autres informations présentés dans le site Web de BCE ou dans tout autre site mentionné dans le site Web de BCE ou dans ce rapport de gestion ne font pas partie du présent rapport de gestion et ne sont pas intégrés par renvoi dans les présentes.

Ce rapport de gestion traite de nos activités d'exploitation, de notre performance, de notre situation financière et d'autres sujets pour les trimestres (T3) et les périodes de neuf mois (cumul annuel) clos les 30 septembre 2023 et 2022.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, la section 1.2, *Principaux faits récents touchant notre société et nos activités*, la section et les sous-sections *Hypothèses* et la section 4.7, *Liquidité*, contiennent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur la prévision selon laquelle nos liquidités disponibles, nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation estimatifs de 2023 et un financement provenant des marchés financiers nous permettront de répondre à nos besoins de liquidités en 2023, nos objectifs en matière de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), y compris notre cible liée à la diversité du conseil d'administration et notre objectif d'atteindre nos cibles basées sur la science et nos cibles de rendement annuels liés au développement durable en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et à l'engagement des fournisseurs, la conclusion prévue de l'acquisition proposée de l'entreprise canadienne d'affichage extérieur OUTFRONT Média Inc., le moment auquel elle devrait avoir lieu, et les avantages qui devraient en découler, les rachats futurs éventuels, par BCE, de ses actions privilégiées, aux termes d'une offre publique de rachat (OPRA) dans le cours normal des activités, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible*, *engagement* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion décrivent nos attentes en date du 1^{er} novembre 2023 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos objectifs, nos priorités stratégiques, nos perspectives commerciales, ainsi que le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Nous avons formulé certaines hypothèses relatives à l'économie, au marché, aux activités d'exploitation et autres dans la préparation des déclarations prospectives figurant dans ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, des déclarations prospectives figurant dans les rubriques et sections mentionnées précédemment du présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, sans s'y limiter, les hypothèses qui sont décrites dans la présente section et dans la section et les sous-sections *Hypothèses* du présent rapport de gestion, intégrées par renvoi dans la présente mise en garde. Sous réserve de divers facteurs, y compris, sans s'y limiter, les répercussions futures de la conjoncture économique générale et des événements géopolitiques, qui sont difficiles à prévoir, nous jugeons que nos hypothèses étaient raisonnables au 1^{er} novembre 2023. Si nos hypothèses se révélaient inexactes, nos résultats réels pourraient être considérablement différents de ce que nous prévoyons.

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives mentionnées précédemment et d'autres déclarations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion comprennent, sans s'y limiter : l'effet négatif de la conjoncture économique défavorable, y compris un risque de récession, et les pressions inflationnistes connexes, l'augmentation des taux d'intérêt et la volatilité des marchés des capitaux et des marchés financiers; l'effet

négalif du contexte défavorable lié aux événements géopolitiques; une réduction des dépenses des entreprises et des consommateurs, et l'incidence négative connexe sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci; les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, notamment en ce qui a trait à l'accès obligatoire aux réseaux, aux ventes aux enchères de spectre, à l'imposition de codes de conduite à l'égard des consommateurs, à l'approbation d'acquisitions, à l'octroi de licences de radiodiffusion et de spectre, aux exigences relatives à la propriété étrangère, aux obligations liées à la protection de la vie privée et à la cybersécurité et au contrôle du piratage des droits d'auteur; l'incapacité à mettre en œuvre des cadres de conformité améliorés et à respecter les obligations légales et réglementaires; un règlement défavorable des litiges; l'intensité de l'activité de nos concurrents et l'incapacité à réagir efficacement à la dynamique concurrentielle en pleine évolution; le regroupement de Rogers Communications Inc. et de Shaw Communications Inc. crée un concurrent canadien de plus grande envergure et l'acquisition de Freedom Mobile par Vidéotron Ltée (Vidéotron) augmente également son envergure et modifie la dynamique concurrentielle dans plusieurs provinces; le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent aux perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité; l'évolution des habitudes de la clientèle et l'expansion des services en nuage et par contournement et autres solutions; les pressions sur le marché de la publicité découlant de la conjoncture économique, de la fragmentation et des services numériques non traditionnels ou mondiaux; l'augmentation des coûts du contenu et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan; la hausse du taux de pénétration des téléphones intelligents au Canada et la baisse ou le ralentissement de l'immigration; l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, l'accès ou l'entrée non autorisés, des incendies et des catastrophes naturelles; l'incapacité à mettre en place une gouvernance efficace des données; l'incapacité à faire évoluer et à transformer nos réseaux, nos systèmes et nos activités au moyen de technologies de prochaine génération tout en aplanissant notre structure de coûts; l'incapacité à créer une expérience client positive; l'incapacité à attirer, à perfectionner et à conserver une équipe diversifiée et talentueuse capable de faire avancer nos impératifs stratégiques; l'incapacité à gérer adéquatement les préoccupations de santé et de sécurité; les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre; l'incapacité à maintenir des réseaux opérationnels; le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux; l'incapacité d'assurer la constance du service en raison de pannes et de ralentissements de réseau, la défaillance des autres infrastructures ou les perturbations dans la prestation des services; les interruptions de service ou les pannes en raison de l'obsolescence de l'infrastructure traditionnelle et la possibilité d'une certaine instabilité au moment de notre transition vers des réseaux convergents sur fil et sans fil et des nouvelles technologies; notre propre incapacité, ou celle d'autres entreprises de télécommunications sur lesquelles repose la prestation de nos services, à effectuer les tests, la maintenance, les remplacements ou les mises à niveau prévus et appropriés de nos réseaux, de notre matériel et d'autres installations, ou des leurs, ce qui pourrait entraîner une interruption de nos activités, notamment par suite de défaillances du réseau ou d'autres infrastructures; les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de technologies de l'information (TI), de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir, à les remplacer et à les mettre à niveau; la complexité de nos activités; l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des processus et des systèmes de TI très performants; les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télévision (télé) par satellite; notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux impartiteurs et aux consultants qui nous fournissent de façon ininterrompue les produits et services dont nous avons besoin; la défaillance de nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs, y compris notre gestion du risque lié aux fournisseurs en ce qui a trait à la sécurité, à la gouvernance des données et à l'approvisionnement responsable; la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables; les risques de réputation et l'incapacité à tenir compte des facteurs ESG de façon pertinente dans notre stratégie d'affaires et nos activités; l'incapacité à prendre les mesures appropriées pour nous adapter aux répercussions environnementales actuelles et émergentes, y compris les changements climatiques; les pandémies, épidémies et autres risques pour la santé, y compris les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil; l'incapacité à gérer adéquatement les enjeux sociaux; l'incapacité à développer et à mettre en œuvre de solides pratiques de gouvernance d'entreprise; divers facteurs internes et externes qui pourraient remettre en question notre capacité à atteindre nos objectifs ESG, y compris, sans s'y limiter, ceux liés à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et à la diversité, à l'équité, à l'inclusion et à l'appartenance; l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée; l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE (le conseil) ou que le dividende sur actions ordinaires sera majoré; l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché; l'incapacité à réduire les coûts, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts; l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses; des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux; l'incidence d'un certain nombre de facteurs sur nos états financiers et nos estimations; la volatilité des obligations au titre des prestations de retraite; l'accroissement des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et la conclusion prévue de l'acquisition proposée de l'entreprise canadienne d'affichage extérieur OUTFRONT Média Inc., et le moment auquel elle devrait avoir lieu, qui sont assujettis à des conditions de clôture et à d'autres risques et incertitudes, et rien ne garantit que les avantages attendus se réaliseront.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable importante sur la société. Se reporter à la rubrique 9, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion annuel 2022 de BCE pour une description plus détaillée des risques susmentionnés ainsi que d'autres risques; cette rubrique, ainsi que les autres rubriques du rapport de gestion annuel 2022 de BCE mentionnées dans cette rubrique, sont intégrées par renvoi dans la présente mise en garde. Se reporter à la section 4.8, *Litiges*, du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023 de BCE et du présent rapport de gestion pour une mise à jour concernant les procédures juridiques décrites dans la notice annuelle de 2022 de BCE, lesquelles sections 4.8 sont intégrées par renvoi dans la présente mise en garde. Se reporter également à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du rapport de gestion du premier trimestre de 2023 de BCE, du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023 de BCE et du présent rapport de gestion pour une mise à jour des initiatives et des procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2022 de BCE, lesquelles rubriques 6 sont intégrées par renvoi dans la présente mise en garde. De plus, se reporter à la rubrique 7, *Environnement concurrentiel* du rapport de gestion du premier trimestre de 2023 de BCE pour une mise à jour des facteurs de risque ayant trait à notre environnement concurrentiel décrits dans le rapport de gestion annuel 2022 de BCE, laquelle rubrique est intégrée par renvoi dans la présente mise en garde. Tous ces risques pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans les déclarations prospectives énoncées dans le présent rapport de gestion. Sauf en ce qui concerne les mises à jour présentées à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, et à la rubrique 7, *Environnement concurrentiel*, du rapport de gestion du premier trimestre de 2023 de BCE; à la section 4.8, *Litiges*, et à

la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023 de BCE; ainsi qu'à la section 4.8, *Litiges* et à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du présent rapport de gestion, les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2022 de BCE demeurent essentiellement inchangés.

Les déclarations prospectives que contient le présent rapport de gestion pour les périodes au-delà de 2023 comportent des hypothèses et estimations à plus long terme que les déclarations prospectives pour 2023 et sont par conséquent assujetties à une plus grande incertitude. En particulier, nos cibles de réduction des émissions de GES et liées à l'engagement des fournisseurs sont établies en fonction d'un certain nombre d'hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les principales hypothèses suivantes : la mise en œuvre de diverses initiatives d'entreprise et commerciales visant à réduire la consommation d'électricité et de carburant et à réduire les sources d'émissions directes et indirectes de GES; l'absence de nouvelle initiative, acquisition ou cession d'entreprise ou technologies qui modifieraient considérablement le niveau prévu de nos émissions de GES; une capacité d'acheter des crédits carbone et des certificats d'énergie renouvelable crédibles et suffisants afin de compenser ou de réduire davantage nos émissions de GES; l'absence d'incidence négative sur le calcul de nos émissions de GES découlant de précisions ou de modifications apportées aux normes internationales ou à la méthodologie que nous utilisons pour calculer les émissions de GES; aucun changement à apporter à nos cibles basées sur la science conformément à la méthodologie de l'initiative Science Based Targets (SBTi) qui augmenterait les coûts pour atteindre nos cibles mises à jour ou rendrait nos cibles inatteignables compte tenu des besoins liés à nos activités et une participation et une collaboration suffisantes des fournisseurs pour l'établissement de leurs propres cibles basées sur la science, l'absence d'un changement important quant à la répartition de nos dépenses par fournisseur et une collaboration suffisante avec nos partenaires pour la réduction de leurs propres émissions de GES.

Les déclarations prospectives pour les périodes au-delà de 2023 supposent de plus, sauf indication contraire, que les risques décrits plus haut et à la rubrique 9, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion annuel 2022 de BCE demeureront essentiellement inchangés pour ces périodes, sauf en ce qui a trait à la réduction présumée des risques liés à la pandémie de COVID-19 au cours des exercices à venir.

D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur nos activités, notre situation financière, notre situation de trésorerie, nos résultats financiers ou notre réputation. Nous envisageons régulièrement des opérations potentielles comme des acquisitions, des cessions, des fusions, des regroupements d'entreprises, des investissements, des monétisations, des coentreprises ou d'autres transactions, qui pourraient être importantes. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel de telles opérations ni d'éléments exceptionnels qui pourraient être annoncés ou survenir après le 1^{er} novembre 2023. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités.

1 Vue d'ensemble

En 2022, nous avons entrepris la modification de nos processus de présentation de l'information interne et externe pour les adapter aux changements organisationnels que nous avons apportés dans le but de refléter le fait que notre orientation stratégique est davantage axée sur les ventes de produits multiples, la convergence technologique toujours plus grande de nos infrastructures et de nos activités de télécommunications sans fil et sur fil sous l'effet du déploiement de nos réseaux de cinquième génération (5G) et de fibre optique, ainsi que notre transformation numérique. Ces facteurs ont rendu de plus en plus difficile la distinction entre nos activités sans fil et sur fil. Des changements ont donc été apportés au T1 2023 à l'information financière qui est régulièrement transmise à notre principal décideur opérationnel pour qu'il évalue la performance et affecte les ressources.

À compter du T1 2023, les résultats de nos secteurs opérationnels Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell ont été combinés, et un seul secteur à présenter, appelé « Bell Services de communications et de technologies » (Bell SCT), a été formé. Bell Média demeure un secteur à présenter distinct et n'est pas touché par le changement. Par conséquent, nos résultats sont présentés en deux secteurs : Bell SCT et Bell Média. En raison de ce remaniement, les informations des périodes antérieures ont été retraitées aux fins de comparaison.

1.1 Faits saillants financiers

Faits saillants trimestriels de BCE pour le T3 2023

Produits d'exploitation

6 080 \$

millions
0,9 % vs T3 2022

Bénéfice net

707 \$

millions
(8,3) % vs T3 2022

BAIIA ajusté⁽¹⁾

2 667 \$

millions
3,1 % vs T3 2022

Bénéfice net attribuable
aux actionnaires ordinaires

640 \$

millions
(10,5) % vs T3 2022

Bénéfice net ajusté⁽¹⁾

741 \$

millions
(7,5) % vs T3 2022

Flux de trésorerie provenant
des activités d'exploitation

1 961 \$

millions
(1,8) % vs T3 2022

Flux de trésorerie
disponibles⁽¹⁾

754 \$

millions
17,4 % vs T3 2022

Connexions clients de BCE

Total – téléphones mobiles⁽³⁾

+3,8 %

10,2 millions d'abonnés
Au 30 septembre 2023

Services Internet haute
vitesse de détail⁽²⁾⁽⁴⁾⁽⁵⁾

+8,6 %

4,4 millions d'abonnés
Au 30 septembre 2023

Services de télé
de détail⁽²⁾⁽⁵⁾

(0,3) %

2,7 millions d'abonnés
Au 30 septembre 2023

Services d'accès au réseau
(SAR) résidentiels de détail⁽²⁾⁽⁵⁾

(4,8) %

2,1 millions d'abonnés
Au 30 septembre 2023

(1) Le BAIIA ajusté est un total des mesures sectorielles et le bénéfice net ajusté et les flux de trésorerie disponibles sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter à la section 8.3, Total des mesures sectorielles, et à la section 8.1, Mesures financières non conformes aux PCGR, du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur ces mesures.

(2) Au T2 2023, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail, des services de télé sur protocole Internet (télé IP) de détail et des SAR résidentiels de détail a augmenté de 35 080 abonnés, de 243 abonnés et de 7 458 abonnés, respectivement, à la suite d'acquisitions de petite envergure.

(3) Au T1 2023, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles afin d'en retirer 73 229 anciens abonnés des services d'affaires qui ne génèrent pas de produits.

(4) Au T1 2023, à la suite d'un examen du compte de nos abonnés, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail a été réduite de 7 347 abonnés.

(5) Au T4 2022, à la suite de l'acquisition de Communications Distributel Limitée (Distributel), notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail, des services de télé IP de détail et des SAR résidentiels de détail a augmenté de 128 065 abonnés, de 2 315 abonnés et de 64 498 abonnés, respectivement.

Faits saillants – états du résultat net de BCE

	T3 2023	T3 2022	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022	Variation (\$)	% de variation
Produits d'exploitation								
Tirés des services	5 281	5 193	88	1,7 %	15 806	15 603	203	1,3 %
Tirés des produits	799	831	(32)	(3,9)%	2 394	2 132	262	12,3 %
Total des produits d'exploitation	6 080	6 024	56	0,9 %	18 200	17 735	465	2,6 %
Coûts d'exploitation	(3 413)	(3 436)	23	0,7 %	(10 350)	(9 973)	(377)	(3,8)%
BAlIA ajusté	2 667	2 588	79	3,1 %	7 850	7 762	88	1,1 %
Marge du BAlIA ajusté ⁽¹⁾	43,9 %	43,0 %		0,9 pt	43,1 %	43,8 %		(0,7) pt
Bénéfice net attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	640	715	(75)	(10,5)%	1 694	2 188	(494)	(22,6)%
Actionnaires privilégiés	47	39	8	20,5 %	139	108	31	28,7 %
Débiteurs de participations ne donnant pas le contrôle	20	17	3	17,6 %	59	63	(4)	(6,3)%
Bénéfice net	707	771	(64)	(8,3)%	1 892	2 359	(467)	(19,8)%
Bénéfice net ajusté	741	801	(60)	(7,5)%	2 235	2 403	(168)	(7,0)%
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,70	0,78	(0,08)	(10,3)%	1,86	2,40	(0,54)	(22,5)%
BPA ajusté⁽²⁾	0,81	0,88	(0,07)	(8,0)%	2,45	2,64	(0,19)	(7,2)%

(1) La marge du BAlIA ajusté se définit comme le BAlIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

(2) Le BPA ajusté est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 8.2, Ratios non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

Faits saillants – tableaux des flux de trésorerie de BCE

	T3 2023	T3 2022	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022	Variation (\$)	% de variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 961	1 996	(35)	(1,8)%	5 573	6 309	(736)	(11,7)%
Dépenses d'investissement	(1 159)	(1 317)	158	12,0 %	(3 552)	(3 495)	(57)	(1,6)%
Flux de trésorerie disponibles	754	642	112	17,4 %	1 855	2 691	(836)	(31,1)%

Faits saillants financiers du T3 2023

Au T3 2023, les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 0,9 % par rapport au T3 2022, en raison de la hausse des produits tirés des services de 1,7 %, partiellement contrebalancée par la baisse des produits d'exploitation tirés des produits de 3,9 %. La hausse des produits tirés des services tient de l'augmentation continue des produits tirés des services sans fil et Internet ainsi que de l'apport de différentes acquisitions et de la hausse des produits tirés des frais d'abonnement liés aux médias. Ce facteur a été partiellement contrebalancé par l'érosion continue des produits tirés des services voix et du service de télé par satellite et par la baisse des produits tirés de la publicité dans les médias, principalement en raison de la diminution des dépenses en publicité. La baisse des produits d'exploitation tirés des produits s'explique principalement par le calendrier des ventes aux grandes entreprises clientes.

Au troisième trimestre de 2023, le bénéfice net et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires ont diminué de 64 millions \$ et de 75 millions \$, respectivement, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse de la charge d'intérêts, de l'augmentation de l'impôt sur le résultat et de la hausse de la dotation aux amortissements, facteurs en partie compensés par la hausse du BAlIA ajusté.

Au cours du troisième trimestre de 2023, le BAlIA ajusté de BCE a augmenté de 3,1 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse dans les secteurs Bell SCT et Bell Média. La croissance du BAlIA ajusté d'un exercice à l'autre est attribuable à la hausse des produits d'exploitation et à la baisse des charges d'exploitation, y compris l'incidence favorable des diverses initiatives de réduction des coûts et des gains d'efficacité opérationnelle réalisés dans l'ensemble de la société. Ces facteurs ont entraîné une marge du BAlIA ajusté correspondante de 43,9 % au T3 2023, en hausse de 0,9 pt par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la proportion moindre des ventes de produits générant de faibles marges du total de nos produits des activités ordinaires et de la baisse des coûts d'exploitation et de l'effet des produits tirés des services.

Le BPA de BCE, qui s'est établi à 0,70 \$ au T3 2023, a diminué de 0,08 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Au cours du troisième trimestre de 2023, le bénéfice net ajusté, qui exclut l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des profits nets (pertes nettes) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des profits nets (pertes nettes) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des profits nets (pertes nettes) sur placements, des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette et de la perte de valeur d'actifs, déduction faite de l'impôt et des PNDPC, s'est établi à 741 millions \$, soit 0,81 \$ par action ordinaire, comparativement à 801 millions \$, soit 0,88 \$ par action ordinaire, pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du troisième trimestre de 2023 ont diminué de 35 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait principalement de la réduction des fonds provenant du fonds de roulement qui découle en partie du calendrier des paiements des fournisseurs et de l'augmentation des intérêts payés, facteurs en partie compensés par l'augmentation du BAlIA ajusté.

Les flux de trésorerie disponibles au T3 2023 ont augmenté de 112 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait de la baisse des dépenses d'investissement, partiellement contrebalancée par la diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, compte non tenu des coûts liés aux acquisitions et autres payés.

1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités

Cette section comprend des déclarations prospectives, y compris des déclarations portant sur nos objectifs en matière de facteurs ESG, l'acquisition proposée de l'entreprise canadienne d'affichage extérieur OUTFRONT Média Inc. et les rachats futurs éventuels, par BCE, de ses actions privilégiées, aux termes d'une OPRA dans le cours normal des activités. Veuillez consulter la rubrique *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* au début du présent rapport de gestion.

Nomination aux conseils d'administration de BCE et de Bell Canada

Le 1^{er} novembre 2023, M. Johan Wibergh a été nommé aux conseils d'administration de BCE et de Bell Canada. M. Wibergh est l'ancien chef du développement technologique et de l'information de Vodafone Group Plc. Auparavant, M. Wibergh a été vice-président exécutif et chef des réseaux des unités d'affaires pour Telefonaktiebolaget LM Ericsson. Les conseils de BCE et de Bell Canada pourront tirer parti de sa riche expérience en innovation technologique et en gestion des réseaux et des télécommunications. M. Wibergh est également administrateur de sociétés et siège au conseil d'administration de Trimble Inc., d'Inception Holdings, LLC (qui comprend Marconi, LLC et Avanci, LLC), et de Cohere Technologies.

La nomination de M. Johan Wibergh fait passer à 33 % la proportion de membres du conseil s'identifiant comme des femmes, ce qui est en deçà de la cible minimale de 35 % de membres issus de la diversité de genre pour le conseil de BCE. Cette situation temporaire permettra toutefois une transition en douceur en vue du départ à la retraite de M. Robert C. Simmonds, qui aura lieu au terme de l'assemblée annuelle des actionnaires de 2024 et après laquelle cette proportion remontera à plus de 35 %.

Mise à jour concernant l'équipe de la haute direction de BCE

Le 1^{er} novembre 2023, Sean Cohan a pris la direction de Bell Média et s'est joint à l'équipe de direction de BCE, à la suite du départ à la retraite de Wade Oosterman à titre de président de Bell Média. Sean Cohan s'est joint à Bell Média après plusieurs dizaines d'années passées dans des entreprises médiatiques et d'affaires. Il a entre autres été président des médias internationaux et numériques pendant 15 ans chez A+E Networks. Sean et ses équipes chez A+E sont reconnus pour la création de contenu mondial, leur contribution à la transformation numérique et d'affaires et la croissance remarquable de l'entreprise. Wade Oosterman continuera d'assumer ses fonctions de vice-président principal de BCE Inc. et de Bell Canada jusqu'au début de janvier 2024 et offrira son soutien au nouveau président de Bell Média pour assurer une transition en douceur.

Émission publique

Le 11 août 2023, Bell Canada a réalisé une émission publique au Canada de débentures à moyen terme (MTN) d'un montant de 1,0 milliard \$ CA en deux séries dans le cadre de son programme de débentures MTN. Les débentures MTN, série M-60, d'un montant de 600 millions \$, viendront à échéance le 14 novembre 2028 et sont assorties d'un taux d'intérêt annuel de 5,15 %. Les débentures MTN, série M-61, d'un montant de 400 millions \$, viendront à échéance le 11 août 2053 et sont assorties d'un taux d'intérêt annuel de 5,60 %. Le produit net de l'émission a servi au remboursement de la dette à court terme et aux fins générales de l'entreprise.

Modifications apportées au programme de titrisation afin d'ajouter une tarification liée au développement durable

Bell a modifié son programme de titrisation de 2,3 milliards \$ CA pour y ajouter une tarification liée au développement durable. Ces modifications témoignent de l'engagement continu de Bell envers les priorités ESG et de notre raison d'être qui consiste à transformer la façon dont les Canadiens communiquent entre eux et avec le reste du monde. Ces modifications introduisent un ajustement annuel de la tarification, qui réduit ou augmente les coûts de financement, basé sur la performance de Bell par rapport à deux cibles annuelles clés de rendement en matière de développement durable associées aux cibles suivantes de Bell basées sur la science en matière de réduction des émissions de GES et d'engagement des fournisseurs⁽¹⁾ :

- réduire de 58 % les émissions absolues de GES de portée 1 et 2 d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2020;
- effectuer 64 % des dépenses en biens et services auprès de fournisseurs ayant établi des objectifs basés sur la science d'ici 2026.

Bell a choisi ces deux objectifs, car ils couvrent collectivement la grande majorité⁽²⁾ de l'empreinte carbone totale de Bell.

Acquisition proposée de l'entreprise canadienne d'affichage extérieur OUTFRONT Média Inc.

Le 23 octobre 2023, Bell Média a annoncé qu'elle prévoyait acquérir l'entreprise canadienne d'affichage extérieur OUTFRONT Média Inc. La transaction est évaluée à 410 millions \$, sous réserve de certains ajustements, et la conclusion est prévue au cours du premier semestre de 2024, sous réserve des approbations des organismes de réglementation et des autres conditions de clôture. L'acquisition de l'entreprise canadienne d'affichage extérieur OUTFRONT Média Inc. devrait soutenir la stratégie numérique de Bell Média et offrir des solutions marketing multicanaux percutantes d'un océan à l'autre. Les résultats de l'entreprise canadienne d'affichage extérieur OUTFRONT Média Inc. seront inclus dans notre secteur Bell Média.

Renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant les actions privilégiées de premier rang de BCE

Le 1^{er} novembre 2023, le conseil d'administration de BCE a autorisé la société à renouveler son OPRA dans le cours normal des activités en vue de racheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées de premier rang en circulation (actions privilégiées) de

(1) L'initiative Science Based Targets (SBTi) a approuvé nos objectifs en 2022, avant le recalcul visant à refléter les émissions de GES révisées pour notre année de référence 2020. Le nouveau calcul a l'incidence suivante : une réduction cible de 58 % de nos émissions de GES absolues de portée 1 et de portée 2 d'ici 2030, au lieu de 57 %, par rapport au niveau de 2020. Ce nouveau calcul n'a pas d'incidence sur nos autres cibles basées sur la science visant les émissions de GES de portée 3. La cible recalculée a été présentée pour approbation à la SBTi le 20 octobre 2023. Nous pourrions avoir à ajuster nos cibles basées sur la science dans l'avenir, car la SBTi exige que les cibles soient recalculées (selon ses critères et ses recommandations applicables les plus récents) au moins tous les cinq ans, ou plus souvent si des changements importants ont lieu (p. ex., des ventes ou des acquisitions d'entreprises).

(2) Les émissions de GES de portée 1 et 2, et de catégorie 1 (biens et services achetés) de portée 3 représentaient 84 % du total des émissions de GES de BCE en 2022.

BCE cotées à la Bourse de Toronto (TSX). L'OPRA dans le cours normal des activités commencera le 9 novembre 2023 et prendra fin le 8 novembre 2024, ou à une date antérieure si BCE a terminé ses rachats aux termes de l'OPRA dans le cours normal des activités. Aux termes de l'OPRA dans le cours normal des activités, BCE a l'autorisation de racheter jusqu'à 789 480 actions privilégiées, série R; 206 496 actions privilégiées, série S; 535 483 actions privilégiées, série T; 666 705 actions privilégiées, série Y; 278 569 actions privilégiées, série Z; 1 160 466 actions privilégiées, série AA; 705 563 actions privilégiées, série AB; 650 577 actions privilégiées, série AC; 1 267 112 actions privilégiées, série AD; 609 791 actions privilégiées, série AE; 914 538 actions privilégiées, série AF; 863 693 actions privilégiées, série AG; 487 837 actions privilégiées, série AH; 936 254 actions privilégiées, série AI; 427 996 actions privilégiées, série AJ; 2 245 531 actions privilégiées, série AK; 176 118 actions privilégiées, série AL; 1 025 397 actions privilégiées, série AM; 104 232 actions privilégiées, série AN et 841 041 actions privilégiées, série AQ, ce qui représente environ 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées. Le nombre réel d'actions privilégiées à racheter aux termes de l'OPRA dans le cours normal des activités et le moment des rachats seront à la discrétion de BCE et seront assujettis aux restrictions imposées par la TSX. BCE procède à cette OPRA dans le cours normal des activités car elle estime qu'il arrive de temps à autre que les actions privilégiées se négocient à des prix qui ne reflètent pas pleinement leur valeur. BCE est d'avis que, dans de telles circonstances, le rachat d'actions privilégiées constitue une utilisation opportune de ses fonds disponibles. Depuis le début de l'OPRA dans le cours normal des activités visant les actions privilégiées précédente de BCE le 9 novembre 2022 jusqu'au 31 octobre 2023, BCE a racheté et annulé 6 730 536 actions privilégiées d'un capital déclaré de 169 millions \$ pour un coût total de 116 millions \$. Un exemplaire de l'avis d'intention de BCE d'effectuer l'OPRA dans le cours normal des activités par l'intermédiaire de la TSX peut être obtenu sans frais en communiquant avec le groupe Relations avec les investisseurs de BCE à l'adresse relations.investisseurs@bce.ca ou au 1-800-339-6353.

1.3 Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2022 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2023 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes relatives à l'économie et au marché, les diverses hypothèses mentionnées dans les sous-sections *Hypothèses* de la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, du présent rapport de gestion, ainsi que les hypothèses mentionnées à la rubrique *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* au début du présent rapport de gestion.

Hypothèses relatives à l'économie canadienne

Nous avons fait certaines hypothèses concernant l'économie canadienne. Plus particulièrement, nous nous sommes appuyés sur les hypothèses suivantes :

- un ralentissement de la croissance économique, étant donné la plus récente estimation de la Banque du Canada en ce qui concerne la croissance de 1,2 % du produit intérieur brut canadien pour 2023, ce qui représente une baisse par rapport à l'estimation précédente de 1,8 %;
- une inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation (IPC) qui ralentit, mais qui demeure élevée, l'effet des dernières hausses des taux d'intérêt se faisant sentir sur l'ensemble de l'économie;
- une atténuation des pressions sur le marché de l'emploi;
- une faible croissance des dépenses des ménages, en raison des répercussions continues des taux d'intérêt élevés et de l'augmentation du coût de la vie;
- une faible croissance des investissements des entreprises en raison des coûts d'emprunt élevés, du resserrement des conditions de crédit et des prévisions de ralentissement de l'activité économique;
- des taux d'intérêt qui demeurent aux niveaux élevés observés actuellement ou près de ces niveaux;
- une augmentation de la population en raison de la hausse de l'immigration;
- un dollar canadien qui devrait se maintenir près de son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises.

Hypothèses relatives au marché

- l'intensité accrue de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil;
- un effritement du marché des services de connectivité pour les services voix et données, dans la foulée de la migration de la clientèle d'affaires vers des solutions de télécommunications à plus faible prix ou des services par contournement offerts par des concurrents;
- le marché publicitaire canadien connaît un ralentissement reflétant les tendances à l'œuvre dans le marché publicitaire mondial, une amélioration étant attendue à moyen terme, quoiqu'il reste difficile de prévoir avec précision le moment et le rythme de la reprise;
- la diminution de la clientèle d'abonnés des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) provoquée par l'intensification de la concurrence découlant du lancement constant de plateformes de diffusion en continu de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) et de l'expansion des agrégateurs de services par contournement.

Hypothèses sous-tendant les réductions prévues des cotisations annuelles à nos régimes de retraite en 2023

- au moment opportun, situation de capitalisation de nos régimes de retraite à prestations définies correspondant à des excédents évalués sur une base de continuité et ratios de solvabilité demeurant supérieurs aux exigences minimales prévues par la loi pour une suspension des cotisations pour les composantes prestations définies et cotisations définies, selon ce qui s'applique;
- aucune détérioration importante de la situation financière de nos régimes de retraite à prestations définies en raison de la diminution du rendement des placements ou des taux d'intérêt;
- aucune perte importante liée à l'expérience découlant d'autres événements, comme un litige ou un changement dans les lois, les réglementations ou les normes actuarielles ne sera subie.

2 Analyse financière consolidée

La présente rubrique présente des renseignements détaillés et une analyse de la performance que BCE a enregistrée au T3 et en cumul annuel de 2023 par rapport au T3 et en cumul annuel de 2022. Elle met l'accent sur les résultats d'exploitation consolidés de BCE et fournit de l'information financière sur nos secteurs d'activité Bell SCT et Bell Média. Pour obtenir une analyse plus détaillée de nos secteurs d'activité, se reporter à la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*.

2.1 États consolidés du résultat net de BCE

	T3 2023	T3 2022	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022	Variation (\$)	% de variation
Produits d'exploitation								
Tirés des services	5 281	5 193	88	1,7 %	15 806	15 603	203	1,3 %
Tirés des produits	799	831	(32)	(3,9)%	2 394	2 132	262	12,3 %
Total des produits d'exploitation	6 080	6 024	56	0,9 %	18 200	17 735	465	2,6 %
Coûts d'exploitation	(3 413)	(3 436)	23	0,7 %	(10 350)	(9 973)	(377)	(3,8)%
BAlIA ajusté	2 667	2 588	79	3,1 %	7 850	7 762	88	1,1 %
Marge du BAlIA ajusté	43,9 %	43,0 %		0,9 pt	43,1 %	43,8 %		(0,7) pt
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(10)	(22)	12	54,5 %	(159)	(75)	(84)	n.s.
Amortissement des immobilisations corporelles	(937)	(914)	(23)	(2,5)%	(2 791)	(2 738)	(53)	(1,9)%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(295)	(267)	(28)	(10,5)%	(874)	(793)	(81)	(10,2)%
Charges financières								
Charges d'intérêts	(373)	(298)	(75)	(25,2)%	(1 076)	(827)	(249)	(30,1)%
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	27	13	14	n.s.	81	38	43	n.s.
Perte de valeur d'actifs	–	(21)	21	100,0 %	(34)	(129)	95	73,6 %
Autres charges	(129)	(130)	1	0,8 %	(319)	(134)	(185)	n.s.
Impôt sur le résultat	(243)	(178)	(65)	(36,5)%	(786)	(745)	(41)	(5,5)%
Bénéfice net	707	771	(64)	(8,3)%	1 892	2 359	(467)	(19,8)%
Bénéfice net attribuable aux :								
Actionnaires ordinaires	640	715	(75)	(10,5)%	1 694	2 188	(494)	(22,6)%
Actionnaires privilégiés	47	39	8	20,5 %	139	108	31	28,7 %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	20	17	3	17,6 %	59	63	(4)	(6,3)%
Bénéfice net	707	771	(64)	(8,3)%	1 892	2 359	(467)	(19,8)%
Bénéfice net ajusté	741	801	(60)	(7,5)%	2 235	2 403	(168)	(7,0)%
BPA	0,70	0,78	(0,08)	(10,3)%	1,86	2,40	(0,54)	(22,5)%
BPA ajusté	0,81	0,88	(0,07)	(8,0)%	2,45	2,64	(0,19)	(7,2)%

n.s. : non significatif

2.2 Connexions clients

Activations (pertes) nettes de BCE

	T3 2023	T3 2022	% de variation	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022	% de variation
Activations nettes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles	166 930	224 343	(25,6)%	319 104	367 280	(13,1)%
<i>Services postpayés</i>	142 886	167 798	(14,8)%	297 457	285 225	4,3 %
<i>Services prépayés</i>	24 044	56 545	(57,5)%	21 647	82 055	(73,6)%
Activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés	64 282	49 044	31,1 %	214 561	97 577	n.s.
Activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail	79 327	89 652	(11,5)%	131 535	138 296	(4,9)%
Activations (pertes) nettes d'abonnés des services de télé de détail	4 222	10 853	(61,1)%	(24 131)	(9 035)	n.s.
<i>Services de télé IP</i>	35 976	38 093	(5,6)%	58 381	54 191	7,7 %
<i>Service de télé par satellite</i>	(31 754)	(27 240)	(16,6)%	(82 512)	(63 226)	(30,5)%
Pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail	(41 776)	(42 853)	2,5 %	(138 265)	(137 910)	(0,3)%
Total des activations nettes pour les services	272 985	331 039	(17,5)%	502 804	456 208	10,2 %

n.s. : non significatif

Connexions clients totales de BCE

	T3 2023	T3 2022	% de variation
Abonnés utilisant des téléphones mobiles ⁽²⁾	10 194 961	9 826 465	3,8 %
<i>Services postpayés ⁽²⁾</i>	9 294 115	8 915 270	4,2 %
<i>Services prépayés</i>	900 846	911 195	(1,1)%
Abonnés utilisant des appareils mobiles connectés ⁽²⁾	2 653 802	2 347 371	13,1 %
Abonnés des services Internet haute vitesse de détail ⁽¹⁾⁽³⁾⁽⁴⁾	4 417 838	4 067 039	8,6 %
Abonnés des services de télé de détail ⁽¹⁾⁽⁴⁾	2 727 610	2 735 000	(0,3)%
<i>Services de télé IP ⁽¹⁾⁽⁴⁾</i>	2 046 805	1 945 657	5,2 %
<i>Service de télé par satellite</i>	680 805	789 343	(13,8)%
SAR résidentiels de détail ⁽¹⁾⁽⁴⁾	2 059 964	2 164 151	(4,8)%
Total des abonnés aux services	22 054 175	21 140 026	4,3 %

(1) Au T2 2023, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail, des services de télé IP de détail et des SAR résidentiels de détail a augmenté de 35 080 abonnés, de 243 abonnés et de 7 458 abonnés, respectivement, à la suite d'acquisitions de petite envergure.

(2) Au T1 2023, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles et des appareils mobiles connectés afin d'en retirer 73 229 et 12 577 anciens abonnés des services d'affaires, respectivement, qui ne génèrent pas de produits.

(3) Au T1 2023, à la suite d'un examen du compte de nos abonnés, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail a été réduite de 7 347 abonnés.

(4) Au T4 2022, à la suite de l'acquisition de Distributel, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail, des services de télé IP de détail et des SAR résidentiels de détail a augmenté de 128 065 abonnés, de 2 315 abonnés et de 64 498 abonnés, respectivement.

BCE a enregistré 272 985 activations nettes d'abonnés des services de détail au T3 2023, soit une baisse de 17,5 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces activations nettes d'abonnés des services de détail au T3 2023 se ventilent comme suit :

- 166 930 activations nettes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles et 64 282 activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés;
- 79 327 activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail;
- 4 222 activations nettes d'abonnés des services de télé de détail, soit 35 976 activations nettes d'abonnés des services de télé IP de détail, contrebalancées en partie par 31 754 pertes nettes du service de télé par satellite de détail;
- 41 776 pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail.

BCE a enregistré 502 804 activations nettes d'abonnés des services de détail au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, soit une hausse de 10,2 % par rapport à la période correspondante de 2022. Ces activations nettes d'abonnés des services de détail au cours de la période des neuf premiers mois de 2023 se ventilent comme suit :

- 319 104 activations nettes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles et 214 561 activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés;
- 131 535 activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail;
- 24 131 pertes nettes d'abonnés des services de télé de détail, soit 82 512 pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail, compensées en partie par 58 381 activations nettes d'abonnés des services de télé IP de détail;
- 138 265 pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail.

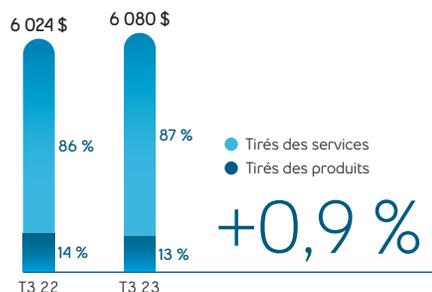
Au 30 septembre 2023, les connexions d'abonnés de détail de BCE totalisaient 22 054 175, soit une hausse de 4,3 % d'un exercice à l'autre, et comprenaient :

- 10 194 961 abonnés utilisant des téléphones mobiles, soit une hausse de 3,8 % d'un exercice à l'autre, et 2 653 802 abonnés utilisant des appareils mobiles connectés, soit une augmentation de 13,1 % d'un exercice à l'autre;
- 4 417 838 abonnés des services Internet haute vitesse de détail, soit une augmentation de 8,6 % d'un exercice à l'autre;
- 2 727 610 abonnés des services de télé de détail au total, ce qui inclut 2 046 805 abonnés des services de télé IP de détail, soit une augmentation de 5,2 % d'un exercice à l'autre, et 680 805 abonnés du service de télé par satellite de détail, soit une diminution de 13,8 % d'un exercice à l'autre;
- 2 059 964 abonnés des SAR résidentiels de détail, en baisse de 4,8 % d'un exercice à l'autre.

2.3 Produits d'exploitation

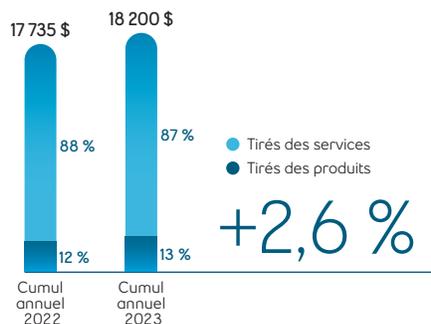
BCE

Produits des activités ordinaires
(en millions de dollars)



BCE

Produits des activités ordinaires
(en millions de dollars)



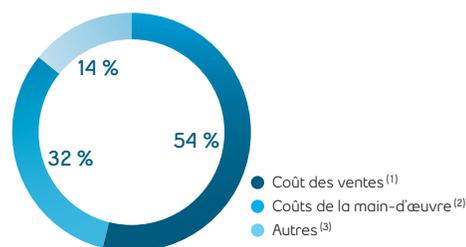
	T3 2023	T3 2022	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022	Variation (\$)	% de variation
Bell SCT	5 461	5 401	60	1,1 %	16 182	15 652	530	3,4 %
Bell Média	710	719	(9)	(1,3)%	2 295	2 365	(70)	(3,0)%
Éliminations intersectorielles	(91)	(96)	5	5,2 %	(277)	(282)	5	1,8 %
Total des produits d'exploitation de BCE	6 080	6 024	56	0,9 %	18 200	17 735	465	2,6 %

BCE

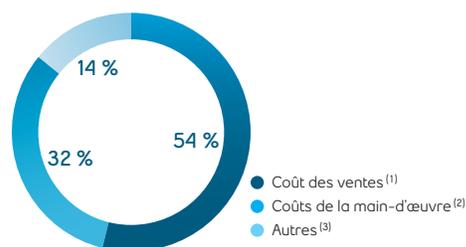
Au T3 2023, les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 0,9 % par rapport au T3 2022, en raison de la hausse des produits tirés des services, freinée par une baisse des produits d'exploitation tirés des produits. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les produits d'exploitation ont augmenté de 2,6 % d'un exercice à l'autre, en raison de la hausse des produits tirés des services et des produits d'exploitation tirés des produits. Les produits tirés des services se sont établis à 5 281 millions \$ au T3 2023 et à 15 806 millions \$ en cumul annuel, en hausse de 1,7 % et de 1,3 %, respectivement. Les produits d'exploitation tirés des produits se sont élevés à 799 millions \$ au T3 2023, en baisse de 3,9 % d'un exercice à l'autre, alors que les produits d'exploitation tirés des produits en cumul annuel se sont établis à 2 394 millions \$, en hausse de 12,3 % d'un exercice à l'autre. La hausse des produits d'exploitation au T3 2023 et au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice reflète l'augmentation des produits liés à notre secteur Bell SCT, en partie contrebalancée par un recul dans notre secteur Bell Média. Les produits d'exploitation du secteur Bell SCT ont augmenté de 1,1 % d'un exercice à l'autre au T3 2023, en raison de la hausse des produits tirés des services de 2,0 %, partiellement contrebalancée par la baisse des produits d'exploitation tirés des produits de 3,9 %, alors que les produits en cumul annuel ont augmenté de 3,4 % d'un exercice à l'autre, ce qui est attribuable à la hausse des produits tirés des services et des produits d'exploitation tirés des produits de 2,0 % et de 12,3 %, respectivement. La hausse des produits tirés des services découle de l'augmentation continue des produits tirés des services sans fil et des produits tirés des services de données filaires, atténuée par l'érosion continue des produits tirés des services voix filaires. Les produits d'exploitation de Bell Média ont diminué de 1,3 % au T3 2023 et de 3,0 % pour la période des neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la diminution des produits tirés de la publicité, compensée en partie par la croissance des produits tirés des frais d'abonnement.

2.4 Coûts d'exploitation

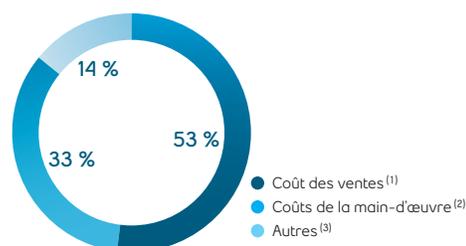
BCE
Profil des coûts d'exploitation
T3 2022



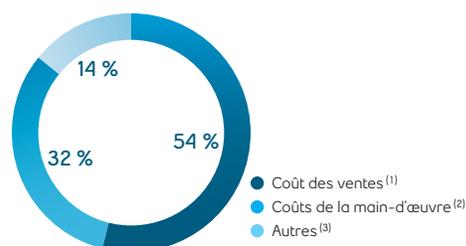
BCE
Profil des coûts d'exploitation
T3 2023



BCE
Profil des coûts d'exploitation
Cumul annuel 2022



BCE
Profil des coûts d'exploitation
Cumul annuel 2023



	T3 2023	T3 2022	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022	Variation (\$)	% de variation
Bell SCT	(2 997)	(2 995)	(2)	(0,1)%	(8 881)	(8 506)	(375)	(4,4)%
Bell Média	(507)	(537)	30	5,6 %	(1 746)	(1 749)	3	0,2 %
Éliminations intersectorielles	91	96	(5)	(5,2)%	277	282	(5)	(1,8)%
Total des coûts d'exploitation de BCE	(3 413)	(3 436)	23	0,7 %	(10 350)	(9 973)	(377)	(3,8)%

(1) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils sans fil et des autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(2) Les coûts de la main-d'œuvre (déduction faite des coûts inscrits à l'actif) incluent les salaires et impôts et avantages connexes, le coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et les autres coûts de la main-d'œuvre, y compris les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux TI, les honoraires ainsi que les loyers.

BCE

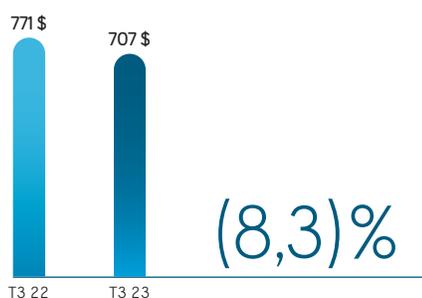
Les coûts d'exploitation de BCE ont diminué de 0,7 % au T3 2023, par rapport au T3 2022, en raison de la baisse des charges de 5,6 % pour Bell Média, alors que les charges d'exploitation du secteur de Bell SCT sont demeurées essentiellement stables d'un exercice à l'autre, ayant augmenté de 0,1 %. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les coûts d'exploitation de BCE ont augmenté de 3,8 % en raison de la hausse des charges de 4,4 % dans le secteur Bell SCT, alors que les charges dans le secteur Bell Média ont été relativement stables, ayant diminué de 0,2 %.

2.5 Bénéfice net

BCE

Bénéfice net

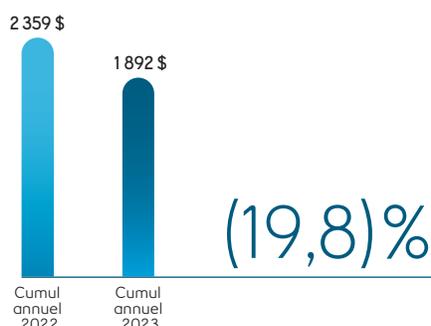
(en millions de dollars)



BCE

Bénéfice net

(en millions de dollars)



Au troisième trimestre de 2023, le bénéfice net a diminué de 64 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse de la charge d'intérêts, de l'augmentation de l'impôt sur le résultat et de la hausse de la dotation aux amortissements, facteurs en partie compensés par la hausse du BAIIA ajusté.

En cumul annuel en 2023, le bénéfice net a diminué de 467 millions \$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse de la charge d'intérêts, de l'augmentation des autres charges, de la hausse de la dotation aux amortissements et de la hausse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, facteurs compensés en partie par la hausse du BAIIA ajusté, la baisse de la perte de valeur d'actifs et l'augmentation des rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

2.6 BAIIA ajusté

BCE

BAIIA ajusté

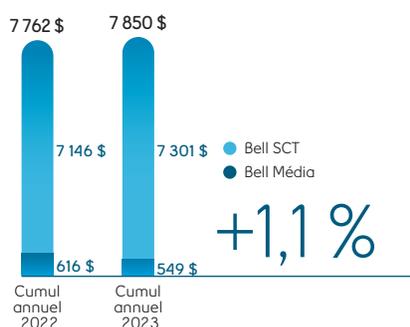
(en millions de dollars)



BCE

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)



	T3 2023	T3 2022	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022	Variation (\$)	% de variation
Bell SCT	2 464	2 406	58	2,4 %	7 301	7 146	155	2,2 %
Marge du BAIIA ajusté	45,1 %	44,5 %		0,6 pt	45,1 %	45,7 %		(0,6) pt
Bell Média	203	182	21	11,5 %	549	616	(67)	(10,9)%
Marge du BAIIA ajusté	28,6 %	25,3 %		3,3 pts	23,9 %	26,0 %		(2,1) pts
Total du BAIIA ajusté de BCE	2 667	2 588	79	3,1 %	7 850	7 762	88	1,1 %
Marge du BAIIA ajusté	43,9 %	43,0 %		0,9 pt	43,1 %	43,8 %		(0,7) pt

BCE

Le BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 3,1 % au T3 2023, par rapport au T3 2022, en raison de la hausse, d'un exercice à l'autre, de l'apport des secteurs Bell SCT et Bell Média de 2,4 % et de 11,5 %, respectivement. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, le BAIIA ajusté a augmenté de 1,1 % d'un exercice à l'autre, en raison de la croissance dans le secteur Bell SCT de 2,2 %, freinée par la baisse de 10,9 % dans le secteur Bell Média. La croissance du BAIIA ajusté de BCE au T3 2023 est attribuable à la hausse des produits d'exploitation et à la baisse des charges d'exploitation, alors que l'augmentation en cumul annuel du BAIIA ajusté s'explique par la hausse des produits d'exploitation, en partie contrebalancée par l'augmentation des charges d'exploitation. La marge du BAIIA ajusté s'est chiffrée à 43,9 % au T3 2023, en hausse de 0,9 point par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la proportion moindre des ventes de produits générant de faibles marges du total de nos produits des activités ordinaires, de la baisse des coûts d'exploitation et de l'augmentation de l'effet des produits tirés des services. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, la marge du BAIIA ajusté s'est établie à 43,1 %, en baisse de 0,7 point par rapport à la période correspondante de 2022, en raison de la proportion plus élevée des ventes de produits générant de faibles marges du total de nos produits des activités ordinaires et de l'augmentation des coûts d'exploitation, atténuées en partie par l'effet des produits tirés des services.

2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

2023

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres de 10 millions \$ pour le troisième trimestre de 2023 et de 159 millions \$ depuis le début de l'exercice comprennent :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 12 millions \$ au T3 2023 et de 121 millions \$ en cumul annuel au titre de cessations d'emploi volontaires et involontaires;
- un recouvrement de coûts liés aux acquisitions et autres de 2 millions \$ au T3 2023 et des coûts liés aux acquisitions et autres de 38 millions \$ en cumul annuel.

2022

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres de 22 millions \$ pour le troisième trimestre de 2022 et de 75 millions \$ depuis le début de l'exercice comprennent :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 9 millions \$ au T3 2022 et de 65 millions \$ en cumul annuel au titre de cessations d'emploi volontaires et involontaires;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 13 millions \$ au T3 2022 et de 10 millions \$ en cumul annuel.

2.8 Amortissements

Amortissement des immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles pour le troisième trimestre de 2023 et en cumul annuel a augmenté de 23 millions \$ et de 53 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2022, essentiellement en raison d'un volume accru d'immobilisations, car nous avons continué d'investir dans nos réseaux sans fil et à large bande.

Amortissement des immobilisations incorporelles

L'amortissement des immobilisations incorporelles pour le troisième trimestre de 2023 et en cumul annuel a augmenté de 28 millions \$ et de 81 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2022, en raison principalement du volume accru d'immobilisations.

2.9 Charges financières

Charges d'intérêts

Les charges d'intérêts pour le troisième trimestre de 2023 et en cumul annuel de 2023 ont augmenté de 75 millions \$ et de 249 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse des soldes moyens des dettes et de l'augmentation des taux d'intérêt.

Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Les rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi sont fondés sur les conditions du marché au début de l'exercice et sur l'actif (le passif) net au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi. Le 1^{er} janvier 2023, le taux d'actualisation était de 5,3 %, comparativement à 3,2 % le 1^{er} janvier 2022.

Au troisième trimestre de 2023 et en cumul annuel, le rendement net des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi a augmenté de 14 millions \$ et de 43 millions \$, respectivement, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'un taux d'actualisation plus élevé en 2023 et d'une situation d'actif net plus élevée.

Les effets des changements des conditions de marché survenant au cours de l'exercice sont constatés dans les autres éléments de bénéfice global (perte globale).

2.10 Perte de valeur d'actifs

Au cours du troisième trimestre de 2023 et en cumul annuel, les pertes de valeur ont diminué de 21 millions \$ et de 95 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, et se rapportent principalement à une baisse des pertes de valeur liées aux actifs au titre de droits d'utilisation visant certains espaces de bureaux que nous avons cessé d'utiliser dans le cadre de notre stratégie d'optimisation des biens immobiliers en raison de notre politique de travail hybride.

2.11 Autres charges

2023

Les autres charges de 129 millions \$ au troisième trimestre de 2023 comprennent principalement des pertes nettes liées à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres.

Les autres charges de 319 millions \$ en cumul annuel en 2023 se rapportent principalement à des pertes sur nos participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises qui comprennent une perte sur la quote-part revenant à BCE d'une obligation de rachat à la juste valeur d'une participation minoritaire dans l'une de ses coentreprises et des pertes nettes liées à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, partiellement compensées par des profits sur nos placements à la suite de la vente de notre participation de 63 % dans certains studios de production et de la hausse des produits d'intérêts.

2022

Les autres charges de 130 millions \$ au troisième trimestre de 2022 comprennent principalement des pertes nettes liées à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres et des pertes d'exploitation sur les participations mises en équivalence.

Les autres charges de 134 millions \$ en cumul annuel pour 2022 comprenaient principalement des pertes nettes liées à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes sur nos placements en titres de capitaux propres, dont une perte sur la quote-part revenant à BCE d'une obligation de rachat à la juste valeur d'une participation minoritaire dans l'une de ses coentreprises, et des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette, en partie contrebalancés par des profits sur placements essentiellement liés à la vente de notre filiale entièrement détenue, 6362222 Canada Inc. (Createch), et à une obligation de rachat à la juste valeur de la participation minoritaire dans l'une de nos filiales.

2.12 Impôt sur le résultat

Au troisième trimestre de 2023 et en cumul annuel, l'impôt sur le résultat a augmenté de 65 millions \$ et de 41 millions \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2022, principalement en raison de l'augmentation, par rapport à 2023, de la valeur des positions fiscales incertaines résolues favorablement en 2022, facteur compensé en partie par la baisse du bénéfice imposable.

2.13 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA

Au troisième trimestre de 2023, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est établi à 640 millions \$, en baisse de 75 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse de la charge d'intérêts, de l'augmentation de l'impôt sur le résultat et de la hausse de la dotation aux amortissements, facteurs en partie compensés par la hausse du BAIIA ajusté.

En cumul annuel en 2023, le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est chiffré à 1 694 millions \$, en baisse de 494 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse de la charge d'intérêts, de l'augmentation des autres charges, de la hausse de la dotation aux amortissements et de la hausse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, facteurs compensés en partie par la hausse du BAIIA ajusté, la baisse de la perte de valeur d'actifs et l'augmentation des rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

Le BPA de BCE, qui s'est établi à 0,70 \$ au T3 2023, a diminué de 0,08 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le BPA de BCE s'est établi à 1,86 \$ en cumul annuel en 2023, soit une baisse de 0,54 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Au cours du troisième trimestre de 2023, le bénéfice net ajusté, qui exclut l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des profits nets (pertes nettes) lié(e)s à l'évaluation à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des profits nets (pertes nettes) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des profits nets (pertes nettes) sur placements, des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette et de la perte de valeur d'actifs, déduction faite de l'impôt et des PNDPC, s'est établi à 741 millions \$, soit 0,81 \$ par action ordinaire, comparativement à 801 millions \$, soit 0,88 \$ par action ordinaire, pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net ajusté au cours de la période des neuf premiers mois de 2023 s'est établi à 2 235 millions \$, soit 2,45 \$ par action ordinaire, comparativement à 2 403 millions \$, soit 2,64 \$ par action ordinaire, pour la période des neuf premiers mois de 2022.

3 Analyse des secteurs d'activité

3.1 Bell SCT

Principaux faits récents touchant nos activités

Bell nommée Meilleur FSI à tous les égards parmi les principaux fournisseurs au Canada

Bell a été nommée Meilleur FSI à tous les égards parmi les principaux fournisseurs dans le rapport⁽¹⁾ sur les meilleurs FSI du Canada en 2023 de PCMag. Ce rapport tient compte notamment des données sur la vitesse et de plusieurs nouvelles mesures cette année, dont le prix, la couverture et la satisfaction de la clientèle, ce qui procure un aperçu plus complet des services à large bande dans l'ensemble du pays. Bell s'est classée à un rang supérieur par rapport à tous les autres principaux FSI et le rapport de PCMag indique : « Bell offre une combinaison presque parfaite en matière de vitesse, de couverture et de satisfaction de la clientèle ». De plus, Bell s'est classée au premier rang dans un plus grand nombre de provinces que tout autre principal fournisseur, notamment en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard.

Lancement du service Internet 3 gigabits au Manitoba

Bell a lancé au Manitoba son service Internet 3 gigabits, qui offre des vitesses symétriques de téléchargement et de téléversement de trois gigabits par seconde (Gbit/s), le service Internet le plus rapide de la province. Le service englobe la Borne Giga de Bell et les capsules Wi-Fi 6E qui, ensemble, permettent de créer un réseau Wi-Fi fluide et puissant offrant une couverture complète et des vitesses exprimées en gigabits. Le service Internet pure fibre illimité à 3 Gbp/s est maintenant disponible dans certains secteurs du Manitoba.

Première réunion transatlantique collaborative à l'aide de la technologie 5G

Bell Canada, Verizon, Vodafone et Matsuko, un fournisseur de logiciels indépendants, ont réalisé avec succès la première réunion transatlantique collaborative en direct connectant plusieurs hologrammes de personnes au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni à l'aide de la technologie 5G, de l'informatique en périphérie à accès multiple (MEC) et du logiciel en temps réel de Matsuko. L'interaction avec des hologrammes d'humains plutôt que des avatars permet une expérience plus personnelle pour de nombreuses applications, comme les soins de santé à distance, le travail collaboratif et l'éducation. L'appel a été rendu possible grâce à la vitesse de la 5G combinée au temps de réponse rapide de la technologie MEC, qui rapproche la technologie informatique nécessaire de la périphérie du réseau. Ces progrès garantissent un hologramme plus fiable et plus cohérent en supprimant les retards résultant de sauts multiples entre différents sites et dans l'ensemble d'Internet.

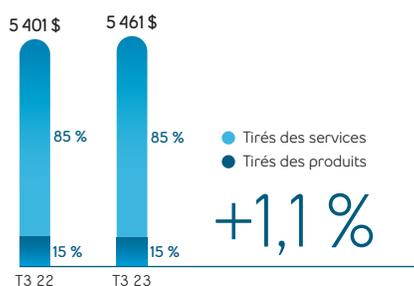
Grâce à sa participation active à l'organisme du secteur, le Forum sur l'avenir du réseau 5G, Bell continue d'aider la communauté des développeurs à accéder aux technologies MEC 5G, à s'assurer que leurs solutions tirent pleinement parti de son réseau 5G au Canada et à garantir l'interopérabilité de ses solutions à l'échelle mondiale. Cette démonstration de réunion vidéo holographique illustre comment Bell, avec ses partenaires Verizon et Vodafone, permet aux développeurs d'exploiter plus facilement les capacités de la 5G pour innover et atteindre leurs objectifs en matière d'applications.

Analyse de la performance financière

Faits saillants de la performance au T3 2023

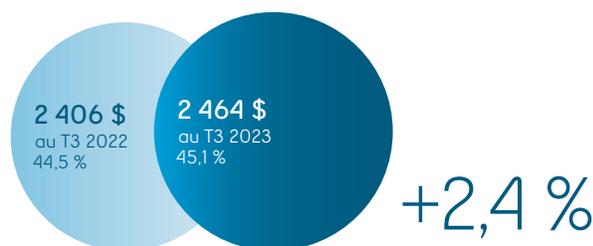
Bell SCT

Produits des activités ordinaires
(en millions de dollars)



Bell SCT

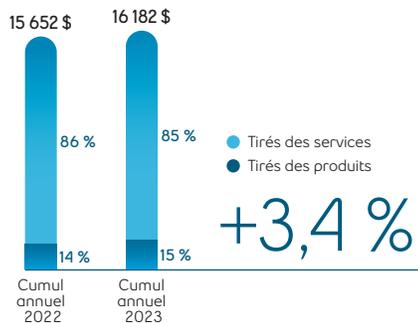
BAIIA ajusté
(en millions de dollars)
Marge du BAIIA ajusté (%)



(1) PCMag fournit des évaluations indépendantes qui s'appuient sur des données obtenues en laboratoire et portent sur les produits et services reposant la technologie la plus récente. Bell a été nommée Meilleur FSI à tous les égards parmi les principaux fournisseurs dans le rapport d'après des notes sur la vitesse, la couverture, le prix et la satisfaction globale. Les résultats sont fondés sur 331 078 résultats de tests de vitesse de PCMag provenant d'utilisateurs de FSI canadiens reçus entre le 1^{er} juin 2022 et le 27 juin 2023.

Bell SCT

Produits des activités ordinaires
(en millions de dollars)



Bell SCT

BAIIA ajusté
(en millions de dollars)
Marge du BAIIA ajusté (%)



Croissance totale des abonnés utilisant des téléphones mobiles ⁽²⁾

+3,8 %

T3 2023 vs T3 2022

Activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles

142 886

baisse de 14,8 % vs T3 2022

Activations nettes d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles

24 044

baisse de 57,5 % vs T3 2022

Taux de désabonnement des abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles au T3 2023

1,10 %

hausse de 0,20 pt vs T3 2022

Revenu moyen par utilisateur (RMU) combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles ⁽³⁾ par mois

(0,2) %

T3 2023 60,28 \$
T3 2022 60,39 \$

Croissance des abonnés des services Internet haute vitesse de détail ^{(1) (4) (5)}

+8,6 %

T3 2023 vs T3 2022

Activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail au T3 2023

79 327

baisse de 11,5 % vs T3 2022

Diminution des abonnés des services de télé de détail ^{(1) (5)}

(0,3) %

T3 2023 vs T3 2022

Activations nettes d'abonnés des services de télé IP de détail au T3 2023

35 976

baisse de 5,6 % vs T3 2022

Diminution des abonnés des SAR résidentiels de détail ^{(1) (5)}

(4,8) %

T3 2023 vs T3 2022

(1) Au T2 2023, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail, des services de télé IP de détail et des SAR résidentiels de détail a augmenté de 35 080 abonnés, de 243 abonnés et de 7 458 abonnés, respectivement, à la suite d'acquisitions de petite envergure.

(2) Au T1 2023, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles afin d'en retirer 73 229 anciens abonnés des services d'affaires qui ne génèrent pas de produits.

(3) À compter du T1 2023, en raison de l'incidence des changements apportés à l'information sectorielle sur les éliminations intersectorielles, le RMU a été mis à jour et se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT (auparavant, les produits d'exploitation tirés des services sans fil) divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois.

(4) Au T1 2023, à la suite d'un examen du compte de nos abonnés, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail a été réduite de 7 347 abonnés.

(5) Au T4 2022, à la suite de l'acquisition de Distributel, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail, des services de télé IP de détail et des SAR résidentiels de détail a augmenté de 128 065 abonnés, de 2 315 abonnés et de 64 498 abonnés, respectivement.

Résultats de Bell SCT

Produits des activités ordinaires

	T3 2023	T3 2022	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022	Variation (\$)	% de variation
Services sans fil	1 828	1 759	69	3,9 %	5 317	5 086	231	4,5 %
Services de données filaires	2 032	1 987	45	2,3 %	6 054	5 914	140	2,4 %
Services voix filaires	717	739	(22)	(3,0)%	2 165	2 266	(101)	(4,5)%
Autres services sur fil	78	77	1	1,3 %	231	232	(1)	(0,4)%
Produits externes tirés des services	4 655	4 562	93	2,0 %	13 767	13 498	269	2,0 %
Produits intersectoriels tirés des services	7	8	(1)	(12,5)%	21	22	(1)	(4,5)%
Produits d'exploitation tirés des services	4 662	4 570	92	2,0 %	13 788	13 520	268	2,0 %
Services sans fil	672	692	(20)	(2,9)%	1 924	1 797	127	7,1 %
Services sur fil	127	139	(12)	(8,6)%	470	335	135	40,3 %
Produits externes/produits d'exploitation tirés des produits	799	831	(32)	(3,9)%	2 394	2 132	262	12,3 %
Total des produits externes	5 454	5 393	61	1,1 %	16 161	15 630	531	3,4 %
Total des produits d'exploitation	5 461	5 401	60	1,1 %	16 182	15 652	530	3,4 %

Les **produits d'exploitation tirés du secteur Bell SCT** ont augmenté de 1,1 % au T3 2023 et de 3,4 % en cumul annuel par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La croissance d'un exercice à l'autre au T3 découle de la hausse des produits tirés des services, freinée par la baisse des produits d'exploitation tirés des produits, tandis que la croissance en cumul annuel reflète la hausse des produits tirés des services et des produits d'exploitation tirés des produits. La hausse des produits tirés des services est attribuable principalement à l'augmentation des produits tirés des services sans fil et des services de données filaires, atténuée en partie par l'érosion continue des produits tirés des services voix filaires.

Les **produits d'exploitation tirés des services du secteur Bell SCT** ont augmenté de 2,0 % au cours du trimestre et au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de 2022.

• Les **produits tirés des services sans fil** ont augmenté de 3,9 % au T3 2023 et de 4,5 % au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- l'accroissement continu de la clientèle d'abonnés utilisant des téléphones mobiles et des appareils connectés;
- l'effet des augmentations des tarifs;
- la hausse des produits tirés des services d'itinérance en raison de l'augmentation des voyages à l'étranger.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'incidence défavorable des pressions concurrentielles sur les prix;
 - la diminution des frais de dépassement de données attribuable à l'adoption plus généralisée par les abonnés de forfaits mensuels offrant une limite plus élevée d'utilisation des données, notamment les forfaits de données illimitées.
- Les **produits tirés des services de données filaires** ont augmenté de 2,3 % et de 2,4 %, respectivement, au T3 2023 et au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- l'acquisition de Distributel en décembre 2022 et de FX Innovation en juin 2023 et d'autres acquisitions de petite envergure effectuées au cours de l'exercice;
- l'augmentation de la clientèle d'abonnés des services Internet et de télé IP de détail, conjuguée à l'effet des majorations tarifaires des services résidentiels;
- l'augmentation des ventes de contrats de maintenance et d'abonnements à des logiciels à la clientèle d'affaires.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle et sur les forfaits de services résidentiels;
 - la baisse continue de notre clientèle d'abonnés du service de télé par satellite.
- Les **produits tirés des services voix filaires** ont diminué de 3,0 % au T3 2023 et de 4,5 % au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :
- l'érosion continue des SAR résidentiels de détail, conjuguée aux baisses des services voix d'affaires, découlant de la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'effet des augmentations des tarifs des services résidentiels;
- l'acquisition de Distributel en décembre 2022 et d'autres acquisitions de petite envergure effectuées au cours de l'exercice.

La baisse des produits tirés des services voix en cumul annuel a également subi l'incidence défavorable de la diminution des ventes de gros de minutes de conversations interurbaines internationales.

Les **produits d'exploitation tirés des produits du secteur Bell SCT** ont diminué de 3,9 % au T3 2023 par rapport au T3 2022. À l'inverse, au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 12,3 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

- Les **produits d'exploitation tirés des produits des services sans fil** ont diminué de 2,9 % au T3 2023 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la baisse des volumes de ventes, du calendrier des ventes aux grandes entreprises clientes et de la baisse des ventes de produits électroniques grand public dans les magasins La Source (Bell) Électronique Inc. (La Source), facteurs compensés en partie par la proportion plus importante de ventes de téléphones mobiles haut de gamme et la rigueur accrue de la tarification des combinés. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les produits d'exploitation tirés des produits des services sans fil ont augmenté de 7,1 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, car la proportion plus importante de ventes de téléphones mobiles haut de gamme et la rigueur de la tarification des combinés a plus que compensé la baisse des volumes de ventes et des ventes de produits électroniques grand public dans les magasins La Source.
- Les **produits d'exploitation tirés des produits des services sur fil** ont diminué de 8,6 % au T3 2023 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison du calendrier des ventes d'appareils mobiles et de services de réseaux de radio mobile terrestre aux grandes entreprises clientes dans le secteur public. À l'inverse, au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 40,3 % d'un exercice à l'autre, en raison de la solidité des ventes aux grandes entreprises clientes au cours du premier semestre de l'exercice, ce qui s'explique principalement par l'atténuation de l'incidence d'un exercice à l'autre des difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale.

Coûts d'exploitation et BAIIA ajusté

	T3 2023	T3 2022	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022	Variation (\$)	% de variation
Coûts d'exploitation	(2 997)	(2 995)	(2)	(0,1)%	(8 881)	(8 506)	(375)	(4,4)%
BAIIA ajusté	2 464	2 406	58	2,4 %	7 301	7 146	155	2,2 %
Marge du BAIIA ajusté	45,1 %	44,5 %		0,6 pt	45,1 %	45,7 %		(0,6) pt

Les **coûts d'exploitation du secteur Bell SCT** sont demeurés essentiellement stables au T3 2023, en hausse de 0,1 % par rapport à la période correspondante de 2022, en raison de ce qui suit :

- la hausse des coûts découlant de l'acquisition de Distributel en décembre 2022 et de FX Innovation en juin 2023 et d'autres acquisitions de petite envergure effectuées au cours de l'exercice;
- l'augmentation des coûts liée à la croissance des produits des activités ordinaires tirés des services de maintenance et des abonnements à des logiciels.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- la diminution d'un exercice à l'autre du coût des produits vendus attribuable à la baisse des produits d'exploitation tirés des produits;
- l'incidence favorable des diverses initiatives de réduction des coûts et des autres gains d'efficacité opérationnelle;
- la hausse des charges engagées au T3 2022 relativement aux réparations découlant des dommages causés par les tempêtes, surtout ceux liés à l'ouragan Fiona;
- les économies liées aux régimes de retraite, découlant d'une baisse de la charge au titre des prestations définies attribuable à une hausse d'un exercice à l'autre du taux d'actualisation.

Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les coûts d'exploitation ont augmenté de 4,4 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, car la hausse d'un exercice à l'autre du coût des produits vendus liée à l'augmentation des produits d'exploitation tirés des produits au premier semestre de l'exercice et la hausse des coûts liés à la programmation télé et au contenu ont plus que contrebalancé les autres facteurs susmentionnés.

Le **BAIIA ajusté de Bell SCT** a augmenté de 2,4 % au T3 2023, par rapport au T3 2022, en raison de la hausse des produits d'exploitation. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, le BAIIA ajusté a augmenté de 2,2 % d'un exercice à l'autre, en raison de la hausse des produits d'exploitation, en partie contrebalancée par la hausse des coûts d'exploitation. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 45,1 % pour le T3 2023, en hausse de 0,6 point par rapport au T3 2022, en raison de la proportion moindre des ventes de produits générant de faibles marges du total de nos produits des activités ordinaires et de l'effet des produits tirés des services. À l'inverse, au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, la marge du BAIIA ajusté s'est établie à 45,1 %, en baisse de 0,6 point par rapport à la période correspondante de 2022, en raison de la proportion plus élevée des ventes de produits générant de faibles marges du total de nos produits des activités ordinaires et de l'augmentation des coûts d'exploitation, atténuées en partie par l'effet des produits tirés des services.

Données opérationnelles de Bell SCT

Services sans fil

	T3 2023	T3 2022	Variation	% de variation	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022	Variation	% de variation
Téléphones mobiles								
RMU combiné (\$/mois)	60,28	60,39	(0,11)	(0,2)%	59,21	59,07	0,14	0,2 %
Activations brutes d'abonnés	603 770	583 700	20 070	3,4 %	1 512 245	1 348 878	163 367	12,1 %
Services postpayés	423 364	391 165	32 199	8,2 %	1 043 719	888 478	155 241	17,5 %
Services prépayés	180 406	192 535	(12 129)	(6,3)%	468 526	460 400	8 126	1,8 %
Activations nettes d'abonnés	166 930	224 343	(57 413)	(25,6)%	319 104	367 280	(48 176)	(13,1)%
Services postpayés	142 886	167 798	(24 912)	(14,8)%	297 457	285 225	12 232	4,3 %
Services prépayés	24 044	56 545	(32 501)	(57,5)%	21 647	82 055	(60 408)	(73,6)%
Taux de désabonnement combiné (%) (moyen par mois)	1,45 %	1,24 %		(0,21) pt	1,34 %	1,15 %		(0,19) pt
Services postpayés	1,10 %	0,90 %		(0,20) pt	0,98 %	0,82 %		(0,16) pt
Services prépayés	5,10 %	4,58 %		(0,52) pt	5,02 %	4,53 %		(0,49) pt
Abonnés ⁽¹⁾	10 194 961	9 826 465	368 496	3,8 %	10 194 961	9 826 465	368 496	3,8 %
Services postpayés ⁽¹⁾	9 294 115	8 915 270	378 845	4,2 %	9 294 115	8 915 270	378 845	4,2 %
Services prépayés	900 846	911 195	(10 349)	(1,1)%	900 846	911 195	(10 349)	(1,1)%
Appareils mobiles connectés								
Activations nettes d'abonnés	64 282	49 044	15 238	31,1 %	214 561	97 577	116 984	n.s.
Abonnés ⁽¹⁾	2 653 802	2 347 371	306 431	13,1 %	2 653 802	2 347 371	306 431	13,1 %

n.s. : non significatif

(1) Au T1 2023, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles et des appareils mobiles connectés afin d'en retirer 73 229 et 12 577 anciens abonnés des services d'affaires, respectivement, qui ne génèrent pas de produits.

Au T3 2023, le **RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles** s'est chiffré à 60,28 \$, fléchissant de 0,2 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de ce qui suit :

- l'incidence défavorable des pressions concurrentielles sur les prix;
- la diminution des frais de dépassement de données attribuable à l'adoption plus généralisée par les abonnés de forfaits mensuels offrant une limite plus élevée d'utilisation des données, notamment les forfaits de données illimitées.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- l'effet des augmentations des tarifs;
- la hausse des produits tirés des services d'itinérance en raison de l'augmentation des voyages à l'étranger.

Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, le RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles s'est établi à 59,21 \$, en hausse de 0,2 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, car les hausses de taux et l'augmentation des produits tirés des services d'itinérance ont plus que compensé les pressions concurrentielles sur les prix et la baisse des frais de dépassement de données.

Les **activations brutes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles** ont augmenté de 3,4 % au T3 2023 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du nombre d'activations brutes d'abonnés des services postpayés, en partie contrebalancée par la diminution du nombre d'activations brutes d'abonnés des services prépayés. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les activations brutes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles ont augmenté de 12,1 % d'un exercice à l'autre, en raison de l'augmentation du nombre d'activations brutes d'abonnés des services postpayés et prépayés.

- Les **activations brutes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles** ont augmenté de 8,2 % au T3 2023 et de 17,5 % en cumul annuel, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la croissance du marché principalement attribuable à la hausse de l'immigration, de l'essor continu de la 5G et de l'offre à succès de forfaits de services.
- Les **activations brutes d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles** ont diminué de 6,3 % au T3 2023, par rapport au T3 2022, en raison de la performance solide au T3 2022 et d'offres promotionnelles plus alléchantes dans le marché sur les marques économiques postpayées au cours du trimestre. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les activations brutes d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles ont augmenté de 1,8 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation de l'immigration et des voyages au Canada, partiellement contrebalancées par les offres promotionnelles plus alléchantes dans le marché sur les marques économiques postpayées.

Les **activations nettes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles** ont diminué de 25,6 % au T3 2023 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la diminution du nombre d'activations nettes d'abonnés des services postpayés et prépayés. Les activations nettes d'abonnés utilisant des téléphones mobiles ont diminué de 13,1 % en cumul annuel, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la diminution du nombre d'activations nettes d'abonnés des services prépayés, en partie compensée par l'augmentation du nombre d'activations nettes d'abonnés des services postpayés.

- Les **activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles** ont diminué de 14,8 % au T3 2023 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du nombre de désactivations d'abonnés, en partie contrebalancées par l'augmentation du nombre d'activations brutes et la hausse de la migration depuis les services prépayés. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles ont augmenté de 4,3 % d'un exercice à l'autre, en raison de l'augmentation du nombre d'activations brutes et de la hausse de la migration depuis les services prépayés, en partie contrebalancée par l'augmentation des désactivations d'abonnés.

- Les **activations nettes d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles** ont diminué de 57,5 % au T3 2023 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation du nombre de désactivations d'abonnés, de la diminution du nombre d'activations brutes et de la hausse de la migration vers les services postpayés. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les activations nettes d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles ont diminué de 73,6 % d'un exercice à l'autre, en raison de l'augmentation du nombre de désactivations d'abonnés et de la hausse de la migration vers les services postpayés, en partie contrebalancées par l'augmentation du nombre d'activations brutes.

Le **taux de désabonnement combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles** de 1,45 % au T3 2023 et de 1,34 % en cumul annuel a augmenté de 0,21 point et de 0,19 point, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

- Le **taux de désabonnement des abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles** de 1,10 % pour le trimestre et de 0,98 % pour la période des neuf premiers mois de l'exercice a augmenté de 0,20 point et de 0,16 point, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la hausse du nombre de désactivations d'abonnés découlant de l'augmentation globale du niveau d'activité sur le marché et de l'offre accrue de tarifs promotionnels sur le marché.
- Le **taux de désabonnement des abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles** de 5,10 % pour le trimestre et de 5,02 % en cumul annuel a augmenté de 0,52 point et de 0,49 point, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2022, en raison de la hausse du nombre de désactivations d'abonnés découlant de l'augmentation globale du niveau d'activité sur le marché et d'offres promotionnelles plus alléchantes dans le marché sur les marques économiques postpayées.

Les **abonnés utilisant des téléphones mobiles** au 30 septembre 2023 totalisaient 10 194 961, en hausse de 3,8 % par rapport à 9 826 465 abonnés enregistrés à la fin du T3 2022. De ce nombre, on compte 9 294 115 abonnés des services postpayés, soit une hausse de 4,2 %, comparativement à 8 915 270 abonnés à la fin du T3 2022, et 900 846 abonnés des services prépayés, soit une baisse de 1,1 %, comparativement à 911 195 abonnés à la fin du T3 2022.

Les **activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés** ont augmenté de 15 238 au T3 2023 et de 116 984 en cumul annuel, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la hausse des activations nettes d'Internet des objets (IdO) des entreprises, de la hausse du nombre d'abonnements pour voiture connectée et de la baisse des pertes nettes liées aux appareils de données, principalement en raison de la baisse des désactivations des tablettes.

Les **abonnés utilisant des appareils mobiles connectés** au 30 septembre 2023 totalisaient 2 653 802, en hausse de 13,1 %, par rapport à 2 347 371 abonnés enregistrés à la fin du T3 2022.

Services de données filaires

Services Internet haute vitesse de détail

	T3 2023	T3 2022	Variation	% de variation	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022	Variation	% de variation
Activations nettes d'abonnés des services de détail	79 327	89 652	(10 325)	(11,5)%	131 535	138 296	(6 761)	(4,9)%
Abonnés des services de détail ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾	4 417 838	4 067 039	350 799	8,6 %	4 417 838	4 067 039	350 799	8,6 %

(1) Au T2 2023, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail a augmenté de 35 080 abonnés à la suite d'acquisitions de petite envergure.

(2) Au T1 2023, à la suite d'un examen du compte de nos abonnés, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail a été réduite de 7 347 abonnés.

(3) Au T4 2022, à la suite de l'acquisition de Distributel, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail a augmenté de 128 065 abonnés.

Les **activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse de détail** ont diminué de 11,5 % au T3 2023 et de 4,9 % pour la période des neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2022, en raison de la performance particulièrement solide au T3 2022 et de l'augmentation des désactivations dans la zone de couverture de notre réseau autre que le réseau de fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) en raison des offres accrocheuses des concurrents. Ce facteur a été partiellement compensé par la croissance continue des activations brutes dans la zone de couverture de notre réseau FTTP, l'accroissement des offres promotionnelles dont des offres de forfaits de services, le succès de notre stratégie multimarques et l'apport provenant de l'acquisition de Distributel et d'autres acquisitions de petite envergure effectuées au cours de l'exercice.

Les **abonnés des services Internet haute vitesse de détail** au 30 septembre 2023 totalisaient 4 417 838, en hausse de 8,6 % par rapport à 4 067 039 abonnés à la fin du T3 2022.

Services de télé de détail

	T3 2023	T3 2022	Variation	% de variation	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022	Variation	% de variation
Activations (pertes) nettes d'abonnés des services de détail	4 222	10 853	(6 631)	(61,1)%	(24 131)	(9 035)	(15 096)	n.s.
Services de télé IP	35 976	38 093	(2 117)	(5,6)%	58 381	54 191	4 190	7,7 %
Service de télé par satellite	(31 754)	(27 240)	(4 514)	(16,6)%	(82 512)	(63 226)	(19 286)	(30,5)%
Total des abonnés des services de détail ⁽¹⁾⁽²⁾	2 727 610	2 735 000	(7 390)	(0,3)%	2 727 610	2 735 000	(7 390)	(0,3)%
Services de télé IP ⁽¹⁾⁽²⁾	2 046 805	1 945 657	101 148	5,2 %	2 046 805	1 945 657	101 148	5,2 %
Service de télé par satellite	680 805	789 343	(108 538)	(13,8)%	680 805	789 343	(108 538)	(13,8)%

n.s. : non significatif

(1) Au T2 2023, notre clientèle d'abonnés des services de télé IP de détail a augmenté de 243 abonnés à la suite d'acquisitions de petite envergure.

(2) Au T4 2022, à la suite de l'acquisition de Distributel, notre clientèle d'abonnés des services de télé IP de détail a augmenté de 2 315 abonnés.

Les **activations nettes d'abonnés des services de télé IP de détail** ont diminué de 5,6 % au T3 2023, par rapport au T3 2022, en raison de la hausse des désactivations, principalement en ce qui concerne notre service de diffusion en continu sur les applications, imputable à l'augmentation du nombre de clients dont les offres promotionnelles ont pris fin, de l'intensité accrue de la concurrence et de la substitution plus importante en faveur des services de télé par contournement. Ce facteur a été partiellement compensé par la hausse des activations attribuable à l'utilisation accrue des services Internet et au succès de notre stratégie multimarques. À l'inverse, au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les activations nettes d'abonnés des services de télé IP de détail ont augmenté de 7,7 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, car l'augmentation des activations a plus que compensé la hausse des désactivations.

Les **pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail** ont augmenté de 16,6 % au T3 2023 et de 30,5 % pour la période des neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de 2022, en raison des offres accrocheuses des concurrents dans la câblodistribution, particulièrement dans les zones rurales, et de la substitution plus importante en faveur des services de télé par contournement.

Le **nombre total d'activations nettes d'abonnés des services de télé de détail** (services télé IP et télé par satellite réunis) a diminué de 61,1 % au T3 2023, par rapport au T3 2022, en raison de l'augmentation des pertes nettes du service de télé par satellite et de la diminution des activations nettes d'abonnés des services de télé IP. Au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les pertes nettes d'abonnés des services de télé de détail ont augmenté de 15 096 d'un exercice à l'autre, en raison de l'augmentation des pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite, contrebalancée en partie par l'augmentation des activations nettes d'abonnés des services de télé IP.

Les **abonnés des services de télé IP de détail** totalisaient 2 046 805 au 30 septembre 2023, en hausse de 5,2 % comparativement à 1 945 657 à la fin du T3 2022.

Les **abonnés du service de télé par satellite de détail** totalisaient 680 805 au 30 septembre 2023, en baisse de 13,8 % comparativement à 789 343 à la fin du T3 2022.

Le **nombre total d'abonnés des services de télé de détail** (télé IP et télé par satellite réunies) s'établissait à 2 727 610 au 30 septembre 2023, en baisse de 7 390 par rapport à 2 735 000 à la fin du T3 2022.

Services voix filaires

	T3 2023	T3 2022	Variation	% de variation	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022	Variation	% de variation
Pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail	(41 776)	(42 853)	1 077	2,5 %	(138 265)	(137 910)	(355)	(0,3)%
SAR résidentiels de détail ⁽¹⁾⁽²⁾	2 059 964	2 164 151	(104 187)	(4,8)%	2 059 964	2 164 151	(104 187)	(4,8)%

(1) Au T2 2023, notre clientèle d'abonnés des SAR résidentiels de détail a augmenté de 7 458 abonnés, à la suite d'acquisitions de petite envergure.

(2) Au T4 2022, à la suite de l'acquisition de Distributel, notre clientèle d'abonnés des SAR résidentiels de détail a augmenté de 64 498 abonnés.

Les **pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail** se sont améliorées de 2,5 % au T3 2023 par rapport au T3 2022, en raison de la hausse des activations, ce qui reflète le succès de nos forfaits de services, contrebalancée en partie par l'incidence défavorable de la substitution continue en faveur des technologies sans fil et Internet. À l'inverse, au cours de la période des neuf premiers mois de l'exercice, les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels de détail ont augmenté de 0,3 % par rapport à la période correspondante de 2022, en raison de la hausse des désactivations d'un exercice à l'autre, principalement imputable à la baisse des désactivations au T1 2022 en raison de la pandémie de COVID-19, qui a plus que contrebalancé l'augmentation des activations brutes d'un exercice à l'autre.

Les **abonnés des SAR résidentiels de détail** se sont chiffrés à 2 059 964 au 30 septembre 2023, soit une baisse de 4,8 % par rapport à 2 164 151 à la fin du T3 2022. Cette baisse représente une amélioration par rapport au taux d'érosion de 7,5 % enregistré au T3 2022, qui découle principalement de l'incidence de l'acquisition de Distributel au T4 2022 et d'autres acquisitions de plus petite envergure effectuées au cours de l'exercice.

Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2022 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2023 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes, les hypothèses mentionnées dans l'analyse du secteur d'activité Bell Média présentée à la section 3.2, *Bell Média*, du présent rapport de gestion, les hypothèses relatives à l'économie et au marché, les autres hypothèses mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion, ainsi que les hypothèses mentionnées à la rubrique *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* au début du présent rapport de gestion.

- Le maintien de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles dans le sans-fil pour les exploitants nationaux et une croissance de notre clientèle des services prépayés.
- L'accroissement de l'intensité de la concurrence et des activités promotionnelles dans toutes les régions et tous les segments de marché.
- La poursuite de l'expansion et du déploiement des réseaux sans fil 5G et 5G+, en offrant une couverture et une qualité concurrentielles.
- La poursuite de la diversification de notre stratégie de distribution, en mettant l'accent sur l'accroissement des transactions directes avec le consommateur et en ligne.
- Le ralentissement de la croissance du RMU combiné des abonnés utilisant des téléphones mobiles découlant de la hausse des abonnements aux services 5G et de la hausse des produits tirés des services d'itinérance attribuable à l'assouplissement des restrictions en matière de voyages imposées en raison de la pandémie de COVID-19, en partie contrebalancées par la diminution des produits tirés des frais de dépassement de données imputable notamment à la poursuite de l'adoption de plans de services de données illimitées.
- L'adoption accélérée par la clientèle d'affaires de solutions évoluées 5G, 5G+ et d'IdO.
- L'accroissement de la disponibilité des combinés sans fil et la stabilité des prix des appareils et des marges connexes.
- La poursuite du déploiement du réseau de fibre permettant la connexion directe d'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises dans la zone de couverture des services sur fil.
- Une croissance continue du nombre d'abonnés des services Internet et de télé IP de détail.
- L'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet.
- La poursuite des lancements d'offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil locaux, facteur atténué par la croissance de notre part de marché en ce qui a trait aux forfaits de services résidentiels concurrentiels.
- La migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes sur IP.
- Les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros.
- Le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler la clientèle d'affaires.
- La mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement.
- L'adoption accrue par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé.
- La consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau d'investissements constant.
- La réalisation d'économies de coûts du fait de l'efficacité opérationnelle découlant de l'expansion de la zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, des changements liés aux comportements des consommateurs, de l'innovation au chapitre des produits, de l'adoption du numérique, de l'amélioration des produits et des services, de l'augmentation des fonctions libre-service, de nouveaux investissements dans les centres d'appels et le numérique, d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle, de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, et de la réduction des taux contractuels des fournisseurs.
- L'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités liées aux communications et aux services technologiques.

3.2 Bell Média

Principaux faits récents touchant nos activités

Lancement de la solution Télévision adressable

Le 12 septembre 2023, Bell Média a lancé le service Télévision adressable, une innovation qui offre des publicités personnalisées aux auditoires télévisuels, sur son contenu linéaire et vidéo sur demande (VSD) de qualité supérieure sur CTV, CTV2 et Noovo, ainsi qu'une sélection de chaînes spécialisées en anglais et en français. Le service Télévision adressable rejoint les téléspectateurs par l'intermédiaire de l'application Bell Télé Fibe sur les plateformes de téléviseur connecté, mobiles et Web, et devrait être lancé sur les décodeurs de prochaine génération plus tard cette année. Le service Télévision adressable offre une expérience publicitaire personnalisée à certains foyers ou appareils, en fonction de données démographiques et comportementales sur la vidéo sur demande, les diffusions en direct et le contenu linéaire, et fait de Bell Média le premier radiodiffuseur canadien à offrir la technologie sur les chaînes linéaires par l'intermédiaire d'un distributeur canadien de radiodiffusion. La solution Télévision adressable de Bell Média tire parti des données internes de premier ordre de Bell, pour cibler précisément l'auditoire visé d'un annonceur.

Lancement du service Audio adressable

Le 12 octobre 2023, Bell Média a lancé le service Audio adressable, un nouveau format novateur qui insère dynamiquement des publicités audio numériques dans la programmation linéaire en direct, ainsi que dans le contenu sur demande sur iHeartRadio.ca et sur l'application iHeartRadio Canada. Le service Audio adressable, offert par l'intermédiaire de Bell DSP et d'un représentant des ventes de Bell Média, permet aux marques de cibler les auditeurs grâce à la diffusion en continu AM/FM, aux pistes sur demande et aux balados. Acheminé par les données internes de premier ordre de Bell, le service Audio adressable permet aux marques de personnaliser l'expérience de l'auditeur et d'obtenir des taux de conversion plus élevés.

Contrats de licence et de distribution avec FOX Entertainment Global et Neshama Entertainment

Le 27 octobre 2023, Bell Média et FOX Entertainment Global ont conclu de nouveaux contrats de licence et de distribution en vue de soutenir la production de séries canadiennes originales destinées à toutes les plateformes de Bell Média, y compris CTV et Crave, de même qu'à Fox aux États-Unis. FOX Entertainment Global sera responsable de la distribution mondiale. La conclusion de ces contrats souligne la vigueur et le succès des séries canadiennes originales à l'échelle nationale et mondiale et renforce l'importance soutenue que Bell Média accorde à la création de contenu canadien original. L'entente englobe des émissions scénarisées de comédie et dramatiques, des émissions de compétition non scénarisées et des séries documentaires de langue anglaise. Les projets initiaux seront produits au Canada par Neshama Entertainment, une société de production canadienne primée située à Toronto.

Fin des activités de Vrak

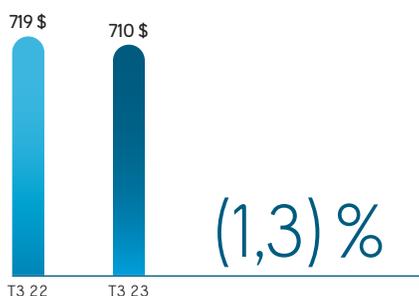
Le 1^{er} octobre 2023, Bell Média a mis fin aux activités de la chaîne de télé spécialisée Vrak après 23 ans sur les ondes. La fin des activités de Vrak suit la décision de Vidéotron de ne plus proposer la chaîne Vrak à ses abonnés. L'industrie canadienne des médias est confrontée à d'importants défis dus à un environnement d'exploitation en constante évolution. Le cadre réglementaire auquel doivent se conformer les télédiffuseurs comme Bell Média est obsolète et ne prend pas en compte les défis actuels. Par conséquent, Bell Média réévalue l'éventail de la programmation offerte à sa clientèle dans le cadre de ses efforts continus visant à harmoniser son offre à leurs potentiels de revenus.

Analyse de la performance financière

Faits saillants de la performance au T3 2023

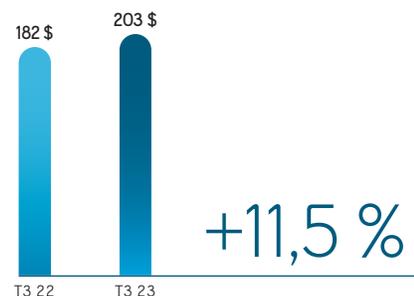
Bell Média

Produits des activités ordinaires
(en millions de dollars)



Bell Média

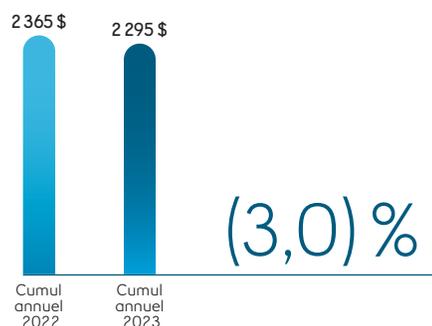
BAIIA ajusté
(en millions de dollars)



Bell Média

Produits des activités ordinaires

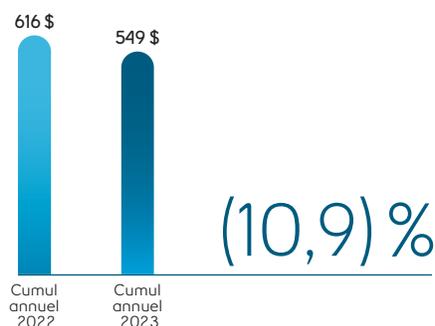
(en millions de dollars)



Bell Média

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)



Résultats de Bell Média

Produits des activités ordinaires

	T3 2023	T3 2022	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022	Variation (\$)	% de variation
Produits externes	626	631	(5)	(0,8)%	2 039	2 105	(66)	(3,1)%
Produits intersectoriels	84	88	(4)	(4,5)%	256	260	(4)	(1,5)%
Produits d'exploitation tirés de Bell Média	710	719	(9)	(1,3)%	2 295	2 365	(70)	(3,0)%

Les **produits d'exploitation de Bell Média** ont diminué de 1,3 % au T3 2023 et de 3,0 % pour la période des neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la diminution des produits tirés de la publicité, compensée en partie par la croissance des produits tirés des frais d'abonnement. Les produits d'exploitation tiennent compte de la croissance des produits liés au contenu numérique⁽¹⁾ de 26 % au T3 2023 et de 16 % pour la période des neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, facteur ayant atténué la baisse d'un exercice à l'autre de l'ensemble des produits d'exploitation.

- Les **produits tirés de la publicité** ont diminué de 5,2 % au T3 2023 et de 6,4 % en cumul annuel, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la diminution de la demande des annonceurs compte tenu de la diminution des dépenses en publicité qui a une incidence défavorable sur les produits dans l'ensemble de nos services de télé, de radio et de plateformes d'affichage extérieur. En outre, les produits tirés de la publicité de la télé ont également subi l'incidence défavorable des grèves des membres la Writers Guild of America (WGA) et de la Screen Actors Guild and the American Federation of Television and Radio Artists (SAG-AFTRA), facteur ayant affecté le début de la saison d'automne. La diminution des produits tirés de la publicité a été partiellement compensée par la hausse des produits tirés de la publicité de la télé numérique, principalement attribuable à l'augmentation des réservations provenant de l'outil de gestion stratégique des audiences (SAM) de Bell Média, un outil de vente dans les médias, et par l'incidence favorable au T3 2023 de la diffusion de la Coupe du Monde féminine de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) sur les chaînes de télé spécialisée dans les sports.
- Les **produits tirés des frais d'abonnement** ont augmenté de 2,9 % au T3 2023 et de 0,6 % en cumul annuel par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison de la croissance continue du nombre d'abonnés aux services de diffusion directement aux consommateurs Crave et aux services de diffusion en continu de sports. La hausse des produits tirés des frais d'abonnement en cumul annuel a été freinée par l'avantage à l'exercice précédent d'un ajustement rétroactif lié à un contrat conclu avec un fournisseur de services de télé canadien.

Coûts d'exploitation et BAIIA ajusté

	T3 2023	T3 2022	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022	Variation (\$)	% de variation
Coûts d'exploitation	(507)	(537)	30	5,6 %	(1 746)	(1 749)	3	0,2 %
BAIIA ajusté	203	182	21	11,5 %	549	616	(67)	(10,9)%
Marge du BAIIA ajusté	28,6 %	25,3 %		3,3 pts	23,9 %	26,0 %		(2,1) pts

Les **coûts d'exploitation de Bell Média** ont diminué de 5,6 % au T3 2023 et de 0,2 % pour la période des neuf premiers mois de l'exercice, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, en raison des facteurs suivants :

- la baisse des coûts liés au contenu et à la programmation découlant en partie des grèves de la WGA et de la SAG-AFTRA, partiellement compensée par les hausses contractuelles continues liées aux coûts du contenu;
- les initiatives de restructuration entreprises au T2 2023, par suite du contexte économique et du cadre réglementaire défavorables pour les diffuseurs;
- l'élimination des droits de licence de la partie II du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Le **BAIIA ajusté de Bell Média** a augmenté de 11,5 % au T3 2023, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la diminution des coûts d'exploitation, partiellement contrebalancée par la baisse des produits d'exploitation. Le BAIIA ajusté en cumul annuel a diminué de 10,9 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des produits d'exploitation.

(1) Les produits liés au contenu numérique comprennent les produits tirés de la publicité sur les plateformes numériques, dont les sites Web, les applications mobiles, les applications sur les téléviseurs connectés et les actifs et plateformes numériques d'affichage extérieur, ainsi que de la publicité sur les plateformes d'achat numériques de Bell, de même que les produits tirés des frais d'abonnement des services directement aux consommateurs et des services de vidéo sur demande.

Mise à jour des perspectives pour 2023

En date du rapport de gestion annuel 2022 de BCE, nous prévoyions générer une croissance positive des produits tirés de Bell Média en 2023. Nous nous attendons maintenant à ce que les produits de Bell Média en 2023 subissent l'incidence défavorable de l'incertitude économique, notamment les craintes d'une éventuelle récession, et du ralentissement actuel du marché publicitaire canadien, qui reflète les tendances du marché publicitaire mondial, ainsi que l'interruption de travail des membres la WGA, qui s'est terminée le 9 octobre 2023, et de la SAG-AFTRA, qui est toujours en cours. Une amélioration est attendue à moyen terme, quoiqu'il soit toujours difficile de prévoir avec précision le moment et le rythme de la reprise.

Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2022 de BCE, mises à jour ou complétées dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2023 de BCE, dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023 de BCE et dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes, les hypothèses mentionnées dans l'analyse du secteur d'activité Bell SCT présentée à la section 3.1, *Bell SCT*, du présent rapport de gestion, les hypothèses relatives à l'économie et au marché, les autres hypothèses mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion, ainsi que les hypothèses mentionnées à la rubrique *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* au début du présent rapport de gestion.

- Des produits liés au contenu numérique totaux qui devraient refléter la mise à profit continue de notre outil de SAM télévisuelles et des plateformes d'achats DSP, ainsi que la croissance du nombre d'abonnés aux services de diffusion directement aux consommateurs qui devrait contribuer à la mise en œuvre de notre stratégie des médias numériques d'abord.
- La croissance continue des coûts du contenu média pour obtenir de la programmation de qualité.
- Le soutien continu à l'adoption des produits de Crave grâce à une offre élargie de contenus, à l'amélioration de l'expérience client et à une distribution rehaussée.
- La poursuite des investissements dans la programmation originale de Noovo pour mieux servir notre clientèle francophone en leur offrant un vaste éventail de contenu sur leurs plateformes préférées.
- La mise à profit de données de première main pour améliorer le ciblage, la prestation de services publicitaires et l'attribution.
- La capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié.
- L'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes.
- L'absence d'incidence défavorable significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications ou de l'application de la réglementation sur nos activités dans notre secteur des médias.

4 Gestion financière et des capitaux

La présente rubrique vous indique comment nous gérons notre encaisse et nos sources de financement afin de déployer notre stratégie et de produire des résultats financiers. Elle présente une analyse de notre situation financière, de nos flux de trésorerie et de notre liquidité sur une base consolidée.

4.1 Dette nette ⁽¹⁾

	30 septembre 2023	31 décembre 2022	Variation (\$)	% de variation
Dette à long terme	29 532	27 783	1 749	6,3 %
Dette à court terme	5 171	4 137	1 034	25,0 %
50 % des actions privilégiées ⁽²⁾	1 871	1 935	(64)	(3,3)%
Trésorerie	(569)	(99)	(470)	n.s.
Équivalents de trésorerie	(50)	(50)	–	–
Dette nette	35 955	33 706	2 249	6,7 %

n.s. non significatif

(1) La dette nette est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 8.1, Mesures financières non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

(2) Une proportion de 50 % des actions privilégiées en circulation représentant 3 742 millions \$ et 3 870 millions \$ au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022, respectivement, sont classées en tant que dettes afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

L'augmentation de 1 034 millions \$ de la dette à court terme et l'augmentation de 1 749 millions \$ de la dette à long terme s'expliquent par :

- l'émission par Bell Canada des débetures MTN, série M-58, d'un montant en capital total de 1 050 millions \$;
- l'émission par Bell Canada des débetures MTN, série M-59, d'un montant en capital total de 450 millions \$;
- l'émission par Bell Canada des débetures MTN, série M-60, d'un montant en capital total de 600 millions \$;
- l'émission par Bell Canada des débetures MTN, série M-61, d'un montant en capital total de 400 millions \$;
- l'émission par Bell Canada des billets, série US-8, d'un montant en capital total de 850 millions \$ US (1 138 millions \$ CA);
- l'augmentation nette de 229 millions \$ attribuable à la hausse des obligations locatives et d'autres dettes.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- le remboursement à l'échéance des débetures MTN, série M-29, d'un montant en capital total de 600 millions \$;
- la diminution des effets à payer (déduction faite des émissions) de 484 millions \$.

L'augmentation de la trésorerie de 470 millions \$ découle principalement :

- des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 5 573 millions \$;
- de l'émission de titres d'emprunt à long terme de 3 864 millions \$;
- d'un montant de 209 millions \$ découlant des cessions d'entreprises.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- des dépenses d'investissement de 3 552 millions \$;
- des dividendes de 2 604 millions \$ payés sur les actions ordinaires de BCE;
- le remboursement de titres d'emprunt à long terme de 1 565 millions \$;
- la diminution des effets à payer (déduction faite des émissions) de 484 millions \$;
- un montant de 220 millions \$ pour les acquisitions d'entreprises;
- un montant de 179 millions \$ payé pour l'achat sur le marché libre d'actions ordinaires de BCE en vue du règlement de paiements fondés sur des actions;
- un montant de 159 millions \$ payé pour l'achat de licences d'utilisation de spectre;
- le rachat d'un passif financier de 149 millions \$;
- des dividendes de 136 millions \$ payés sur les actions privilégiées de BCE;
- un montant de 90 millions \$ payé pour le rachat d'actions privilégiées de BCE.

4.2 Données liées aux actions en circulation

Actions ordinaires en circulation	Nombre d'actions
En circulation au 1 ^{er} janvier 2023	911 982 866
Actions émises en vertu du régime d'actions différées	562
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions des employés	306 139
Actions non réclamées ⁽¹⁾	(15 303)
En circulation au 30 septembre 2023	912 274 264

(1) Représente les actions non réclamées à la suite de l'expiration du droit des anciens actionnaires de Manitoba Telecom Services Inc. (MTS) de recevoir des actions ordinaires de BCE dans le cadre de l'acquisition de MTS.

Options sur actions en cours	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
En cours au 1 ^{er} janvier 2023	7 802 108	61
Exercées ⁽¹⁾	(306 139)	60
Frappées de déchéance ou expirées	(11 408)	63
En cours et exerçables au 30 septembre 2023	7 484 561	61

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par action était de 63 \$ pour les options exercées au cours de la période neuf mois close le 30 septembre 2023.

4.3 Flux de trésorerie

	T3 2023	T3 2022	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022	Variation (\$)	% de variation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 961	1 996	(35)	(1,8)%	5 573	6 309	(736)	(11,7)%
Dépenses d'investissement	(1 159)	(1 317)	158	12,0 %	(3 552)	(3 495)	(57)	(1,6)%
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(35)	(27)	(8)	(29,6)%	(136)	(94)	(42)	(44,7)%
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(13)	(11)	(2)	(18,2)%	(35)	(36)	1	2,8 %
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	–	1	(1)	(100,0)%	5	7	(2)	(28,6)%
Flux de trésorerie disponibles	754	642	112	17,4 %	1 855	2 691	(836)	(31,1)%
Acquisitions d'entreprises	1	(3)	4	n.s.	(220)	(142)	(78)	(54,9)%
Cessions d'entreprises	1	(1)	2	n.s.	209	53	156	n.s.
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	–	(1)	1	100,0 %	(5)	(7)	2	28,6 %
Licences d'utilisation du spectre	(3)	(3)	–	–	(159)	(3)	(156)	n.s.
Autres activités d'investissement	(16)	(8)	(8)	(100,0)%	(1)	9	(10)	n.s.
(Diminution) augmentation des effets à payer	(300)	(34)	(266)	n.s.	(484)	622	(1 106)	n.s.
Augmentation des créances titrisées	–	700	(700)	(100,0)%	–	700	(700)	(100,0)%
Émission de titres d'emprunt à long terme	1 161	–	1 161	n.s.	3 864	945	2 919	n.s.
Remboursement de titres d'emprunt à long terme	(920)	(270)	(650)	n.s.	(1 565)	(1 773)	208	11,7 %
Rachat d'un passif financier	–	–	–	–	(149)	–	(149)	n.s.
Émission d'actions ordinaires	–	1	(1)	(100,0)%	18	169	(151)	(89,3)%
Achat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions	(44)	(49)	5	10,2 %	(179)	(206)	27	13,1 %
Rachat d'actions privilégiées	(27)	–	(27)	n.s.	(90)	(115)	25	21,7 %
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires	(883)	(839)	(44)	(5,2)%	(2 604)	(2 473)	(131)	(5,3)%
Autres activités de financement	(5)	2	(7)	n.s.	(20)	(26)	6	23,1 %
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	119	(13)	132	n.s.	470	294	176	59,9 %
(Diminution) augmentation nette des équivalents de trésorerie	(400)	150	(550)	n.s.	–	150	(150)	(100,0)%

n.s. : non significatif

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du troisième trimestre de 2023 ont diminué de 35 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait principalement de la réduction des fonds provenant du fonds de roulement qui découle en partie du calendrier des paiements des fournisseurs et de l'augmentation des intérêts payés, facteurs en partie compensés par l'augmentation du BAIIA ajusté.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au cours des neuf premiers mois de 2023 ont diminué de 736 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait principalement de la réduction des fonds provenant du fonds de roulement qui découle du calendrier des paiements des fournisseurs, de l'augmentation des intérêts payés et de la hausse de l'impôt sur le résultat payé, facteurs en partie compensés par la diminution des cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et la hausse du BAIIA ajusté.

Les flux de trésorerie disponibles au troisième trimestre ont augmenté de 112 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait de la baisse des dépenses d'investissement, partiellement contrebalancée par la diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, compte non tenu des coûts liés aux acquisitions et autres payés.

Les flux de trésorerie disponibles au cours des neuf premiers mois de 2023 ont diminué de 836 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait de la diminution des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, compte non tenu des coûts liés aux acquisitions et autres payés, et de l'augmentation des dépenses d'investissement.

Dépenses d'investissement

	T3 2023	T3 2022	Variation (\$)	% de variation	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022	Variation (\$)	% de variation
Bell SCT	1 123	1 286	163	12,7 %	3 446	3 412	(34)	(1,0)%
<i>Intensité du capital⁽¹⁾</i>	20,6 %	23,8 %		3,2 pts	21,3 %	21,8 %		0,5 pt
Bell Média	36	31	(5)	(16,1)%	106	83	(23)	(27,7)%
<i>Intensité du capital</i>	5,1 %	4,3 %		(0,8) pt	4,6 %	3,5 %		(1,1) pt
BCE	1 159	1 317	158	12,0 %	3 552	3 495	(57)	(1,6)%
<i>Intensité du capital</i>	19,1 %	21,9 %		2,8 pts	19,5 %	19,7 %		0,2 pt

(1) L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.

Les **dépenses d'investissement de BCE** se sont établies à 1 159 millions \$ au T3 2023, en baisse de 12,0 %, ou 158 millions \$, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, alors que les dépenses d'investissement se sont chiffrées à 3 552 millions \$ au cours des neuf premiers mois de l'exercice, en hausse de 1,6 %, ou 57 millions \$, d'un exercice à l'autre. Ces montants correspondent à un ratio d'intensité du capital de 19,1 % au T3 2023 et de 19,5 % en cumul annuel, une baisse de 2,8 points et de 0,2 point, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les variations des dépenses d'investissement d'un exercice à l'autre reflètent les facteurs suivants :

- la diminution des dépenses d'investissement dans le secteur Bell SCT de 163 millions \$ au T3 2023 découlant d'une baisse prévue en raison de l'accélération des investissements dans le réseau en 2022. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice, les dépenses d'investissement ont augmenté de 34 millions \$, en raison du calendrier des dépenses d'investissement. Nous avons continué de concentrer nos investissements sur la poursuite de l'expansion de notre réseau FTTP;
- l'augmentation des dépenses d'investissement de Bell Média, qui se sont élevées à 5 millions \$ au T3 2023 et à 23 millions \$ en cumul annuel, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, principalement attribuable aux investissements visant à soutenir la croissance des services numériques. L'augmentation d'un exercice à l'autre pour les neuf premiers mois de l'exercice reflète également la hausse des dépenses liées à l'expansion de studios.

Acquisitions d'entreprises

Le 1^{er} juin 2023, Bell a acquis FX Innovation, un fournisseur situé à Montréal offrant à la clientèle d'affaires des services professionnels et gérés axés sur l'infonuagique et des solutions d'automatisation des flux de travaux, pour une contrepartie en trésorerie de 157 millions \$, de laquelle un montant de 12 millions \$ est payable dans un délai de deux ans, et une contrepartie en trésorerie supplémentaire estimative de 6 millions \$ conditionnelle à la réalisation de certains objectifs de performance. La contrepartie éventuelle devrait être réglée d'ici 2027 et le montant maximal à payer est de 7 millions \$. L'acquisition de FX Innovation vise à positionner Bell en tant que chef de file en matière de services technologiques auprès de nos entreprises clientes. Les résultats de FX Innovation sont inclus dans notre secteur Bell SCT.

En février 2022, Bell a acquis EBOX et d'autres sociétés liées qui fournissent des services Internet, de téléphonie et de télé aux consommateurs et aux entreprises du Québec et de certaines régions de l'Ontario pour une contrepartie en trésorerie de 153 millions \$ (139 millions \$, déduction faite de la trésorerie acquise).

Cessions d'entreprises

Le 3 mai 2023, nous avons conclu la vente, annoncée précédemment, de notre participation de 63 % dans certains studios de production qui faisaient partie de notre secteur Bell Média, pour un produit net en trésorerie de 211 millions \$.

Le 1^{er} mars 2022, nous avons conclu la vente de Createch, notre filiale entièrement détenue, pour un produit en trésorerie de 54 millions \$.

Licences d'utilisation du spectre

Le 19 mai 2023, après avoir reçu l'approbation d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE), Bell Mobilité Inc. a obtenu le droit d'utiliser, par subordination, certaines licences d'utilisation du spectre de la bande de 3 500 mégahertz de Xplore Inc. au Québec pour un montant de 145 millions \$.

Instruments d'emprunt

2023

Au troisième trimestre de 2023, nous avons émis des titres d'emprunt, déduction faite des remboursements, notamment :

- l'émission de titres d'emprunt à long terme de 1 161 millions \$ comportant l'émission de débentures MTN, série M-60, d'un montant en capital total de 600 millions \$, l'émission de débentures MTN, série M-61, d'un montant en capital total de 400 millions \$ et l'émission d'autres dettes de 162 millions \$, partiellement contrebalancées par les escomptes de 1 million \$ sur nos émissions de titres d'emprunt.

Ce facteur a été partiellement contrebalancé par :

- le remboursement des débentures MTN, série M-29, d'un montant de 600 millions \$;
- le remboursement de titres d'emprunt à long terme de 320 millions \$ comprenant des paiements nets au titre des obligations locatives et d'autres dettes;
- le remboursement de 300 millions \$ (déduction faite des émissions) d'effets à payer.

Au cours des neuf premiers mois de 2023, nous avons émis des titres d'emprunt, déduction faite des remboursements, notamment :

- l'émission de titres d'emprunt à long terme de 3 864 millions \$ comportant l'émission de débentures MTN, série M-58, d'un montant en capital total de 1 050 millions \$, l'émission de débentures MTN, série M-59, d'un montant en capital total de 450 millions \$, l'émission de débentures MTN, série M-60, d'un montant en capital total de 600 millions \$, l'émission de débentures MTN, série M-61, d'un montant en capital total de 400 millions \$, l'émission de billets, série US-8, d'un montant en capital total de 850 millions \$ US (1 138 millions \$ CA), et l'émission d'autres dettes de 232 millions \$, partiellement contrebalancées par les escomptes de 6 millions \$ sur nos émissions de titres d'emprunt.

Ce facteur a été partiellement contrebalancé par :

- le remboursement de titres d'emprunt à long terme de 965 millions \$ comprenant des paiements nets au titre des obligations locatives et d'autres dettes;
- le remboursement des débentures MTN, série M-29, d'un montant de 600 millions \$;
- le remboursement de 484 millions \$ (déduction faite des émissions) d'effets à payer.

2022

Au troisième trimestre de 2022, nous avons émis des titres d'emprunt, déduction faite des émissions, notamment :

- l'augmentation de 700 millions \$ des créances titrisées.

Ce facteur a été partiellement contrebalancé par :

- le remboursement de titres d'emprunt à long terme de 270 millions \$ comprenant des paiements nets au titre des obligations locatives et d'autres dettes;
- le remboursement de 34 millions \$ (déduction faite des émissions) d'effets à payer.

Au cours des neuf premiers mois de 2022, nous avons émis des titres d'emprunt, déduction faite des remboursements, notamment :

- l'émission de titres d'emprunt à long terme de 945 millions \$ comportant l'émission de billets, série US-7, d'un montant en capital total de 750 millions \$ US (954 millions \$ CA), en partie contrebalancée par l'escompte de 9 millions \$ sur notre émission de titres d'emprunt;
- l'augmentation de 700 millions \$ des créances titrisées;
- l'émission (déduction faite des remboursements) d'effets à payer de 622 millions \$.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- le remboursement de titres d'emprunt à long terme de 1 773 millions \$ notamment le remboursement anticipé des débentures MTN, série M-26, d'un montant en capital total de 1 milliard \$ CA et les paiements nets de 773 millions \$ au titre des obligations locatives et d'autres dettes.

Consolidation dans les résultats de BCE de la participation dans MLSE (rachat d'un passif financier)

En janvier 2023, BCE a racheté la participation de 9 % détenue par le Fonds de fiducie unitaire BCE (Fonds Unitaire), un fonds de fiducie qui détient des placements dans une caisse de retraite et qui remplit les obligations au titre des prestations de retraite des participants au régime de retraite collectif de BCE, dans Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) pour une contrepartie en trésorerie de 149 millions \$, découlant de l'obligation de BCE de racheter la participation du Fonds Unitaire dans MLSE à ce prix.

Émission d'actions ordinaires

L'émission d'actions ordinaires au troisième trimestre et en cumul annuel en 2023 a diminué de 1 million \$ et de 151 millions \$, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2022, principalement en raison du nombre moindre d'options sur actions exercées.

Rachat d'actions privilégiées

2023

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, BCE a racheté et annulé 1 574 700 et 5 135 650 actions privilégiées de premier rang d'un capital déclaré de 39 millions \$ et de 128 millions \$ pour un coût total de 27 millions \$ et de 90 millions \$, respectivement. Les tranches restantes de 12 millions \$ et de 38 millions \$ ont été inscrites au surplus d'apport pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, respectivement.

Après la clôture du trimestre, BCE a racheté et annulé 1 010 586 actions privilégiées de premier rang d'un capital déclaré de 26 millions \$ pour un coût total de 16 millions \$. La tranche restante de 10 millions \$ a été inscrite au surplus d'apport.

2022

Au T1 2022, BCE a racheté ses 4 600 000 actions privilégiées rachetables de premier rang à dividende cumulatif de série AO émises et en circulation pour un coût total de 115 millions \$.

Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires

Au troisième trimestre de 2023, les dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires ont augmenté de 44 millions \$ par rapport au T3 2022, en raison d'un dividende plus élevé payé au T3 2023, soit 0,9675 \$ par action ordinaire comparativement à 0,9200 \$ par action ordinaire au T3 2022.

Au cours des neuf premiers mois de 2023, les dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires ont augmenté de 131 millions \$ par rapport à 2022, en raison d'un dividende plus élevé payé au cours des neuf premiers mois de 2023, soit 2,855 \$ par action ordinaire, comparativement à 2,715 \$ par action ordinaire à la période correspondante de l'exercice précédent.

4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, nous avons comptabilisé une augmentation au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, dans les autres éléments de bénéfice global de 217 millions \$, attribuables à la hausse du taux d'actualisation réel de 5,7 % au 30 septembre 2023, alors qu'il était de 5,0 % au 30 juin 2023, et à une diminution de l'effet de la limite de l'actif, facteurs en partie contrebalancés par la perte sur les actifs des régimes.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, nous avons comptabilisé une diminution au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et une perte, avant impôt, dans les autres éléments de bénéfice global de 144 millions \$, attribuables à la perte sur les actifs des régimes, en partie contrebalancées par la hausse du taux d'actualisation réel de 5,7 % au 30 septembre 2023, alors qu'il était de 5,3 % au 31 décembre 2022, et à la diminution de l'effet de la limite de l'actif.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, nous avons comptabilisé une diminution au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et une perte, avant impôt, dans les autres éléments de bénéfice global de 563 millions \$, attribuables à la baisse du taux d'actualisation réel de 5,1 % au 30 septembre 2022, alors qu'il était de 5,3 % au 30 juin 2022, au rendement moins élevé que prévu des actifs des régimes et aux pertes liées à l'expérience, en partie contrebalancées par la diminution de l'effet de la limite de l'actif.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022, nous avons comptabilisé une augmentation au titre de nos régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et un profit, avant impôt, dans les autres éléments de bénéfice global de 670 millions \$, attribuables à la hausse du taux d'actualisation réel de 5,1 % au 30 septembre 2022, alors qu'il était de 3,2 % au 31 décembre 2021, facteurs en partie contrebalancés par la perte sur les actifs des régimes, l'augmentation de l'effet de la limite de l'actif et les pertes liées à l'expérience.

4.5 Gestion des risques financiers

Juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états consolidés de la situation financière.

	Classement	Méthode d'établissement de la juste valeur	30 septembre 2023		31 décembre 2022	
			Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Titres d'emprunt et autres dettes	Dettes à court terme et dettes à long terme	Prix de marché des titres d'emprunt	28 180	25 142	25 061	23 026

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière.

	Classement	Valeur comptable de l'actif (du passif)	Juste valeur		
			Prix de marché d'actifs identiques enregistrés dans des marchés actifs (niveau 1)	Données observables sur le marché (niveau 2) ⁽¹⁾	Données d'entrée non observables sur le marché (niveau 3) ⁽²⁾
30 septembre 2023					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées ⁽³⁾	Autres actifs non courants	227	8	–	219
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(205)	–	(205)	–
Autres	Autres actifs et passifs non courants	121	–	197	(76)
31 décembre 2022					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées ⁽³⁾	Autres actifs non courants	215	9	–	206
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	72	–	72	–
Passif financier lié à MLSE ⁽⁴⁾	Dettes fournisseurs et autres passifs	(149)	–	–	(149)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	108	–	184	(76)

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, les courbes des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/bénéfice. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Les profits et pertes latents sont comptabilisés au poste Autres éléments de bénéfice global (perte globale) dans les états du résultat global et sont reclassés hors du poste Cumul des autres éléments de perte globale dans le poste Déficit dans les états de la situation financière lorsqu'ils sont réalisés.

(4) Représentait l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans MLSE à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu. En janvier 2023, BCE a racheté la participation détenue par le Fonds Unitaire, un fonds de fiducie qui détient des placements dans une caisse de retraite et qui remplit les obligations au titre des prestations de retraite des participants au régime de retraite collectif de BCE, dans MLSE pour une contrepartie en trésorerie de 149 millions \$.

Risque de marché

Risque de change

Au T3 2023, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 120 millions \$ US (162 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change lié au dollar américain relatif à l'encours des prêts dans le cadre de notre entente de prêts commerciaux non engagés venant à échéance en 2025. La juste valeur de ces swaps de devises au 30 septembre 2023 était de néant.

Au T2 2023, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 850 millions \$ US (1 138 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change lié au dollar américain auquel nous exposent nos billets de série US-8 venant à échéance en 2033. La juste valeur de ces swaps de devises et de taux d'intérêt au 30 septembre 2023 correspondait à un actif net de 18 millions \$, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Autres actifs non courants* et *Dettes fournisseurs et autres passifs* dans les états de la situation financière.

L'incidence d'une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit de 11 millions \$ (perte de 63 millions \$) comptabilisé(e) dans le bénéfice net au 30 septembre 2023 et un profit (une perte) de 104 millions \$ comptabilisé(e) au poste *Autres éléments de bénéfice global (perte globale)* au 30 septembre 2023, toutes les autres variables restant constantes.

L'incidence d'une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au peso philippin serait un profit (une perte) de 6 millions \$ comptabilisé(e) au poste *Autres éléments de bénéfice global (perte globale)* au 30 septembre 2023, toutes les autres variables restant constantes.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options en cours au 30 septembre 2023.

Type de couverture	Monnaie d'achat	Montant à recevoir	Monnaie de vente	Montant à payer	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie ⁽¹⁾	\$ US	1 192	\$ CA	1 608	2023	Emprunts
Flux de trésorerie	\$ US	270	\$ CA	367	2023	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	232	\$ CA	288	2023	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	PHP	778	\$ CA	18	2023	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	824	\$ CA	1 046	2024	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	PHP	2 885	\$ CA	69	2024	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	88	\$ CA	115	2025	Acquisitions prévues
Économique	\$ US	39	\$ CA	49	2023	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ CA	56	\$ US	39	2023	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ US	84	\$ CA	109	2023	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	60	\$ CA	80	2023	Acquisitions prévues
Économique	\$ US	130	\$ CA	171	2024	Acquisitions prévues
Économique – options ⁽²⁾	\$ US	120	\$ CA	153	2024	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	244	\$ CA	327	2024	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ CA	225	\$ US	156	2024	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ US	519	\$ CA	675	2024	Acquisitions prévues
Économique – options ⁽²⁾	\$ US	60	\$ CA	78	2025	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	540	\$ CA	694	2025	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ US	360	\$ CA	461	2025	Acquisitions prévues

(1) Contrats à terme visant à couvrir les emprunts garantis par des créances dans le cadre de notre programme de titrisation.

(2) Options sur devises assorties d'une provision pour effet de levier et d'une limite au profit.

Risque de taux d'intérêt

En 2023, nous avons vendu des swaptions de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 125 millions \$ venant à échéance au T4 2023, pour un montant de 1 million \$, afin de couvrir économiquement la juste valeur de nos débetures MTN, série M-57. La juste valeur de ces swaptions au 30 septembre 2023 correspond à un passif de 4 millions \$, comptabilisé au poste *Dettes fournisseurs et autres passifs* dans les états de la situation financière. Une perte de 3 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 au titre de ces swaptions de taux d'intérêt est comptabilisée au poste *Autres charges* dans les états du résultat net.

En 2023, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 250 millions \$, afin de couvrir la juste valeur de nos débetures MTN, série M-57, venant à échéance en 2032. La juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt au 30 septembre 2023 correspond à un passif de 11 millions \$, comptabilisé aux postes *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière.

Au T3 2023, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt différés d'un montant notionnel de 400 millions \$, afin de couvrir la juste valeur de nos débetures MTN, série M-61, venant à échéance en 2053. La juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt au 30 septembre 2023 correspond à un passif de 16 millions \$, comptabilisé au poste *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière.

Au T3 2023, nous avons conclu un swap de taux d'intérêt décroissant d'un montant notionnel initial de 197 millions \$ afin de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux autres dettes venant à échéance en 2028. La juste valeur du swap de taux d'intérêt décroissant au 30 septembre 2023 correspondait à un actif net de 1 million \$, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière.

Au T2 2023, nous avons vendu des swaptions de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 375 millions \$, pour un montant de 3 millions \$, afin de couvrir économiquement la juste valeur de nos débetures MTN, série M-52. Ces swaptions ont été exercés au T2 2023, ce qui a donné lieu à une perte de 1 million \$ comptabilisée au poste *Autres charges* dans les états du résultat net. Les swaps de taux d'intérêt qui en découlent d'un montant notionnel de 375 millions \$ couvrent la juste valeur de nos débetures MTN, série M-52, venant à échéance en 2030. La juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt au 30 septembre 2023 correspond à un passif de 20 millions \$, comptabilisé aux postes *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière.

Au T1 2023, nous avons vendu des swaptions de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 250 millions \$, pour un montant de 2 millions \$, afin de couvrir économiquement la juste valeur de nos débetures MTN, série M-53, venant à échéance en 2027. Au T1 2023, nous avons également vendu des swaptions de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 425 millions \$, pour un montant de 2 millions \$, afin de couvrir économiquement l'exposition aux taux d'intérêt variables liée à nos débetures MTN, série M-53. Ces swaptions sont venus à échéance sans avoir été exercés au T2 2023. Un profit de néant et de 4 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, respectivement, au titre de ces swaptions de taux d'intérêt est comptabilisé au poste *Autres charges* dans les états du résultat net.

En 2022, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 500 millions \$, afin de couvrir la juste valeur de nos débetures MTN, série M-53, venant à échéance en 2027. La juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022 correspond à un passif de 30 millions \$ et de 14 millions \$, respectivement, comptabilisé aux postes *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière.

En 2022, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt variables venant à échéance en 2023 d'un montant notionnel de 638 millions \$ CA afin de couvrir économiquement le risque de taux d'intérêt de base lié aux émissions futures de titres d'emprunt. En 2023, la date d'échéance d'une tranche représentant un montant de 445 millions \$ de ces swaps de devises et de taux d'intérêt variables a été prorogée à 2024, ce qui a entraîné une hausse de leur montant notionnel qui s'élevait à 644 millions \$ au 30 septembre 2023. La juste valeur de ces swaps au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022 correspondait à un passif de 20 millions \$ et de 33 millions \$, respectivement, comptabilisé aux postes *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière. Un profit de 7 millions \$ et un profit de 13 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, respectivement, au titre de ces swaps de taux d'intérêt variables sont comptabilisés au poste *Autres charges* dans les états du résultat net.

Nous avons recours à des options sur taux d'intérêt à effet de levier à titre de couverture économique des taux de dividende rajustés sur nos actions privilégiées d'un montant de 582 millions \$ assorties de différentes dates de rajustement en 2021 pour les périodes se terminant en 2026. La juste valeur de ces options sur taux d'intérêt achetées à effet de levier au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022 correspondait à un montant de néant et à un passif de 1 million \$, respectivement, comptabilisés aux postes *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière. Un profit de néant et de 1 million \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, respectivement, au titre de ces options sur taux d'intérêt à effet de levier est comptabilisé au poste *Autres charges* dans les états du résultat net.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt serait une perte de 30 millions \$ (un profit de 27 millions \$) comptabilisé(e) dans le bénéfice net au 30 septembre 2023, toutes les autres variables restant constantes.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 0,1 % des swaps de devises et de taux d'intérêt variables serait un profit (une perte) de 10 millions \$ comptabilisé(e) dans le bénéfice net au 30 septembre 2023, toutes les autres variables restant constantes.

Risques liés aux fluctuations du cours de l'action

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres. La juste valeur des contrats à terme sur actions au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022 correspondait à un passif net de 167 millions \$ et de 48 millions \$, respectivement, comptabilisés aux postes *Autres actifs courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs*, *Autres actifs non courants* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière. Une perte de 128 millions \$ et de 109 millions \$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, respectivement, au titre de ces contrats à terme sur actions est comptabilisée au poste *Autres charges* dans les états du résultat net.

Une augmentation (diminution) de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE aurait donné lieu à un profit (une perte) de 28 millions \$ comptabilisé(e) dans le bénéfice net au 30 septembre 2023, toutes les autres variables restant constante.

4.6 Notations

Les principales notations de BCE et de Bell Canada demeurent inchangées par rapport à celles décrites dans le rapport de gestion annuel 2022 de BCE.

4.7 Liquidité

Cette section comprend des déclarations prospectives, notamment en ce qui concerne la prévision selon laquelle nos liquidités disponibles, nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation estimatifs de 2023 et un financement provenant des marchés financiers nous permettront de répondre à nos besoins de liquidités en 2023. Veuillez consulter la rubrique *Mise en garde concernant les déclarations prospectives* au début du présent rapport de gestion.

Liquidités disponibles

Les liquidités disponibles⁽¹⁾ totalisaient 4,5 milliards \$ au 30 septembre 2023, dont 569 millions \$ sous forme de trésorerie et 50 millions \$ sous forme d'équivalents de trésorerie, un montant de 700 millions \$ disponible en vertu de notre programme de créances titrisées et un montant de 3,137 milliards \$ disponible en vertu des facilités de crédit renouvelable et de la facilité de crédit liée à l'expansion engagées de 3,5 milliards \$ (étant donné le papier commercial en cours d'un montant de 363 millions \$).

Nous prévoyons que nos liquidités disponibles, nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation estimatifs de 2023 et un financement provenant des marchés financiers nous permettront de répondre à nos besoins de liquidités en 2023 pour couvrir les dépenses d'investissement, la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, le paiement des dividendes, le règlement des obligations contractuelles, les titres d'emprunt venant à échéance, les besoins au titre des activités en cours ainsi que d'autres besoins de liquidités.

Nous surveillons constamment nos activités, les marchés financiers et l'économie canadienne dans le but de conserver des liquidités adéquates.

Programme de titrisation

Au T3 2023, Bell Canada a modifié son programme de titrisation de 2,3 milliards \$ pour y ajouter une tarification liée au développement durable. La modification introduit un coût de financement qui varie en fonction de la performance de Bell par rapport à certaines cibles de rendement en matière de développement durable.

(1) Les liquidités disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 8.1, Mesures financières non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour un complément d'information sur cette mesure.

Facilités de crédit

Au T3 2023, Bell Mobilité Inc. a conclu une entente de prêts commerciaux non engagés de 600 millions \$ US afin de financer certaines obligations d'achat. Les demandes de prêts peuvent être soumises jusqu'au 30 avril 2024 et chaque prêt a une durée allant jusqu'à 24 mois. Au 30 septembre 2023, un montant de 120 millions \$ US (162 millions \$ CA) avait été prélevé aux termes de cette entente de prêts. L'entente de prêts est couverte contre les fluctuations des taux de change.

4.8 Litiges

Faits nouveaux concernant les procédures judiciaires

Le texte qui suit constitue une mise à jour concernant les procédures judiciaires décrites à la rubrique 8, *Litiges*, de la notice annuelle de 2022 de BCE, telles qu'elles sont mises à jour dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023 de BCE.

Action collective à l'égard des pratiques de marketing local

Le 4 juillet 2023, la Cour supérieure du Québec a autorisé l'action collective pour laquelle une demande d'autorisation d'exercer une action collective a été déposée le 24 novembre 2021. Le 7 août 2023, Bell Canada a déposé une requête visant à obtenir l'autorisation d'interjeter appel de certaines parties de cette décision. Le 22 septembre 2023, la Cour d'appel du Québec a rejeté la requête de Bell Canada visant à obtenir l'autorisation d'interjeter appel.

5 Information financière trimestrielle

Les états financiers du T3 2023 de BCE ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 1^{er} novembre 2023.

Le tableau suivant, qui a également été préparé conformément aux normes IFRS, présente les principales données financières consolidées de BCE des huit derniers trimestres clos.

	2023			2022				2021
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Produits d'exploitation								
Tirés des services	5 281	5 303	5 222	5 353	5 193	5 233	5 177	5 243
Tirés des produits	799	763	832	1 086	831	628	673	966
Total des produits d'exploitation	6 080	6 066	6 054	6 439	6 024	5 861	5 850	6 209
BAlIA ajusté	2 667	2 645	2 538	2 437	2 588	2 590	2 584	2 430
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(10)	(100)	(49)	(19)	(22)	(40)	(13)	(63)
Amortissement des immobilisations corporelles	(937)	(936)	(918)	(922)	(914)	(933)	(891)	(925)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(295)	(296)	(283)	(270)	(267)	(266)	(260)	(251)
Bénéfice net	707	397	788	567	771	654	934	658
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	640	329	725	528	715	596	877	625
BPA – de base et dilué	0,70	0,37	0,79	0,58	0,78	0,66	0,96	0,69
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	912,3	912,2	912,1	912,0	911,9	911,9	910,1	908,8

6 Cadre réglementaire

Le texte qui suit est une mise à jour concernant les initiatives et les procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2022 de BCE à la section 3.3, *Principaux risques d'entreprise* et à la rubrique 8, *Cadre réglementaire*, telles qu'elles sont mises à jour dans le rapport de gestion du premier trimestre de 2023 de BCE et dans le rapport de gestion du deuxième trimestre de 2023 de BCE.

Loi sur les télécommunications

Examen des services sans fil mobiles

Au T3 2023, nous avons commencé à offrir un service d'accès pour les exploitants de réseaux mobiles virtuels (ERMV) sur le réseau de Bell Mobilité Inc. (Bell Mobilité) dans certaines régions et nous prévoyons que l'utilisation du service sur notre réseau par notre clientèle de gros continuera de croître dans l'avenir.

Le 13 juillet 2023, le CRTC a accepté une demande de Québec Média inc. (Québecor) d'initier l'arbitrage de l'offre finale concernant les tarifs du service d'accès pour les ERMV de Bell Mobilité. À la suite du dépôt des documents par les parties en août, le CRTC a publié une décision le 10 octobre 2023 et a opté pour le tarif proposé par Bell Mobilité.

Le CRTC avait précédemment accepté une demande conjointe pour un arbitrage de l'offre finale de la part de Rogers Communications Canada Inc. (Rogers) et de Québecor. Le 24 juillet 2023, le CRTC a publié sa décision relative à cet arbitrage et a opté pour le tarif proposé par Québecor. Dans la décision, le CRTC a présenté des conclusions et fait des déclarations qui indiquent une tendance continue à réduire l'importance des incitatifs favorisant l'investissement dans les réseaux de télécommunications du Canada. Bien que la décision du CRTC dans le cadre de l'arbitrage de l'offre finale visant Bell Mobilité et Québecor semble nuancer cette approche en soulignant l'importance de procurer un rendement sur l'investissement aux fournisseurs de services de télécommunications dotés d'installations, les décisions réglementaires défavorables, comme celle liée à l'arbitrage de l'offre finale visant Rogers et Québecor, devraient avoir une incidence sur la nature, l'ampleur, l'emplacement visé et le moment de nos futures décisions liées à l'investissement dans les services sans fil et sur fil. Le 23 août 2023, Rogers a demandé l'autorisation d'interjeter appel de la décision relative à l'arbitrage du CRTC devant la Cour d'appel fédérale.

Demande de TekSavvy concernant une préférence induite accordée en ce qui a trait à des tarifs et à des services d'accès haute vitesse de gros

Le 15 septembre 2023, le CRTC a publié une décision qui rejette une demande de TekSavvy qui alléguait que Bell Canada avait accordé une préférence induite et ainsi contrevenu à la *Loi sur les télécommunications*. Plus précisément, le CRTC a conclu qu'il n'y avait aucune préférence induite en ce qui concerne la relation entre Bell Canada et EBOX.

7 Méthodes comptables

Les états financiers du T3 2023 de BCE ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB, selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 1^{er} novembre 2023. Ces états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, des états financiers consolidés de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, à l'exception de ce qui est mentionné ci-après. Les états financiers du T3 2023 de BCE ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Adoption de modifications de normes comptables

Comme il est exigé, nous avons adopté la norme comptable modifiée publiée par l'IASB qui suit en mai 2023.

Norme	Description	Incidence
Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2 – Modifications d'IAS 12, Impôts sur le résultat	Ces modifications exigent que les entités appliquent IAS 12 aux impôts sur le résultat qui découlent d'une loi fiscale adoptée ou quasi adoptée dans le but de mettre en œuvre le modèle de règles du Pilier 2 publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques. Il peut notamment s'agir d'une loi instaurant un impôt complémentaire minimum national qui est admissible selon ces règles (Pilier 2). À titre d'exception aux dispositions d'IAS 12, les entités ne doivent pas comptabiliser les actifs et passifs d'impôt différé rattachés aux impôts sur le résultat découlant des règles du Pilier 2 ni fournir d'informations à leur sujet.	En mai 2023, nous avons adopté les modifications d'IAS 12 de façon rétrospective. Conformément aux exigences, nous avons appliqué la mesure d'exception et n'avons pas comptabilisé d'actif ou de passif d'impôt différé rattaché aux règles du Pilier 2 ni fourni d'information à leur sujet. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur nos états financiers.

Futures modifications de normes comptables

Les modifications des normes comptables publiées par l'IASB qui suivent n'ont pas encore été adoptées par BCE.

Norme	Description	Incidence	Date d'entrée en vigueur
Informations à fournir sur les méthodes comptables – Modifications d'IAS 1, Présentation des états financiers	Ces modifications exigent que les entités présentent les méthodes comptables significatives, telles qu'elles sont définies, plutôt que les principales méthodes comptables.	Nous évaluons actuellement l'incidence de ces modifications sur la présentation de nos méthodes comptables.	S'applique aux exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2023 et toute modification, le cas échéant, sera reflétée dans nos états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

8 Mesures financières non conformes aux PCGR, autres mesures financières et indicateurs de performance clés (IPC)

BCE utilise diverses mesures financières pour évaluer son rendement. Certaines de ces mesures sont calculées conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS ou PCGR), tandis que d'autres n'ont pas de définition normalisée en vertu des PCGR. Nous croyons que nos mesures financières conformes aux PCGR, lues conjointement avec les mesures financières ajustées non conformes aux PCGR et les autres mesures financières, permettent aux lecteurs de mieux comprendre comment la direction évalue le rendement de BCE.

Le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières (le Règlement 52-112) prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux mesures financières suivantes :

- mesures financières non conformes aux PCGR;
- ratios non conformes aux PCGR;
- total des mesures sectorielles;
- mesures de gestion du capital;
- mesures financières supplémentaires.

La présente rubrique fournit une description et un classement des mesures financières définies dans le Règlement 52-112 que nous utilisons pour expliquer nos résultats financiers, et, dans le cas des mesures financières supplémentaires, une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

8.1 Mesures financières non conformes aux PCGR

Une mesure financière non conforme aux PCGR est une mesure financière utilisée pour décrire notre performance financière, notre situation financière ou nos flux de trésorerie passés ou futurs prévus et, en ce qui concerne sa composition, elle exclut un montant compris dans la mesure financière la plus directement comparable présentée dans les états financiers consolidés de base de BCE ou encore inclut un montant non compris dans cette mesure. Nous sommes d'avis que les mesures financières non conformes aux PCGR reflètent nos résultats d'exploitation courants et permettent aux lecteurs de comprendre le point de vue de la direction et l'analyse de notre rendement.

Les mesures financières non conformes aux PCGR que nous utilisons pour expliquer nos résultats et les rapprochements avec les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus directement comparables sont présentés ci-après.

Bénéfice net ajusté

Le terme *bénéfice net ajusté* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette, la perte de valeur d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires est la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du bénéfice net ajusté sur une base consolidée.

	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	640	715	1 694	2 188
Éléments de rapprochement :				
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	10	22	159	75
Pertes nettes liées à la valeur de marché des dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	128	74	109	80
Pertes nettes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises	–	–	377	42
Perte nettes (profits nets) sur placements	1	–	(78)	(53)
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	–	–	1	18
Perte de valeur d'actifs	–	21	34	129
Impôt lié aux éléments de rapprochement ci-dessus	(38)	(31)	(61)	(80)
PNDPC au titre des éléments de rapprochement susmentionnés	–	–	–	4
Bénéfice net ajusté	741	801	2 235	2 403

Charges d'intérêts nettes ajustées

Le terme *charges d'intérêts nettes ajustées* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les charges d'intérêts nettes ajustées comme les charges d'intérêts nettes des 12 derniers mois, comme il est présenté dans nos tableaux consolidés des flux de trésorerie, plus 50 % du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires privilégiés des 12 derniers mois, comme il est présenté dans nos états consolidés du résultat net.

Nous utilisons les charges d'intérêts nettes ajustées à titre de composante du calcul du ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes ajustées, lequel constitue une mesure de gestion du capital. Pour plus de détails sur le ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes ajustées, se reporter à la section 8.4, *Mesures de gestion du capital*. Nous utilisons le ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes ajustées et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer, entre autres choses, la solidité financière de la société.

Les charges d'intérêts nettes représentent la mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable. Le tableau suivant présente un rapprochement des charges d'intérêts nettes et des charges d'intérêts nettes ajustées sur une base consolidée.

	T3 2023	T3 2022
Charges d'intérêts nettes (périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2023 et 2022, respectivement)	1 034	805
Charges d'intérêts nettes (exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, respectivement)	1 124	1 063
Charges d'intérêts nettes (périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2022 et 2021, respectivement)	(805)	(794)
Charges d'intérêts nettes des 12 derniers mois (périodes closes les 30 septembre 2023 et 2022, respectivement)	1 353	1 074
50 % du bénéfice net attribuable aux actionnaires privilégiés (périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2023 et 2022, respectivement)	70	54
50 % du bénéfice net attribuable aux actionnaires privilégiés (exercices clos les 31 décembre 2022 et 2021, respectivement)	76	66
50 % du bénéfice net attribuable aux actionnaires privilégiés (périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2022 et 2021, respectivement)	(54)	(49)
50 % du bénéfice net attribuable aux actionnaires privilégiés des 12 derniers mois (périodes closes les 30 septembre 2023 et 2022, respectivement)	92	71
Charges d'intérêts nettes ajustées pour les périodes de 12 mois closes les 30 septembre 2023 et 2022, respectivement	1 445	1 145

Liquidités disponibles

Le terme *liquidités disponibles* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les liquidités disponibles comme la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les montants disponibles en vertu de notre programme de créances titrisées et de nos facilités de crédit bancaire engagées, à l'exclusion des facilités de crédit qui ne sont disponibles qu'à des fins prédéterminées.

Nous considérons les liquidités disponibles comme un indicateur important de la solidité financière et du rendement de nos activités, car elles présentent les fonds disponibles pour répondre à nos besoins de trésorerie, notamment pour les dépenses d'investissement, la capitalisation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, les versements de dividendes, le paiement des obligations contractuelles, la dette arrivant à échéance, les activités courantes, l'acquisition de licences de spectre et d'autres besoins de trésorerie. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les liquidités disponibles pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est la trésorerie.

Le tableau suivant présente un rapprochement de la trésorerie et des liquidités disponibles sur une base consolidée.

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Trésorerie	569	99
Équivalents de trésorerie	50	50
Montants disponibles en vertu de notre programme de créances titrisées ⁽¹⁾	700	700
Montants disponibles en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées ⁽²⁾	3 137	2 651
Liquidités disponibles	4 456	3 500

(1) Au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022, 700 millions \$ étaient disponibles en vertu de notre programme de créances titrisées, aux termes duquel nous avons emprunté 1 185 millions \$ US (1 603 millions \$ CA) et 1 173 millions \$ US (1 588 millions \$ CA) au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022, respectivement. Les emprunts garantis par des créances sont inclus dans la dette à court terme dans nos états financiers consolidés.

(2) Au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022, respectivement, 3 137 millions \$ et 2 651 millions \$ étaient disponibles en vertu de nos facilités de crédit bancaire engagées, compte tenu des emprunts sous forme de papier commercial de 269 millions \$ US (363 millions \$ CA) et de 627 millions \$ US (849 millions \$ CA) au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022, respectivement. Les emprunts sous forme de papier commercial sont inclus dans la dette à court terme dans nos états financiers consolidés.

Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles excédentaires

Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *flux de trésorerie excédentaires* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles excédentaires comme les flux de trésorerie disponibles, diminués des dividendes payés sur les actions ordinaires.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles excédentaires comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités. Les flux de trésorerie disponibles indiquent le montant de trésorerie disponible pour verser des dividendes sur les actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Les flux de trésorerie disponibles excédentaires indiquent le montant des fonds disponibles pour rembourser la dette et réinvestir dans notre société, après le versement de dividendes sur les actions ordinaires. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles excédentaires pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et le rendement de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable.

Le tableau suivant présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles excédentaires, sur une base consolidée.

	T3 2023	T3 2022	Cumul annuel 2023	Cumul annuel 2022
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 961	1 996	5 573	6 309
Dépenses d'investissement	(1 159)	(1 317)	(3 552)	(3 495)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(35)	(27)	(136)	(94)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(13)	(11)	(35)	(36)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	–	1	5	7
Flux de trésorerie disponibles	754	642	1 855	2 691
Dividendes payés sur actions ordinaires	(883)	(839)	(2 604)	(2 473)
Flux de trésorerie disponibles excédentaires	(129)	(197)	(749)	218

Dettes nettes

Le terme *dette nette* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, comme il est présenté dans les états consolidés de la situation financière de BCE. Nous incluons 50 % des actions privilégiées en circulation dans notre dette nette afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

Nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société, car elle représente le montant de la dette qui n'est pas couvert par la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent la dette nette pour déterminer le levier financier d'une société.

La dette nette est calculée selon plusieurs catégories d'actifs et de passifs figurant dans les états de la situation financière. La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est la dette à long terme. Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette à long terme et de la dette nette sur une base consolidée.

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
Dette à long terme	29 532	27 783
Dette à court terme	5 171	4 137
50 % des actions privilégiées	1 871	1 935
Trésorerie	(569)	(99)
Équivalents de trésorerie	(50)	(50)
Dette nette	35 955	33 706

8.2 Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière présentée sous la forme d'un ratio, d'une fraction, d'un pourcentage ou d'une représentation similaire et dont une ou plusieurs composantes sont des mesures financières non conformes aux PCGR.

BPA ajusté

Le terme *BPA ajusté* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur le bénéfice net ajusté, se reporter à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*.

Nous utilisons le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Ratio de distribution

Le terme *ratio de distribution* n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur les flux de trésorerie disponibles, se reporter à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*.

Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société.

8.3 Total des mesures sectorielles

Un total de mesures sectorielles est une mesure financière qui correspond à un total partiel ou à un total de deux secteurs à présenter ou plus et qui est présentée dans les notes des états financiers consolidés de base de BCE.

BAIIA ajusté

Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE.

La mesure financière conforme aux IFRS la plus directement comparable est le bénéfice net. Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté sur une base consolidée.

	Cumul annuel 2023	T3 2023	T2 2023	T1 2023
Bénéfice net	1 892	707	397	788
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	159	10	100	49
Amortissement des immobilisations corporelles	2 791	937	936	918
Amortissement des immobilisations incorporelles	874	295	296	283
Charges financières				
Charges d'intérêts	1 076	373	359	344
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(81)	(27)	(27)	(27)
Perte de valeur d'actifs	34	–	–	34
Autres charges (produits)	319	129	311	(121)
Impôt sur le résultat	786	243	273	270
BAIIA ajusté	7 850	2 667	2 645	2 538

	T4 2022	Cumul annuel 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021
Bénéfice net	567	2 359	771	654	934	658
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	19	75	22	40	13	63
Amortissement des immobilisations corporelles	922	2 738	914	933	891	925
Amortissement des immobilisations incorporelles	270	793	267	266	260	251
Charges financières						
Charges d'intérêts	319	827	298	269	260	275
(Rendements) intérêts nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(13)	(38)	(13)	(7)	(18)	5
Perte de valeur d'actifs	150	129	21	106	2	30
Autres (produits) charges	(19)	134	130	97	(93)	(26)
Impôt sur le résultat	222	745	178	232	335	249
BAIIA ajusté	2 437	7 762	2 588	2 590	2 584	2 430

8.4 Mesures de gestion du capital

Une mesure de gestion du capital est une mesure financière qui vise à permettre au lecteur d'évaluer nos objectifs, politiques et processus de gestion du capital et qui est présentée dans les états financiers consolidés de BCE.

Le référentiel d'information financière utilisé pour préparer les états financiers exige la présentation d'informations qui aident les lecteurs à évaluer les objectifs, les politiques et les processus de gestion du capital de la société, tels qu'ils sont énoncés dans IAS 1, *Présentation des états financiers des IFRS*. BCE a ses propres méthodes de gestion du capital et des liquidités, et les IFRS ne prescrivent aucune méthode de calcul particulière.

Ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes ajustées

Le ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes ajustées correspond au BAIIA ajusté divisé par les charges d'intérêts nettes ajustées. Aux fins du calcul de notre ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes ajustées, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté de BCE des 12 derniers mois. Les charges d'intérêts nettes ajustées utilisées dans le calcul du ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes ajustées constituent une mesure financière non conforme aux PCGR qui se définit comme les charges d'intérêts nettes des 12 derniers mois, comme il est présenté dans nos tableaux consolidés des flux de trésorerie, plus 50 % du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires privilégiés des 12 derniers mois, comme il est présenté dans nos états consolidés du résultat net. Pour plus de détails sur les charges d'intérêts nettes ajustées, se reporter à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*.

Nous utilisons le ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes ajustées et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer, entre autres choses, la solidité financière de la société.

Ratio de levier financier net

Le ratio de levier financier net correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. La dette nette utilisée dans le calcul du ratio de levier financier net est une mesure financière non conforme aux PCGR. Pour plus de détails sur la dette nette, se reporter à la section 8.1, *Mesures financières non conformes aux PCGR*. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.

8.5 Mesures financières supplémentaires

Une mesure financière supplémentaire est une mesure financière qui n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de BCE et qui est, ou est destinée à être, présentée périodiquement pour représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie passés ou futurs prévus.

Une explication de ces mesures est fournie lorsqu'il en est fait mention pour la première fois dans le présent rapport de gestion si le libellé des mesures financières supplémentaires n'est pas suffisamment descriptif.

8.6 Indicateurs de performance clés

En plus des mesures financières non conformes aux PCGR et des autres mesures financières décrites précédemment, nous utilisons les indicateurs de performance clés qui suivent pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Indicateurs de performance clés	Définition
Marge du BAIIA ajusté	La marge du BAIIA ajusté se définit comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.
RMU	À compter du T1 2023, en raison de l'incidence des changements apportés à l'information sectorielle sur les éliminations intersectorielles, le RMU a été mis à jour et se définit comme les produits externes tirés des services sans fil du secteur Bell SCT (auparavant, les produits d'exploitation tirés des services sans fil) divisés par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois.
Intensité du capital	L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.
Taux de désabonnement	Le taux de désabonnement des abonnés utilisant des téléphones mobiles correspond aux annulations d'abonnement aux services par les abonnés utilisant des téléphones mobiles. Il s'agit d'une mesure de notre capacité à conserver nos abonnés. Le taux de désabonnement des abonnés utilisant des téléphones mobiles correspond au nombre de désactivations au cours d'une période donnée divisé par le nombre moyen d'abonnés utilisant des téléphones mobiles de notre clientèle pour une période visée, et est exprimé en pourcentage par mois.
Unité d'abonnement	<p>Une unité d'abonnement pour téléphones mobiles se compose d'une unité portable génératrice de produits récurrents (p. ex., les téléphones intelligents et les téléphones de base) associée à un forfait actif, qui a accès à nos réseaux sans fil et qui comprend un accès aux services vocaux, de messagerie texte et (ou) de données. Nous présentons les unités d'abonnement pour téléphones mobiles en deux catégories, soit les unités d'abonnement des services postpayés et les unités d'abonnement des services prépayés. Les unités d'abonnement des services prépayés pour téléphones mobiles sont considérées comme étant actives pendant une période de 90 jours après l'expiration du solde prépayé de l'abonné.</p> <p>Une unité d'abonnement pour appareils mobiles connectés se compose d'une unité portable génératrice de produits récurrents (p. ex., les tablettes, la technologie prêt-à-porter, les appareils mobiles connectés à Internet et l'IdO) associée à un forfait actif, qui a accès à nos réseaux sans fil et qui est destinée à une fonctionnalité vocale cellulaire limitée, voire nulle.</p> <p>Une unité d'abonnement des services sur fil se compose d'une unité génératrice de produits active ayant accès à nos services, dont les services Internet, de télé par satellite, de télé IP et (ou) les SAR résidentiels de détail. Un abonné compte parmi notre clientèle d'abonnés une fois que le service a été installé dans ses locaux et qu'il est fonctionnel, et qu'une relation de facturation a été établie.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Les abonnés des services Internet, de télé IP et de télé par satellite de détail ont accès aux services sur une base individuelle et sont représentés principalement par une unité de logement.▪ Les abonnés des SAR résidentiels de détail ont une ligne associée à un compte et sont représentés par un numéro de téléphone unique.

9 Contrôles et procédures

Changements dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 2023, notre contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a subi aucun changement qui a eu, ou qui est susceptible d'avoir, une incidence significative sur lui.

États financiers consolidés

Table des matières

États consolidés du résultat net.....	49
États consolidés du résultat global.....	50
États consolidés de la situation financière.....	51
États consolidés des variations des capitaux propres.....	52
Tableaux consolidés des flux de trésorerie.....	53
Notes annexes.....	54
Note 1 Renseignements sur la société.....	54
Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables.....	54
Note 3 Information sectorielle.....	55
Note 4 Acquisitions et cessions d'entreprises.....	58
Note 5 Coûts d'exploitation.....	60
Note 6 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres.....	60
Note 7 Perte de valeur d'actifs.....	60
Note 8 Autres charges.....	61
Note 9 Impôt sur le résultat.....	61
Note 10 Bénéfice par action.....	62
Note 11 Dette.....	62
Note 12 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.....	62
Note 13 Actifs et passifs financiers.....	63
Note 14 Capital-actions.....	65
Note 15 Paiements fondés sur des actions.....	66

États consolidés du résultat net

Pour les périodes closes les 30 septembre (en millions de dollars canadiens, sauf les montants liés aux actions) (non audité)		Trimestres		Périodes de neuf mois	
		Note	2023	2022	2023
Produits d'exploitation	3	6 080	6 024	18 200	17 735
Coûts d'exploitation	3, 5	(3 413)	(3 436)	(10 350)	(9 973)
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6	(10)	(22)	(159)	(75)
Amortissement des immobilisations corporelles		(937)	(914)	(2 791)	(2 738)
Amortissement des immobilisations incorporelles		(295)	(267)	(874)	(793)
Charges financières					
Charges d'intérêts		(373)	(298)	(1 076)	(827)
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	12	27	13	81	38
Perte de valeur d'actifs	7	–	(21)	(34)	(129)
Autres charges	8	(129)	(130)	(319)	(134)
Impôt sur le résultat	9	(243)	(178)	(786)	(745)
Bénéfice net		707	771	1 892	2 359
Bénéfice net attribuable aux :					
Actionnaires ordinaires		640	715	1 694	2 188
Actionnaires privilégiés		47	39	139	108
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		20	17	59	63
Bénéfice net		707	771	1 892	2 359
Bénéfice net par action ordinaire – de base et dilué	10	0,70	0,78	1,86	2,40
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)		912,3	911,9	912,2	911,3

États consolidés du résultat global

Pour les périodes closes les 30 septembre
(en millions de dollars canadiens) (non audité)

	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2023	2022	2023	2022
Bénéfice net		707	771	1 892	2 359
Autres éléments de bénéfice global (perte globale), après impôt sur le résultat					
Éléments qui seront reclassés par la suite en résultat net					
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de 17 millions \$ et de 115 millions \$ pour les trimestres clos les 30 septembre 2023 et 2022, respectivement, et de 25 millions \$ et de 89 millions \$ pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2023 et 2022, respectivement		(46)	(314)	(68)	(243)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net					
Gains (pertes) actuariels sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, après impôt sur le résultat de (59) millions \$ et de 151 millions \$ pour les trimestres clos les 30 septembre 2023 et 2022, respectivement, et de 39 millions \$ et de (179) millions \$ pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2023 et 2022, respectivement ⁽¹⁾	12	158	(412)	(105)	491
Variation nette de la valeur des placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées, après impôt sur le résultat de néant pour les trimestres clos les 30 septembre 2023 et 2022, et de (3) millions \$ et de (14) millions \$ pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2023 et 2022, respectivement		(1)	2	15	(2)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de (6) millions \$ et de (21) millions \$ pour les trimestres clos les 30 septembre 2023 et 2022, respectivement, et de néant et de (25) millions \$ pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2023 et 2022, respectivement		16	56	(1)	67
Autres éléments de bénéfice global (perte globale)		127	(668)	(159)	313
Total du bénéfice global		834	103	1 733	2 672
Total du bénéfice global attribuable aux :					
Actionnaires ordinaires		765	41	1 536	2 494
Actionnaires privilégiés		47	39	139	108
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		22	23	58	70
Total du bénéfice global		834	103	1 733	2 672

(1) Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 30 septembre 2023 était de 5,7 %, comparativement à 5,0 % au 30 juin 2023 et à 5,3 % au 31 décembre 2022. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 30 septembre 2022 était de 5,1 %, comparativement à 5,3 % au 30 juin 2022 et à 3,2 % au 31 décembre 2021.

États consolidés de la situation financière

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Note	30 septembre 2023	31 décembre 2022
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie		569	99
Équivalents de trésorerie		50	50
Créances clients et autres débiteurs		3 838	4 138
Stocks		636	656
Actifs sur contrats		404	436
Coûts des contrats		590	540
Charges payées d'avance		338	244
Autres actifs courants		312	324
Total des actifs courants		6 737	6 487
Actifs non courants			
Actifs sur contrats		251	288
Coûts des contrats		732	603
Immobilisations corporelles		30 158	29 256
Immobilisations incorporelles		16 491	16 183
Actifs d'impôt différé		114	84
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	8	326	608
Actifs au titre des avantages postérieurs à l'emploi	12	3 299	3 559
Autres actifs non courants		1 241	1 355
Goodwill	4	11 023	10 906
Total des actifs non courants		63 635	62 842
Total de l'actif		70 372	69 329
PASSIF			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres passifs		4 354	5 221
Passifs sur contrats		798	857
Intérêts à payer		258	281
Dividendes à payer		910	867
Passifs d'impôt exigible		279	106
Dettes à court terme	11	5 171	4 137
Total des passifs courants		11 770	11 469
Passifs non courants			
Passifs sur contrats		271	228
Dettes à long terme	11	29 532	27 783
Passifs d'impôt différé		4 954	4 953
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	12	1 225	1 311
Autres passifs non courants		1 313	1 070
Total des passifs non courants		37 295	35 345
Total du passif		49 065	46 814
CAPITAUX PROPRES			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE			
Actions privilégiées	14	3 742	3 870
Actions ordinaires		20 859	20 840
Surplus d'apport	14	1 230	1 172
Cumul des autres éléments de perte globale		(145)	(55)
Déficit		(4 716)	(3 649)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE		20 970	22 178
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	4	337	337
Total des capitaux propres		21 307	22 515
Total du passif et des capitaux propres		70 372	69 329

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour la période close le 30 septembre 2023 (en millions de dollars canadiens) (non audité)	Note	Attribuables aux actionnaires de BCE					Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres	
		Actions privilégiées	Actions ordinaires	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments de perte globale	Déficit			Total
Solde au 31 décembre 2022		3 870	20 840	1 172	(55)	(3 649)	22 178	337	22 515
Bénéfice net		–	–	–	–	1 833	1 833	59	1 892
Autres éléments de perte globale		–	–	–	(53)	(105)	(158)	(1)	(159)
Total (de la perte globale) du bénéfice global		–	–	–	(53)	1 728	1 675	58	1 733
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés		–	19	(1)	–	–	18	–	18
Autre rémunération fondée sur des actions		–	–	21	–	(25)	(4)	–	(4)
Rachat d'actions privilégiées	14	(128)	–	38	–	–	(90)	–	(90)
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE		–	–	–	–	(2 787)	(2 787)	–	(2 787)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		–	–	–	–	–	–	(35)	(35)
Règlement de couvertures des flux de trésorerie transférées dans le coût de base des éléments couverts		–	–	–	(20)	–	(20)	–	(20)
Cession de studios de production	4	–	–	–	–	–	–	(23)	(23)
Autres		–	–	–	(17)	17	–	–	–
Solde au 30 septembre 2023		3 742	20 859	1 230	(145)	(4 716)	20 970	337	21 307

Pour la période close le 30 septembre 2022 (en millions de dollars canadiens) (non audité)	Note	Attribuables aux actionnaires de BCE					Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres	
		Actions privilégiées	Actions ordinaires	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments de bénéfice global	Déficit			Total
Solde au 31 décembre 2021		4 003	20 662	1 157	213	(3 400)	22 635	306	22 941
Bénéfice net		–	–	–	–	2 296	2 296	63	2 359
Autres éléments de (perte globale) bénéfice global		–	–	–	(183)	489	306	7	313
Total (de la perte globale) du bénéfice global		–	–	–	(183)	2 785	2 602	70	2 672
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés		–	176	(7)	–	–	169	–	169
Autre rémunération fondée sur des actions		–	–	9	–	(33)	(24)	–	(24)
Rachat d'actions privilégiées	14	(118)	–	3	–	–	(115)	–	(115)
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE		–	–	–	–	(2 625)	(2 625)	–	(2 625)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		–	–	–	–	–	–	(36)	(36)
Règlement de couvertures des flux de trésorerie transférées dans le coût de base des éléments couverts		–	–	–	(1)	–	(1)	–	(1)
Autres		–	–	–	(19)	19	–	–	–
Solde au 30 septembre 2022		3 885	20 838	1 162	10	(3 254)	22 641	340	22 981

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les périodes closes les 30 septembre (en millions de dollars canadiens) (non audité)		Trimestres		Périodes de neuf mois		
		Note	2023	2022	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation						
Bénéfice net			707	771	1 892	2 359
Ajustements afin de rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation						
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres		6	10	22	159	75
Amortissements			1 232	1 181	3 665	3 531
Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		12	23	48	75	151
Charges d'intérêts nettes			358	282	1 034	805
Perte de valeur d'actifs		7	–	21	34	129
Pertes (profits) sur placements		8	1	–	(78)	(53)
Pertes nettes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises		8	–	–	377	42
Impôt sur le résultat		9	243	178	786	745
Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi			(12)	(14)	(40)	(128)
Paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi			(16)	(17)	(48)	(47)
Coûts liés aux indemnités de départ et autres payés			(55)	(44)	(119)	(102)
Intérêts payés			(451)	(385)	(1 160)	(954)
Impôt sur le résultat payé (après remboursements)			(167)	(150)	(531)	(409)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés			–	(1)	(5)	(7)
Variation des actifs sur contrats			(8)	(20)	70	35
Variation des créances au titre des programmes de financement d'appareils sans fil			16	(6)	81	121
Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation			80	130	(619)	16
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation			1 961	1 996	5 573	6 309
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Dépenses d'investissement			(1 159)	(1 317)	(3 552)	(3 495)
Acquisitions d'entreprises		4	1	(3)	(220)	(142)
Cessions d'entreprises		4	1	(1)	209	53
Licences d'utilisation du spectre			(3)	(3)	(159)	(3)
Autres activités d'investissement			(16)	(8)	(1)	9
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement			(1 176)	(1 332)	(3 723)	(3 578)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
(Diminution) augmentation des effets à payer			(300)	(34)	(484)	622
Augmentation des créances titrisées			–	700	–	700
Émission de titres d'emprunt à long terme		11	1 161	–	3 864	945
Remboursement de titres d'emprunt à long terme			(920)	(270)	(1 565)	(1 773)
Rachat d'un passif financier		13	–	–	(149)	–
Émission d'actions ordinaires			–	1	18	169
Achat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions			(44)	(49)	(179)	(206)
Rachat d'actions privilégiées		14	(27)	–	(90)	(115)
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires			(883)	(839)	(2 604)	(2 473)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées			(35)	(27)	(136)	(94)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle			(13)	(11)	(35)	(36)
Autres activités de financement			(5)	2	(20)	(26)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement			(1 066)	(527)	(1 380)	(2 287)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie			119	(13)	470	294
Trésorerie au début de la période			450	596	99	289
Trésorerie à la fin de la période			569	583	569	583
(Diminution) augmentation nette des équivalents de trésorerie						
Équivalents de trésorerie au début de la période			450	–	50	–
Équivalents de trésorerie à la fin de la période			50	150	50	150

Notes annexes

Les présents états financiers consolidés intermédiaires (états financiers) doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels 2022 de BCE, qui ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 2 mars 2023.

Les présentes notes sont non auditées.

Les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées.

NOTE 1 Renseignements sur la société

BCE est une société constituée en société par actions et ayant son siège au Canada. Le siège social de BCE est situé au 1, carrefour Alexander-Graham-Bell, Verdun (Québec) Canada. BCE est une entreprise de communications qui fournit des services sans fil, sur fil, Internet et de télévision (télé) à une clientèle résidentielle, d'affaires et de gros au Canada. Notre secteur Bell Média fournit des services de télé généraliste, spécialisée et payante, des services de diffusion en continu, de médias numériques, de radiodiffusion ainsi que des services d'affichage extérieur à des clients au Canada.

NOTE 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 1^{er} novembre 2023. Les présents états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, sauf pour ce qui est noté ci-dessous.

Les présents états financiers ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Adoption de modifications de normes comptables

Comme il est exigé, nous avons adopté les normes comptables modifiées publiées en mai 2023 par l'IASB qui suivent.

Norme	Description	Incidence
Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2 – Modifications d'IAS 12, Impôts sur le résultat	Ces modifications exigent que les entités appliquent IAS 12 aux impôts sur le résultat qui découlent d'une loi fiscale adoptée ou quasi adoptée dans le but de mettre en œuvre le modèle de règles du Pilier 2, publié par l'Organisation de coopération et de développement économiques. Il peut notamment s'agir d'une loi instaurant un impôt complémentaire minimum national qui est admissible selon ces règles (Pilier 2). À titre d'exception aux dispositions de la présente norme, l'entité ne doit pas comptabiliser les actifs et passifs d'impôt différé rattachés aux règles du Pilier 2 ni fournir d'informations à leur sujet.	En mai 2023, nous avons adopté les modifications d'IAS 12 de manière rétrospective. Conformément aux exigences, nous avons appliqué la mesure d'exception et n'avons pas comptabilisé d'actif ou de passif d'impôt différé rattaché aux règles du Pilier 2 ni fourni d'information à leur sujet. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence importante sur nos états financiers.

Futures modifications de normes comptables

Les normes comptables modifiées publiées par l'IASB qui suivent n'ont pas encore été adoptées par BCE.

Norme	Description	Incidence	Date d'entrée en vigueur
Informations à fournir sur les méthodes comptables – Modifications d'IAS 1, Présentation des états financiers	Ces modifications exigent que les entités présentent les méthodes comptables significatives, telles qu'elles sont définies, plutôt que les principales méthodes comptables.	Nous évaluons actuellement l'incidence de ces modifications sur la présentation de nos méthodes comptables.	S'applique aux exercices ouverts à compter du 1 ^{er} janvier 2023, et toute modification le cas échéant, sera reflétée dans nos états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

NOTE 3 Information sectorielle

En 2022, nous avons entrepris la modification de nos processus de présentation de l'information interne et externe pour les adapter aux changements organisationnels que nous avons apportés dans le but de refléter le fait que notre orientation stratégique est davantage axée sur les ventes de produits multiples, la convergence technologique toujours plus grande de nos infrastructures et de nos activités de télécommunications sans fil et sur fil sous l'effet du déploiement de nos réseaux de cinquième génération (5G) et de fibre optique, ainsi que notre transformation numérique. Ces facteurs ont rendu de plus en plus difficile la distinction entre nos activités sans fil et sur fil. Des changements ont donc été apportés au T1 2023 à l'information financière qui est régulièrement transmise à notre principal décideur opérationnel pour qu'il évalue la performance et affecte les ressources.

À compter du T1 2023, les résultats de nos secteurs opérationnels Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell ont été combinés, et un seul secteur à présenter, appelé « Bell Services de communications et de technologies » (Bell SCT), a été formé. Bell Média demeure un secteur à présenter distinct et n'est pas touché par le changement. Nos résultats sont donc présentés selon deux secteurs : Bell SCT et Bell Média. En raison de ce remaniement, les informations des périodes antérieures ont été retraitées aux fins de comparaison.

Notre secteur Bell SCT offre une vaste gamme de produits et de services de communications aux consommateurs, aux entreprises et aux gouvernements partout au Canada. Les produits et services sans fil comprennent des forfaits et des appareils pour les services mobiles de données et de voix offerts à l'échelle nationale. Les produits et les services sur fil incluent des services de données (notamment des services d'accès Internet et de télé IP, des services en nuage et des solutions d'affaires), de voix ainsi que d'autres produits et services de communications à notre clientèle résidentielle et à nos petites, moyennes et grandes entreprises clientes, principalement en Ontario, au Québec, dans les provinces de l'Atlantique et au Manitoba, tandis que le service de télé par satellite et les services de connectivité à la clientèle d'affaires sont offerts à l'échelle nationale partout au Canada. En outre, ce secteur comprend nos activités de gros, lesquelles activités achètent et vendent des services téléphoniques locaux et interurbains, des services de données et d'autres services à des revendeurs et à d'autres entreprises de télécommunications, de même que les résultats d'exploitation de notre détaillant national de produits électroniques grand public La Source (Bell) Électronique inc. (La Source).

Notre secteur Bell Média fournit des services de télé généraliste, spécialisée et payante, des services de diffusion en continu, de médias numériques, de radiodiffusion ainsi que des services d'affichage extérieur et des produits publicitaires de pointe à une clientèle à l'échelle nationale partout au Canada.

Nos secteurs reflètent la façon dont nous gérons notre entreprise et dont nous classons nos activités aux fins de planification et d'évaluation de la performance.

Les tableaux qui suivent présentent l'information financière par secteur pour les trimestres clos les 30 septembre 2023 et 2022.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023	Note	Bell SCT	Bell Média	Éliminations intersectorielles	BCE
Produits d'exploitation					
Produits externes tirés des services		4 655	626	–	5 281
Produits intersectoriels tirés des services		7	84	(91)	–
Produits d'exploitation tirés des services		4 662	710	(91)	5 281
Produits externes/produits d'exploitation tirés des produits		799	–	–	799
Total des produits externes		5 454	626	–	6 080
Total des produits intersectoriels		7	84	(91)	–
Total des produits d'exploitation		5 461	710	(91)	6 080
Coûts d'exploitation	5	(2 997)	(507)	91	(3 413)
BAIIA ajusté ⁽¹⁾		2 464	203	–	2 667
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6				(10)
Amortissements					(1 232)
Charges financières					(373)
Charges d'intérêts					(373)
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	12				27
Perte de valeur d'actifs	7				–
Autres charges	8				(129)
Impôt sur le résultat	9				(243)
Bénéfice net					707

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022	Note	Bell SCT	Bell Média	Éliminations intersectorielles	BCE
Produits d'exploitation					
Produits externes tirés des services		4 562	631	–	5 193
Produits intersectoriels tirés des services		8	88	(96)	–
Produits d'exploitation tirés des services		4 570	719	(96)	5 193
Produits externes/produits d'exploitation tirés des produits					
Total des produits externes		5 393	631	–	6 024
Total des produits intersectoriels		8	88	(96)	–
Total des produits d'exploitation		5 401	719	(96)	6 024
Coûts d'exploitation	5	(2 995)	(537)	96	(3 436)
BAlIA ajusté⁽¹⁾		2 406	182	–	2 588
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6				(22)
Amortissements					(1 181)
Charges financières					
Charges d'intérêts					(298)
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	12				13
Perte de valeur d'actifs	7				(21)
Autres charges	8				(130)
Impôt sur le résultat	9				(178)
Bénéfice net					771

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

Les tableaux qui suivent présentent l'information financière par secteur pour les périodes de neuf mois closes les 30 septembre 2023 et 2022.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023	Note	Bell SCT	Bell Média	Éliminations intersectorielles	BCE
Produits d'exploitation					
Produits externes tirés des services		13 767	2 039	–	15 806
Produits intersectoriels tirés des services		21	256	(277)	–
Produits d'exploitation tirés des services		13 788	2 295	(277)	15 806
Produits externes/produits d'exploitation tirés des produits					
Total des produits externes		16 161	2 039	–	18 200
Total des produits intersectoriels		21	256	(277)	–
Total des produits d'exploitation		16 182	2 295	(277)	18 200
Coûts d'exploitation	5	(8 881)	(1 746)	277	(10 350)
BAlIA ajusté⁽¹⁾		7 301	549	–	7 850
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6				(159)
Amortissements					(3 665)
Charges financières					
Charges d'intérêts					(1 076)
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	12				81
Perte de valeur d'actifs	7				(34)
Autres charges	8				(319)
Impôt sur le résultat	9				(786)
Bénéfice net					1 892

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022	Note	Bell SCT	Bell Média	Éliminations intersectorielles	BCE
Produits d'exploitation					
Produits externes tirés des services		13 498	2 105	–	15 603
Produits intersectoriels tirés des services		22	260	(282)	–
Produits d'exploitation tirés des services		13 520	2 365	(282)	15 603
Produits externes/produits d'exploitation tirés des produits					
Total des produits externes		15 630	2 105	–	17 735
Total des produits intersectoriels		22	260	(282)	–
Total des produits d'exploitation		15 652	2 365	(282)	17 735
Coûts d'exploitation	5	(8 506)	(1 749)	282	(9 973)
BALIA ajusté⁽¹⁾		7 146	616	–	7 762
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	6				(75)
Amortissements					(3 531)
Charges financières					(827)
Charges d'intérêts					38
Rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	12				38
Perte de valeur d'actifs	7				(129)
Autres charges	8				(134)
Impôt sur le résultat	9				(745)
Bénéfice net					2 359

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

Produits des activités ordinaires par gammes de services et de produits

Pour les périodes closes les 30 septembre	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2023	2022	2023	2022
Services⁽¹⁾				
Sans-fil	1 828	1 759	5 317	5 086
Services de données filaires	2 032	1 987	6 054	5 914
Services voix filaires	717	739	2 165	2 266
Services de médias	626	631	2 039	2 105
Autres services sur fil	78	77	231	232
Total des gammes de services	5 281	5 193	15 806	15 603
Produits⁽²⁾				
Sans-fil	672	692	1 924	1 797
Services sur fil	127	139	470	335
Total des gammes de produits	799	831	2 394	2 132
Total des produits d'exploitation	6 080	6 024	18 200	17 735

(1) Nos produits tirés des services sont habituellement comptabilisés progressivement.

(2) Nos produits d'exploitation tirés des produits sont habituellement comptabilisés à un moment précis.

NOTE 4 Acquisitions et cessions d'entreprises

Acquisition de FX Innovation

Le 1^{er} juin 2023, Bell a acquis FX Innovation, un fournisseur situé à Montréal offrant à la clientèle d'affaires des services professionnels et gérés axés sur l'infonuagique et des solutions d'automatisation des flux de travaux, pour une contrepartie en trésorerie de 157 millions \$ (156 millions \$ déduction faite de la trésorerie acquise). De ce montant, une tranche de 12 millions \$ est payable d'ici deux ans et une tranche estimée à 6 millions \$ constitue une contrepartie en trésorerie supplémentaire conditionnelle à la réalisation de certains objectifs de rendement. Cette contrepartie conditionnelle devrait être réglée d'ici 2027, et le montant maximal payable aux termes de celle-ci est de 7 millions \$. L'acquisition de FX Innovation vise à positionner Bell en tant que chef de file en matière de services technologiques auprès de nos entreprises clientes. Les résultats de FX Innovation sont inclus dans le secteur Bell SCT.

La répartition du prix d'acquisition comprend des estimations provisoires et a été principalement attribuée au goodwill.

Le tableau suivant présente un résumé de la répartition de la juste valeur de la contrepartie versée et de la juste valeur attribuée à chacune des principales catégories d'actifs et de passifs.

	2023
Contrepartie en trésorerie versée	145
Contrepartie en trésorerie à verser	12
Contrepartie conditionnelle	6
Coût total à attribuer	163
Créances clients et autres débiteurs	23
Charges payées d'avance	4
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée	4
Autres actifs non courants	3
Dettes fournisseurs et autres passifs	(15)
Passifs sur contrats	(3)
Dettes à court terme	(5)
	11
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1
Juste valeur des actifs nets acquis	12
Goodwill⁽¹⁾	151

(1) Le goodwill découle principalement des synergies et de la croissance future attendues et n'est pas déductible aux fins de l'impôt. Le goodwill est attribué au groupe d'unités génératrices de trésorerie (UGT) de Bell SCT.

Des produits d'exploitation de 29 millions \$ liés à FX Innovation sont compris dans les états du résultat net à partir de la date d'acquisition. Les produits d'exploitation consolidés de BCE se seraient chiffrés à 18 243 millions \$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 si l'acquisition de FX Innovation avait eu lieu le 1^{er} janvier 2023. La transaction n'a pas eu d'incidence importante sur notre bénéfice net pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023.

Acquisition proposée de l'entreprise canadienne d'affichage extérieur OUTFRONT Média Inc.

Le 23 octobre 2023, Bell Média a annoncé qu'elle prévoyait acquérir l'entreprise canadienne d'affichage extérieur OUTFRONT Média Inc. La transaction est évaluée à 410 millions \$, sous réserve de certains ajustements, et la conclusion est prévue au cours du premier semestre de 2024, sous réserve des approbations des organismes de réglementation et des autres conditions de clôture. L'acquisition de l'entreprise canadienne d'affichage extérieur OUTFRONT Média Inc. devrait soutenir la stratégie numérique de Bell Média et offrir des solutions marketing multicanaux percutantes d'un océan à l'autre. Les résultats de l'entreprise canadienne d'affichage extérieur OUTFRONT Média Inc. seront inclus dans notre secteur Bell Média.

Acquisition d'EBOX et d'autres sociétés liées

En février 2022, Bell a acquis EBOX et d'autres sociétés liées qui fournissent des services Internet, de téléphonie et de télé aux consommateurs et aux entreprises du Québec et de certaines régions de l'Ontario pour une contrepartie en trésorerie de 153 millions \$ (139 millions \$, déduction faite de la trésorerie acquise). L'acquisition d'EBOX et des autres sociétés liées devrait accélérer la croissance de la clientèle résidentielle et de petites entreprises de Bell. Les résultats des entreprises acquises sont inclus dans notre secteur Bell SCT.

Le tableau suivant présente un résumé de la répartition de la juste valeur de la contrepartie versée et de la juste valeur attribuée à chacune des principales catégories d'actifs et de passifs.

	Total
Contrepartie en trésorerie	153
Coût total à attribuer	153
Autres éléments du fonds de roulement hors trésorerie	5
Immobilisations corporelles	5
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ⁽¹⁾	17
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et autres actifs ⁽²⁾	15
Dettes fournisseurs et autres passifs	(17)
Passifs sur contrats	(5)
Passifs d'impôt différé	(9)
	11
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14
Juste valeur des actifs nets acquis	25
Goodwill ⁽³⁾	128

(1) Composées de marques et d'actifs numériques.

(2) Composées principalement de relations clients.

(3) Le goodwill découle principalement des synergies et de la croissance future attendues et n'est pas déductible aux fins de l'impôt. Le goodwill est attribué au groupe d'unités génératrices de trésorerie de Bell SCT.

Des produits d'exploitation de 29 millions \$ liés à EBOX sont compris dans les états du résultat net pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022. La transaction n'a pas eu d'incidence importante sur notre bénéfice net de la période de neuf mois close le 30 septembre 2022.

Cession de studios de production

Le 3 mai 2023, nous avons conclu la vente précédemment annoncée de notre participation de 63 % dans certains studios de production, qui faisaient partie de notre secteur Bell Média. Nous avons reçu un produit en trésorerie net de 211 millions \$ et comptabilisé un profit sur placement de 79 millions \$ (avant une charge d'impôt de 17 millions \$). Se reporter à la note 8, *Autres charges*, pour obtenir plus de détails.

Les résultats d'exploitation des studios de production jusqu'à leur cession le 3 mai 2023 n'ont pas eu d'incidence importante sur nos produits des activités ordinaires ou notre bénéfice net en 2023.

Le tableau suivant présente un sommaire de la valeur comptable des actifs et des passifs vendus qui étaient classés comme détenus en vue de la vente au 31 mars 2023.

	2023
Créances clients et autres débiteurs	1
Charges payées d'avance	1
Immobilisations corporelles	179
Immobilisations incorporelles	4
Goodwill	76
Total de l'actif	261
Dettes fournisseurs et autres passifs	10
Passifs sur contrats	3
Dettes à court terme	11
Dettes à long terme	82
Passifs d'impôt différé	3
Total du passif	109
Participations ne donnant pas le contrôle	23
Actifs nets vendus	129

NOTE 5 Coûts d'exploitation

Pour les périodes closes les 30 septembre	Note	Trimestres		Périodes de neuf mois	
		2023	2022	2023	2022
Coûts de la main-d'œuvre					
Salaires et impôts et avantages connexes		(1 066)	(1 067)	(3 284)	(3 192)
Coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (déduction faite des montants inscrits à l'actif)	12	(50)	(61)	(156)	(189)
Autres coûts de la main-d'œuvre ⁽¹⁾		(264)	(268)	(788)	(752)
Moins :					
Main-d'œuvre inscrite à l'actif		299	296	926	839
Total des coûts de la main-d'œuvre		(1 081)	(1 100)	(3 302)	(3 294)
Coût des ventes ⁽²⁾		(1 842)	(1 862)	(5 632)	(5 284)
Autres coûts d'exploitation ⁽³⁾		(490)	(474)	(1 416)	(1 395)
Total des coûts d'exploitation		(3 413)	(3 436)	(10 350)	(9 973)

(1) Les autres coûts de la main-d'œuvre incluent les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(2) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils sans fil et des autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information, les honoraires ainsi que les loyers.

NOTE 6 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

Pour les périodes closes les 30 septembre	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2023	2022	2023	2022
Coûts liés aux indemnités de départ	(12)	(9)	(121)	(65)
Coûts liés aux acquisitions et autres	2	(13)	(38)	(10)
Total des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(10)	(22)	(159)	(75)

Coûts liés aux indemnités de départ

Les coûts liés aux indemnités de départ se composent de charges de cessation d'emploi involontaire ou volontaire.

Coûts liés aux acquisitions et autres

Les coûts liés aux acquisitions et autres se composent des coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou potentielles, des coûts liés aux indemnités de départ d'employés dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise, des coûts relatifs à l'intégration d'entreprises acquises dans nos activités d'exploitation, des coûts liés aux litiges et aux décisions liées à la réglementation, lorsque ces coûts sont importants, et autres.

NOTE 7 Perte de valeur d'actifs

2023

Les charges pour pertes de valeur de 34 millions \$ comptabilisées pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023 sont essentiellement liées à des actifs au titre de droits d'utilisation visant certains espaces de bureaux que nous avons cessé d'utiliser dans le cadre de notre stratégie d'optimisation des biens immobiliers en raison de notre politique de travail hybride.

2022

Les charges pour pertes de valeur de 21 millions \$ et de 129 millions \$ comptabilisées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2022, respectivement, sont essentiellement liées à des actifs au titre de droits d'utilisation visant certains espaces de bureaux que nous avons cessé d'utiliser dans le cadre de notre stratégie d'optimisation des biens immobiliers en raison de notre politique de travail hybride.

NOTE 8 Autres charges

Pour les périodes closes les 30 septembre	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2023	2022	2023	2022
Pertes nettes liées à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	(128)	(74)	(109)	(80)
(Pertes) profits sur la mise hors service et la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(21)	(5)	7	(9)
(Perte) produit sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises				
Pertes sur placements	–	–	(377)	(42)
Exploitation	(14)	(38)	12	(35)
(Pertes) profits sur placements	(1)	–	78	53
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	–	–	(1)	(18)
Produits d'intérêts	15	7	42	13
Autres	20	(20)	29	(16)
Total des autres charges	(129)	(130)	(319)	(134)

(Perte) produit sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises

Au T2 2023, nous avons comptabilisé une perte sur placements de 377 millions \$ découlant de pertes sur participations mises en équivalence liées à notre part d'une obligation de racheter à la juste valeur la participation minoritaire dans l'une des coentreprises de BCE. L'obligation est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte sur placements est comptabilisé en tant que profits ou pertes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises.

Nous avons comptabilisé une perte sur placements de 42 millions \$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2022 découlant de pertes sur participations mises en équivalence liées à notre part d'une obligation de racheter à la juste valeur la participation minoritaire dans l'une des coentreprises de BCE. L'obligation est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte sur placements est comptabilisé en tant que profits ou pertes sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises.

(Pertes) profits sur placements

Le 3 mai 2023, nous avons conclu la vente précédemment annoncée de notre participation de 63 % dans certains studios de production. Nous avons comptabilisé un produit net en trésorerie de 211 millions \$ et un profit sur placements de 79 millions \$. Se reporter à la note 4, *Acquisitions et cessions d'entreprises*, pour obtenir plus de détails.

Au T2 2022, nous avons comptabilisé un profit sur placements de 14 millions \$ lié à une obligation de racheter à la juste valeur la participation minoritaire dans l'une de nos filiales.

Le 1^{er} mars 2022, nous avons conclu la vente de notre filiale entièrement détenue 6362222 Canada Inc. (Createch), qui exerce des activités de services-conseils spécialisées dans l'optimisation des processus d'affaires et la mise en œuvre de solutions technologiques. Createch était comprise dans notre secteur Bell SCT. Nous avons comptabilisé un produit en trésorerie de 54 millions \$ et un profit sur vente de 39 millions \$ (avant une charge d'impôt de 2 millions \$).

Profits sur la cession d'immobilisations corporelles

Au T1 2023, nous avons vendu des terrains pour un produit total de 54 millions \$ et comptabilisé un gain de 53 millions \$ dans le cadre de notre stratégie d'optimisation des biens immobiliers.

NOTE 9 Impôt sur le résultat

Au cours du T3 2022, diverses positions fiscales incertaines ont fait l'objet d'une résolution favorable, et ont donné lieu à la reprise de passifs d'impôt.

NOTE 10 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente les composantes utilisées dans le calcul du bénéfice net par action ordinaire de base et dilué pour le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires.

Pour les périodes closes les 30 septembre	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2023	2022	2023	2022
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – de base	640	715	1 694	2 188
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,9675	0,9200	2,9025	2,7600
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)				
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	912,3	911,9	912,2	911,3
Exercice présumé d'options sur actions ⁽¹⁾	–	0,4	0,1	0,6
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	912,3	912,3	912,3	911,9

(1) Le calcul de l'exercice présumé d'options sur actions tient compte de l'incidence du coût de rémunération futur moyen non comptabilisé des options ayant un effet dilutif. Il exclut les options dont le prix d'exercice est plus élevé que la valeur de marché moyenne de l'action ordinaire de BCE. Le nombre d'options exclues a totalisé 7 429 588 pour le troisième trimestre de 2023 et 3 165 118 pour les neuf premiers mois de 2023, contre 3 244 990 pour le troisième trimestre de 2022 et néant pour les neuf premiers mois de 2022.

NOTE 11 Dette

Le 11 août 2023, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débetures à moyen terme (MTN), série M-60, à 5,15 %, dont le solde du capital s'établit à 600 millions \$ et qui viennent à échéance le 14 novembre 2028. De plus, à la même date, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débetures MTN, série M-61, à 5,60 %, dont le solde du capital s'établit à 400 millions \$ et qui viennent à échéance le 11 août 2053.

Le 11 mai 2023, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 2016 des billets de série US-8, à 5,100 %, dont le solde du capital s'établit à 850 millions \$ US (1 138 millions \$ CA) et qui viennent à échéance le 11 mai 2033. Les billets de série US-8 ont été couverts contre les fluctuations des taux de change au moyen de swaps de devises et de taux d'intérêt. Se reporter à la note 13, *Actifs et passifs financiers*, pour obtenir plus de détails.

Le 9 février 2023, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débetures MTN, série M-58, à 4,55 %, dont le solde du capital s'établit à 1 050 millions \$ et qui viennent à échéance le 9 février 2030. De plus, à la même date, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débetures MTN, série M-59, à 5,15 %, dont le solde du capital s'établit à 450 millions \$ et qui viennent à échéance le 9 février 2053.

Les débetures MTN, série M-58, série M-59, série M-60 et série M-61, et les billets, série US-8, sont totalement et inconditionnellement garanties par BCE.

Au T2 2023, Bell Canada a reclassé les débetures, série 10, à 4,00 %, dont le solde du capital s'établit à 225 millions \$ et qui viennent à échéance le 27 mai 2024, les virant depuis la dette à long terme vers la dette à court terme.

Au T1 2023, Bell Canada a reclassé ses débetures MTN, série M-44, à 2,70 %, dont le capital s'établit à 1 milliard \$, et ses billets, série US-3, à 0,75 %, dont le capital s'établit à 600 millions \$ US (777 millions \$ CA) et qui viennent à échéance le 27 février 2024 et le 17 mars 2024, respectivement, les virant depuis la dette à long terme vers la dette à court terme.

Facilités de crédit

Au T3 2023, Bell Mobilité Inc. a conclu une convention de prêts commerciaux non engagés de 600 millions \$ US afin de financer certaines obligations d'achat. Les demandes de prêts peuvent être faites jusqu'au 30 avril 2024, chaque prêt ayant une durée maximale de 24 mois. Au 30 septembre 2023, un montant de 120 millions \$ US (162 millions \$ CA) avait été prélevé en vertu de cette entente de prêts. La convention de prêts a été couverte contre les fluctuations des taux de change. Se reporter à la note 13, *Actifs et passifs financiers*, pour obtenir plus de détails.

NOTE 12 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Nous offrons des prestations de retraite et d'autres avantages à la plupart de nos employés. Ces avantages comprennent des régimes de retraite à prestations définies (PD), des régimes de retraite à cotisations définies (CD) et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (AAPE).

Composantes du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour les périodes closes les 30 septembre	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2023	2022	2023	2022
Régimes de retraite PD	(32)	(48)	(96)	(145)
Régimes de retraite CD	(33)	(27)	(101)	(91)
AAPE	(1)	(1)	(1)	(1)
Moins :				
Coût des régimes d'avantages inscrit à l'actif	16	15	42	48
Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(50)	(61)	(156)	(189)

Composantes des produits financiers au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour les périodes closes les 30 septembre	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2023	2022	2023	2022
Régimes de retraite PD	38	21	112	63
AAPE	(11)	(8)	(31)	(25)
Total des rendements nets au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	27	13	81	38

NOTE 13 Actifs et passifs financiers

Juste valeur

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états consolidés de la situation financière.

Classement	Méthode d'établissement de la juste valeur	30 septembre 2023		31 décembre 2022	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Titres d'emprunt et autres dettes	Dettes à court terme et dettes à long terme	28 180	25 142	25 061	23 026

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états consolidés de la situation financière.

Classement	Méthode d'établissement de la juste valeur	Juste valeur			
		Valeur comptable de l'actif (du passif)	Prix de marché d'actifs identiques enregistrés dans des marchés actifs (niveau 1)	Données observables sur le marché (niveau 2) ⁽¹⁾	Données d'entrée non observables sur le marché (niveau 3) ⁽²⁾
30 septembre 2023					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées ⁽³⁾	Autres actifs non courants	227	8	–	219
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(205)	–	(205)	–
Autres	Autres actifs et passifs non courants	121	–	197	(76)
31 décembre 2022					
Placements dans des sociétés cotées en bourse et dans des sociétés fermées ⁽³⁾	Autres actifs non courants	215	9	–	206
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	72	–	72	–
Passif financier lié à Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) ⁽⁴⁾	Dettes fournisseurs et autres passifs	(149)	–	–	(149)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	108	–	184	(76)

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/bénéfice. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Les profits et pertes latents sont comptabilisés dans les Autres éléments de bénéfice global (perte globale) dans les états du résultat global et sont reclassés hors du poste Cumul des autres éléments de perte globale dans le poste Déficit dans les états de la situation financière lorsqu'ils sont réalisés.

(4) Représentait l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans MLSE à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu. En janvier 2023, BCE a racheté la participation dans MLSE détenue par le Fonds Unitaire, un fonds fiduciaire qui détient les placements de la caisse de retraite, aux fins de la capitalisation des obligations au titre des prestations de retraite des participants du régime de retraite collectif de BCE, pour une contrepartie en trésorerie de 149 millions \$.

Risque de marché

Risque de change

Au T3 2023, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 120 millions \$ US (162 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change lié au dollar américain auquel nous exposent les prêts en cours en vertu de notre convention de prêts commerciaux non engagés échéant en 2025. La juste valeur de ces swaps de devises au 30 septembre 2023 était de néant. Se reporter à la note 11, *Dettes*, pour obtenir plus de détails.

Au T2 2023, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 850 millions \$ US (1 138 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change lié au dollar américain auquel nous exposent nos billets US-8 venant à échéance en 2033. La juste valeur de ces swaps de devises et de taux d'intérêt au 30 septembre 2023 correspondait à un actif net de 18 millions \$ comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Autres actifs non courants* et *Dettes fournisseurs et autres passifs* dans les états de la situation financière. Se reporter à la note 11, *Dettes*, pour obtenir plus de détails.

L'incidence d'une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit de 11 millions \$ (perte de 63 millions \$) comptabilisé(e) dans le bénéfice net au 30 septembre 2023 et un profit (une perte) de 104 millions \$ comptabilisé(e) au poste *Autres éléments de bénéfice global (perte globale)* au 30 septembre 2023, toutes les autres variables restant constantes.

L'incidence d'une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au peso philippin serait un profit (une perte) de 6 millions \$ comptabilisé(e) au poste *Autres éléments de bénéfice global (perte globale)* au 30 septembre 2023, toutes les autres variables restant constantes.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options en cours au 30 septembre 2023.

Type de couverture	Monnaie d'achat	Montant à recevoir	Monnaie de vente	Montant à payer	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie ⁽¹⁾	\$ US	1 192	\$ CA	1 608	2023	Emprunts
Flux de trésorerie	\$ US	270	\$ CA	367	2023	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	232	\$ CA	288	2023	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	PHP	778	\$ CA	18	2023	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	824	\$ CA	1 046	2024	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	PHP	2 885	\$ CA	69	2024	Acquisitions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	88	\$ CA	115	2025	Acquisitions prévues
Économique	\$ US	39	\$ CA	49	2023	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ CA	56	\$ US	39	2023	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ US	84	\$ CA	109	2023	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	60	\$ CA	80	2023	Acquisitions prévues
Économique	\$ US	130	\$ CA	171	2024	Acquisitions prévues
Économique – options ⁽²⁾	\$ US	120	\$ CA	153	2024	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	244	\$ CA	327	2024	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ CA	225	\$ US	156	2024	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ US	519	\$ CA	675	2024	Acquisitions prévues
Économique – options ⁽²⁾	\$ US	60	\$ CA	78	2025	Acquisitions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	540	\$ CA	694	2025	Acquisitions prévues
Économique – options de vente	\$ US	360	\$ CA	461	2025	Acquisitions prévues

(1) Contrats à terme visant à couvrir les emprunts garantis par des créances dans le cadre de notre programme de titrisation.

(2) Options de change contenant une clause à effet de levier et un profit plafond.

Risque de taux d'intérêt

En 2023, nous avons vendu, pour 1 million \$, des swaptions de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 125 millions \$ et venant à échéance au T4 2023 afin de couvrir économiquement la juste valeur de nos débetures MTN, série M-57. La juste valeur de ces swaptions au 30 septembre 2023 correspondait à un passif de 4 millions \$, comptabilisé au poste *Dettes fournisseurs et autres passifs* dans les états de la situation financière. Une perte de 3 millions \$ a été comptabilisée pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023 en lien avec ces swaptions de taux d'intérêt, au poste *Autres charges* des états du résultat net.

En 2023, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 250 millions \$ afin de couvrir la juste valeur de nos débetures MTN, série M-57, qui viennent à échéance en 2032. La juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt au 30 septembre 2023 correspondait à un passif de 11 millions \$, comptabilisé aux postes *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière.

Au T3 2023, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt différés d'un montant notionnel de 400 millions \$ afin de couvrir la juste valeur de nos débetures MTN, série M-61, qui viennent à échéance en 2053. La juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt au 30 septembre 2023 correspondait à un passif de 16 millions \$, comptabilisé au poste *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière. Se reporter à la note 11, *Dettes*, pour obtenir plus de détails.

Au T3 2023, nous avons conclu un swap de taux d'intérêt dégressif d'un montant notionnel initial de 197 millions \$ afin de couvrir l'exposition aux taux d'intérêt liée à d'autres dettes qui viennent à échéance en 2028. La juste valeur de ce swap de taux d'intérêt dégressif au 30 septembre 2023 correspondait à un actif net de 1 million \$, comptabilisé aux postes *Autres passifs courants* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière.

Au T2 2023, nous avons vendu, pour 3 millions \$, des swaptions de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 375 millions \$ afin de couvrir économiquement la juste valeur de nos débetures MTN, série M-52. Ces swaptions ont été exercées au T2 2023, ce qui a donné lieu à une perte de 1 million \$, comptabilisée au poste *Autres charges* dans les états du résultat net. Les swaps de taux d'intérêt issus de cet exercice, d'un montant notionnel de 375 millions \$, couvrent la juste valeur de nos débetures MTN, série M-52, qui viennent à échéance en 2030. La juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt au 30 septembre 2023 correspondait à un passif de 20 millions \$, comptabilisé aux postes *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière.

Au T1 2023, nous avons vendu, pour 2 millions \$, des swaptions de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 250 millions \$ afin de couvrir économiquement la juste valeur de nos débetures MTN, série M-53, qui viennent à échéance en 2027. Au T1 2023, nous avons également vendu, pour 2 millions \$, des swaptions de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 425 millions \$ afin de couvrir économiquement l'exposition aux taux d'intérêt variables liée à nos débetures MTN, série M-53. Ces swaptions sont venus à échéance sans être exercés au T2 2023. Des profits de néant et de 4 millions \$ ont été comptabilisés pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, respectivement, en lien avec ces swaptions, au poste *Autres charges* des états du résultat net.

En 2022, nous avons conclu des swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 500 millions \$ afin de couvrir la juste valeur de nos débetures MTN, série M-53, qui viennent à échéance en 2027. La juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022 correspondait à un passif de 30 millions \$ et de 14 millions \$, respectivement, comptabilisé aux postes *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière.

En 2022, nous avons conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt variables venant à échéance en 2023 d'un montant notionnel de 638 millions \$ CA afin de couvrir économiquement le risque de taux d'intérêt de base lié aux émissions futures de titres d'emprunt. En 2023, l'échéance d'une tranche de 445 millions \$ de ces swaps de devises et de taux d'intérêt variables a été reportée à 2024, et leur montant notionnel total a été porté à 644 millions \$ au 30 septembre 2023. La juste valeur de ces swaps de devises et de taux d'intérêt variables au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022 correspondait à un passif de 20 millions \$ et de 33 millions \$, respectivement, comptabilisé aux postes *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière. Des profits de 7 millions \$ et de 13 millions \$ ont été comptabilisés pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, respectivement, en lien avec ces swaps de taux de référence, au poste *Autres charges* des états du résultat net.

Nous avons recours à des options sur taux d'intérêt à effet de levier à titre de couverture économique des taux de dividende rajustés sur nos actions privilégiées d'un montant de 582 millions \$ assorties de différentes dates de rajustement en 2021 pour les périodes se terminant en 2026. La juste valeur de ces options sur taux d'intérêt à effet de levier au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022 correspondait respectivement à néant et à un passif de 1 million \$, comptabilisés aux postes *Dettes fournisseurs et autres passifs* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière. Des profits de néant et de 1 million \$ ont été comptabilisés pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, respectivement, en lien avec ces options sur taux d'intérêt à effet de levier, au poste *Autres charges* des états du résultat net.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 1 % des taux d'intérêt serait une perte de 30 millions \$ (profit de 27 millions \$) comptabilisé(e) dans le bénéfice net au 30 septembre 2023, toutes les autres variables restant constantes.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 0,1 % des taux des swaps de devises et de taux d'intérêt variables serait un profit (une perte) de 10 millions \$ comptabilisé(e) dans le bénéfice net au 30 septembre 2023, toutes les autres variables restant constantes.

Risques liés aux fluctuations du cours de l'action

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres. La juste valeur de nos contrats à terme sur actions au 30 septembre 2023 et au 31 décembre 2022 correspondait à un passif net de 167 millions \$ et de 48 millions \$, respectivement, comptabilisé aux postes *Autres actifs courants*, *Dettes fournisseurs et autres passifs*, *Autres actifs non courants* et *Autres passifs non courants* dans les états de la situation financière. Des pertes de 128 millions \$ et de 109 millions \$ ont été comptabilisées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, respectivement, en lien avec ces contrats à terme sur actions, au poste *Autres charges* dans les états du résultat net.

Une augmentation (diminution) de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE donnerait lieu à un profit (à une perte) de 28 millions \$ comptabilisé(e) dans le bénéfice net au 30 septembre 2023, toutes les autres variables restant constantes.

NOTE 14 Capital-actions

Conversion et rajustement du taux de dividende des actions privilégiées de premier rang de BCE

Avec prise d'effet le 30 septembre 2023, le taux de dividende annuel fixe des actions privilégiées rachetables de premier rang à dividende cumulatif, série AQ de BCE a été rajusté pour les cinq prochaines années, passant de 4,812 % à 6,538 %.

Le 1^{er} mars 2023, 3 635 351 actions privilégiées de premier rang, à dividende cumulatif à taux fixe, rachetables, série AC (actions privilégiées de série AC) de BCE ont été converties en actions privilégiées de premier rang, à dividende cumulatif à taux variable, rachetables, série AD (actions privilégiées de série AD), à raison de une pour une. Le 1^{er} mars 2023 également, 351 634 actions privilégiées de série AD de BCE ont été converties en actions privilégiées de série AC, à raison de une pour une.

Le taux de dividende annuel fixe des actions privilégiées de série AC de BCE a été rajusté pour les cinq prochaines années et s'établit à 5,08 % à compter du 1^{er} mars 2023. Les actions privilégiées de série AD continueront de donner droit à des dividendes en trésorerie mensuels.

Les dividendes sont payés lorsque le conseil d'administration de BCE en déclare.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant les actions privilégiées de premier rang de BCE

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, BCE a racheté et annulé 1 574 700 et 5 135 650 actions privilégiées de premier rang d'un capital déclaré de 39 millions \$ et de 128 millions \$ pour un coût total de 27 millions \$ et de 90 millions \$, respectivement. Les tranches restantes de 12 millions \$ et de 38 millions \$ ont été inscrites dans le surplus d'apport pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023, respectivement.

Après la clôture du trimestre, BCE a racheté et annulé 1 010 586 actions privilégiées de premier rang d'un capital déclaré de 26 millions \$ pour un coût total de 16 millions \$. La tranche restante de 10 millions \$ a été inscrite au surplus d'apport.

Le 1^{er} novembre 2023, le conseil d'administration de BCE a autorisé la société à renouveler son offre publique de rachat (OPRA) dans le cours normal des activités en vue de racheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 10 % du flottant de chaque série d'actions privilégiées de premier rang de BCE cotées à la Bourse de Toronto. L'OPRA dans le cours normal des activités sera en vigueur à compter du 9 novembre 2023 et jusqu'au 8 novembre 2024, ou à une date antérieure si BCE a terminé les rachats en vertu de l'OPRA dans le cours normal des activités.

Rachat des actions privilégiées de premier rang de série AO de BCE

Au T1 2022, BCE a racheté ses 4 600 000 actions privilégiées rachetables de premier rang à dividende cumulatif de série AO (actions privilégiées de série AO) émises et en circulation, d'un capital déclaré de 118 millions \$, pour un montant total de 115 millions \$. La tranche restante de 3 millions \$ a été inscrite dans le surplus d'apport.

NOTE 15 Paiements fondés sur des actions

Les montants suivants liés aux paiements fondés sur des actions sont compris dans les états du résultat net à titre de coûts d'exploitation.

Pour les périodes closes les 30 septembre	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2023	2022	2023	2022
Régime d'épargne des employés	(7)	(8)	(22)	(22)
Unités d'actions restreintes (UAR) et unités d'actions liées au rendement (UALR)	(10)	(13)	(54)	(59)
Autres ⁽¹⁾	(1)	–	(3)	(3)
Total des paiements fondés sur des actions	(18)	(21)	(79)	(84)

(1) Ces données comprennent les unités d'actions différées et les options sur actions.

Les tableaux suivants présentent un résumé de la variation du nombre d'UAR, d'UALR et d'options sur actions en cours pour la période close le 30 septembre 2023.

UAR et UALR

	Nombre d'UAR/UALR
En cours au 1 ^{er} janvier 2023	3 124 187
Attribuées	1 067 017
Dividendes crédités	151 201
Réglées	(940 968)
Frappées de déchéance	(78 882)
En cours au 30 septembre 2023	3 322 555

Options sur actions

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré (\$)
En cours au 1 ^{er} janvier 2023	7 802 108	61
Exercées ⁽¹⁾	(306 139)	60
Frappées de déchéance ou expirées	(11 408)	63
En cours et exerçables au 30 septembre 2023	7 484 561	61

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par action était de 63 \$ pour les options exercées au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023.

Ce document a été déposé par BCE Inc. auprès des autorités provinciales canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. On peut également le trouver sur le site Web de BCE Inc., à BCE.ca, sur SEDAR+, au www.sedarplus.ca, et sur EDGAR, au www.sec.gov, et se le procurer auprès de :

Relations avec les investisseurs

Édifice A, 8^e étage
1, carrefour Alexander-Graham-Bell
Verdun (Québec) H3E 3B3

courriel : relations.investisseurs@bce.ca

tél. : 1 800 339-6353

télééc. : 514 786-3970

BCE.ca

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires du présent document, contactez les Relations avec les investisseurs.

For an English copy of this document, please contact Investor Relations.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (RRD) de BCE Inc., le virement automatique des dividendes, l'élimination des envois multiples ou l'envoi de rapports trimestriels, veuillez communiquer avec :

Compagnie Trust TSX

301 – 100 Adelaide St. West

Toronto (Ontario) M5H 4H1

courriel : bce@tmx.com

tél. : 416 682-3861 ou 1 800 561-0934

télééc. : 514 985-8843 ou 1 888 249-6189

